



Thérapeutique Knight Inc.



Rapport annuel
2019



Table des Matières

Message à nos actionnaires	2
Rapport de gestion	3
États financiers	52
Notes des états financiers consolidés	62
Équipe de direction	124
Conseil d'administration	126
Information de la société	129

Message à nos actionnaires

C'est un plaisir d'annoncer que 2019 s'est révélée une année de transformation pour Knight, qui a poursuivi sa mission de devenir une société pharmaceutique spécialisée dans le reste du monde. Au cours des dernières années, nous avons recherché avec persévérance l'occasion d'acquérir une société pharmaceutique spécialisée pan-latino-américaine. En 2019, notre patience a finalement été récompensée par l'achat d'une participation majoritaire dans Grupo Biotoscana. Knight compte aujourd'hui 700 employés répartis sur 10 marchés d'Amérique latine, qui travaillent, à l'instar de Knight, à améliorer la santé des patients grâce à nos produits pharmaceutiques novateurs.

Bâtir notre stratégie du reste du monde

Aujourd'hui, Knight est la première société pharmaceutique spécialisée panaméricaine (ex-ÉU). Grâce à notre infrastructure régionale solide et éprouvée dans dix pays d'Amérique latine, Knight jouit de la meilleure position pour devenir le partenaire de choix des compagnies pharmaceutiques et biotechnologiques à la recherche d'un partenaire de commercialisation. Chaque nouvelle licence pharmaceutique novatrice exploite notre robuste plateforme latino-américaine à l'avantage mutuel des patients et de nos actionnaires.

Améliorer notre portefeuille de produits novateurs

Cette année, nous avons poursuivi notre travail visant l'expansion de notre gamme de produits avec l'acquisition de la licence de Nerlynx® de Puma Biotechnology, Inc., de Trelstar® de DebioPharm et de rigosertib de Onconova Therapeutics, Inc.

De plus, nous avons soumis Ibsrela®, Bijuva® et Imvexxy™ à Santé Canada et avons reçu l'approbation pour Netildex® et Nerlynx®. De même, nous avons conclu une entente avec l'Alliance pharmaceutique pancanadienne, ouvrant la voie au remboursement public de la Probuphine®.

Contribuer à notre communauté

Soutenir la communauté fait partie intégrante de l'ADN de Knight. En 2019, nous avons participé, pour la sixième année consécutive, au Cyclo-défi contre le cancer, de Montréal à Québec, et au cours des années, l'équipe Knight a recueilli près de 300 000 dollars aux fins de soutien de la recherche sur le cancer. C'est avec fierté que nous annonçons également l'atteinte de 100 % de nos objectifs dans le cadre de notre campagne Centraide, pour la troisième année consécutive.

Perspectives

En ce début de 2020, nous sommes tous confrontés à la situation exceptionnelle de la pandémie COVID-19. Déterminés à assurer la sécurité de nos employés et l'approvisionnement constant de nos médicaments, nous collaborons activement avec nos partenaires pour limiter l'interruption de nos activités et assurer un approvisionnement ininterrompu en produits.

Tandis que nous naviguons sur ces eaux inconnues avec prudence, nous continuons de nous focaliser sur l'achèvement de notre acquisition de 100 % de Grupo Biotoscana et sur le déploiement continu de notre solide bilan pour bâtir une entreprise dont nous sommes tous fiers.

(signé) Jonathan Ross Goodman

Jonathan Ross Goodman B.A., LL.B., MBA
Chef de la direction

(signé) Samira Sakhia

Samira Sakhia MBA
Présidente et chef des finances

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Thérapeutique Knight inc. (« Knight » ou la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les états financiers consolidés annuels audités de Knight au 31 décembre 2019 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Tous les montants en dollars sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception des données sur les actions et des montants par action. Tous les montants libellés en monnaies étrangères sont en milliers.

Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 30 mars 2020. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Knight, y compris la notice annuelle, visitez le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut renfermer certains « énoncés prospectifs » et certaines « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les informations et énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer », ou une terminologie semblable. Les informations et énoncés prospectifs comportent divers risques connus ou non et diverses incertitudes, qui échappent en grande partie au contrôle ou à la capacité de prédiction de la Société et qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations véritables de la Société soient très différents de ceux qui y sont présentés, expressément ou implicitement. Les informations et énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses relativement à ces risques et incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs exposés aux présentes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux attentes actuelles sont traités dans le rapport annuel et dans la dernière notice annuelle de la Société, lesquels se trouvent sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. La Société décline toute obligation de mettre à jour toute information prospective, sauf si elle y est obligée par la loi applicable. Les informations prospectives constituent le meilleur jugement de la direction à la lumière des informations dont elle dispose actuellement. Aucune garantie ne peut être donnée à l'égard d'un énoncé prospectif, et les résultats futurs réels peuvent être considérablement différents. Le lecteur est donc avisé de ne pas se fier indûment aux informations ou énoncés prospectifs.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS.....	5
APERÇU	7
Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.....	7
Section 2 – Faits saillants de 2019	7
Section 3 – Transaction GBT	9
RÉSULTATS FINANCIERS	12
Section 4 – Résultats d'exploitation	12
SITUATION FINANCIÈRE	19
Section 5 – Bilans.....	19
Section 6 – Avis de nouvelle cotisation	23
Section 7 – Situation de trésorerie et sources de financement.....	24
STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS.....	27
Section 8 – Produits.....	27
Section 9 – Prêts stratégiques	34
Section 10 – Placements stratégiques.....	37
Section 11 – Stratégie à l'échelle internationale	38
GESTION DU RISQUE	40
Section 12	40
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	42
Section 13 – Principales informations financières annuelles.....	42
Section 14 – Principales informations financières trimestrielles	43
Section 15 – Données sur les actions en circulation.....	43
Section 16 – Utilisation du produit tiré du financement	44
Section 17 – Versement de dividendes	44
Section 18 – Réglementation des prix de certains médicaments brevetés	44
Section 19 – Instruments financiers	45
Section 20 – Arrangements hors bilan.....	45
Section 21 – Engagements.....	45
Section 22 – Transactions entre parties liées	46
Section 23 – Information sectorielle.....	46
Section 24 – Principales estimations et hypothèses comptables	48
Section 25 – Prises de positions comptables adoptées en 2019	48
Section 26 – Prises de positions comptables récentes	49
Section 27 – Contrôles et procédures de communication de l'information.....	50
Section 28 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière	50
Section 29 – Événements postérieurs à la date de clôture.....	51

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Calendrier
CUM-19	Cumul depuis le début de l'exercice 2019
CUM-18	Cumul depuis le début de l'exercice 2018
T4-19	Quatrième trimestre de 2019
T3-19	Troisième trimestre de 2019
T2-19	Deuxième trimestre de 2019
T1-19	Premier trimestre de 2019
T4-18	Quatrième trimestre de 2018
T3-18	Troisième trimestre de 2018
T2-18	Deuxième trimestre de 2018
T1-18	Premier trimestre de 2018

Abréviation	Sociétés
60P	60° Pharmaceuticals LLC
Advaxis	Advaxis Pharmaceuticals Inc.
Akorn	Akorn Inc.
Alimera	Alimera Sciences Inc.
Antibe	Antibe Therapeutics Inc.
Ardelyx	Ardelyx, Inc.
AstraZeneca	AstraZeneca AB
Biopas	Pharma Consulting Group
BMS	Bristol-Myers Squibb
Braeburn	Braeburn Pharmaceuticals Inc.
Crescita	Crescita Therapeutics Inc.
GBT	Biotoscana Investments S.A.
Jaguar	Jaguar Health Inc.
Karo	Karo Pharma AB
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals Inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
Moksha8	Moksha8, Inc.
NEMO II	New Emerging Medical Opportunities Fund II Ltd.
NEMO III	New Emerging Medical Opportunities Fund III Ltd.
NeurAxon	NeurAxon Pharma Inc.
PBB	Pro Bono Bio PLC
Profound	Profound Medical Inc.
Puma	Puma Biotechnology, Inc.
Sectoral	Gestion d'actifs sectoriels Inc.
SIFI	Società Industria Farmaceutica Italiana S.p.A.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Titan	Titan Pharmaceuticals, Inc.
Triumvira	Triumvira Immunologics, Inc.
TXMD	TherapeuticsMD, Inc.

Abréviation	Termes financiers
ARS	Peso argentin
BOB	Boliviano bolivien
BRL	Réal brésilien
États financiers annuels	États financiers consolidés annuels audités

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Abréviation	Termes financiers (suite)
\$ CA ou \$	Dollar canadien
\$ US	Dollar américain
CDI	Certificados de Depositos Interfinanceiros (taux interbancaire brésilien)
CHF	Franc suisse
CIIF	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
CLP	Peso chilien
COP	Peso colombien
CPCI	Contrôles et procédures de communication de l'information
€ ou EUR	Euro
IFRS	Normes internationales d'information financière
ILS	Nouveaux shekels israéliens
JVM	Juste valeur marchande
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net
MXN	Peso mexicain
PEN	Nuevo sol péruvien
PYG	Guaraní paraguayen
RPA	Résultat par action ordinaire
Selic	Taux d'intérêt de la politique monétaire utilisé par la Banque centrale du Brésil
UYU	Peso uruguayen

Abréviation	Territoires
AMLAT	Amérique latine
CAN	Canada
CAR	Certains pays des Caraïbes
EAU	Émirats arabes unis
É.-U.	États-Unis d'Amérique
ISR	Israël
QUE	Québec
ROM	Roumanie
RUS	Russie
ZAF	Afrique subsaharienne

Abréviation	Autres
ACMTS	Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé
ANC	Avis de non-conformité
B3	B3 S.A. – Brasil, Bolsa, Balcão
BRP	Bon pour révision prioritaire
CCO	Constipation causée par les opioïdes
CEEP	Comité d'experts en examen du Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux
CEPMB	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
IQVIA	IQVIA Incorporated, importante organisation de recherche dans le secteur pharmaceutique
OPAO	Offre publique d'achat obligatoire
OPRCNA	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
PNM	Présentation de nouveau médicament
SCI-C	Syndrome du côlon irritable avec constipation
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SSNA	Programme des services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuits
TAR	Traitement antirétroviral
VIH	Infection par le virus de l'immunodéficience humaine

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

APERÇU**Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.**

Thérapeutique Knight inc. est une société pharmaceutique spécialisée ayant son siège social à Montréal, au Canada et est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ». Le 29 novembre 2019, la Société a fait l'acquisition d'une participation majoritaire dans GBT, société pharmaceutique spécialisée exerçant ses activités dans 10 pays en Amérique latine. Les activités de la Société sont les suivantes :

- Développement, acquisition, achat et vente de droits sous licence, commercialisation et distribution de produits pharmaceutiques, de produits liés à la santé et d'appareils médicaux au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Financement d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans le but de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Investissement dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, ce qui pourrait lui conférer un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger
- Mise au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares

Section 2 – Faits saillants de 2019**Résultats financiers**

- Les produits des activités ordinaires ont atteint 47 461 \$, ce qui représente une augmentation de 34 961 \$, ou 280 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- Les produits d'intérêts se sont établis à 23 542 \$, une hausse de 2 608 \$, ou 12 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- Le résultat net s'est élevé à 18 033 \$ par rapport à un résultat net de 24 079 \$ à l'exercice précédent.
- Le résultat d'exploitation ajusté¹ a été de 26 406 \$, une hausse de 9 023 \$, ou 52 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.

Développement d'entreprise

- La Société a reçu un avis de nouvelle cotation de Revenu Québec de 18 242 \$ lié à la vente d'un bon d'évaluation prioritaire.
- Les actionnaires ont élu James C. Gale, Jonathan Ross Goodman, Samira Sakhia, Robert N. Lande, Sylvie Tendler, Nancy Harrison, Michael J. Tremblay et Kevin Cameron à titre d'administrateurs lors de l'assemblée générale extraordinaire annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 7 mai 2019.
- La Société a procédé au lancement d'une OPRCNA en juillet 2019 et à l'achat de 7 249 249 actions ordinaires, pour un coût global de 54 838 \$.
- La Société a conclu une convention d'achat et de règlement définitive avec Medison, aux termes de laquelle Knight a convenu de vendre sa participation de 28,3 %, pour une contrepartie en trésorerie de 77 000 \$. De plus, les deux parties ont convenu de se libérer mutuellement de toute réclamation et de retirer toutes les procédures judiciaires engagées par les deux parties. La transaction a été conclue le 16 mars 2020.
- La Société a fait l'acquisition d'une participation de 51,2 % dans GBT, société qui exerce ses activités en Amérique latine, en contrepartie de 189 024 \$ (595 662 BRL). Après la clôture de la convention, Knight a entamé le processus de lancement d'une offre publique d'achat obligatoire visant l'acquisition de la participation restante de 48,8 % auprès du public.

¹ Le résultat d'exploitation ajusté n'est pas une mesure conforme aux IFRS, se reporter à la section 4 pour obtenir plus de renseignements.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits

- La Société a conclu un contrat de licence avec Puma visant la commercialisation au Canada de NERLYNX®, médicament pour le traitement du cancer du sein de type HER2-positif, et en a obtenu l'approbation réglementaire de Santé Canada.
- La Société a conclu avec Karo une convention visant la distribution du Burinex® au Canada.
- La Société a demandé à Santé Canada l'approbation réglementaire d'Ibsrela^{MC} pour le traitement du SCI-C.
- La Société a conclu avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique une convention concernant le Probuphine® et a jusqu'à présent obtenu le remboursement de celui-ci au moyen des régimes publics d'assurance gérés par l'Alberta, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, le Québec, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, les Anciens Combattants Canada et les SSNA.
- La Société a obtenu de Santé Canada l'approbation réglementaire de Netildex® pour le traitement de l'inflammation oculaire dans le segment antérieur de l'œil.
- La Société a demandé à Santé Canada l'approbation réglementaire d'Imvexxy^{MC} pour le traitement des symptômes de l'atrophie vulvo-vaginale à la postménopause due à une déficience d'œstrogène.
- La Société a demandé à Santé Canada l'approbation réglementaire de Bijuva^{MC} pour le traitement des symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause.
- La Société s'est associée avec Debiopharm pour la commercialisation au Canada de Trelstar®, médicament approuvé pour le traitement du cancer de la prostate à un stade avancé. Knight prévoit prendre le contrôle des activités commerciales au Canada au début de 2020.

Prêts stratégiques

- La Société a conclu une convention de financement stratégique avec Moksha8, société pharmaceutique spécialisée en exploitation au Brésil et au Mexique, pour un prêt d'au plus 32 470 \$ (25 000 \$ US).
- La Société a conclu un prêt garanti de 6 585 \$ (5 000 \$ US) avec Triumvira pour le développement de ses nouvelles thérapies de cellules T et a obtenu le droit exclusif de commercialiser les futurs produits de Triumvira dans des pays choisis.
- La Société a reçu le remboursement complet de 1 005 \$ (750 \$ US) du prêt stratégique consenti à Medimetricks.
- La Société a reçu le remboursement complet de 3 639 \$ du prêt stratégique consenti à Crescita.

Placements stratégiques

- La Société a reçu des dividendes de 4 159 \$ (11 308 ILS) de Medison.
- La Société a vendu 899 200 actions ordinaires de Crescita, pour un produit total de 916 \$.
- La Société a vendu 185 200 actions ordinaires de Profound, pour un produit total de 2 413 \$.
- La Société a reçu des distributions de 18 090 \$ provenant de placements stratégiques dans des fonds et a réalisé un profit de 8 920 \$.

Événements postérieurs à la fin d'exercice

- La Société a acheté 2 169 278 actions ordinaires supplémentaires pour un coût global de 13 310 \$ dans le cadre de l'OPRCNA.
- La Société assure la fourniture de médicaments ainsi que la sécurité de ses employés durant la pandémie de COVID-19.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 3 – Transaction GBT

GBT est une société pharmaceutique spécialisée dont le siège social est situé à Montevideo, en Uruguay, et qui exerce ses activités dans dix pays en Amérique latine. GBT commercialise et vend des produits novateurs sous licence et participe au développement, à la fabrication et à la commercialisation de produits pharmaceutiques spécialisés novateurs et de produits génériques de marque. Le modèle d'affaires de GBT est axé sur des domaines thérapeutiques touchant les maladies infectieuses, l'oncologie et l'oncohématologie, ainsi que sur certaines autres thérapies spécialisées.

Le 29 novembre 2019, la Société a acquis une participation majoritaire de 51,2 % dans GBT (la « transaction GBT ») d'un groupe d'actionnaires avec contrôle composé de, entre autres, Advent International et Essex Woodlands. Le prix d'achat par action payé par la Société à la clôture était de 3,48 \$ (10,96 BRL), pour un prix d'acquisition total de 189 024 \$ (595 662 BRL) entièrement financé par les liquidités de la Société. Un montant équivalant à 20 % du prix d'acquisition a été entiercé afin de garantir les obligations d'indemnisation du vendeur en vertu de la convention d'acquisition dans le cadre de la transaction GBT. Le montant entiercé sera libéré graduellement sur une période de trois (3) ans à compter de la date de la clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.

La participation restante de 48,8 % dans GBT est détenue par le public et est négociée à la principale Bourse brésilienne B3 au moyen de certificats de dépôt brésiliens. Après la clôture de la transaction GBT, Knight a entamé le processus de lancement d'une offre publique d'achat obligatoire visant l'acquisition des certificats de dépôt brésiliens détenus par les actionnaires publics (l'« offre publique d'achat unifiée ») selon des modalités similaires à celles de la transaction GBT plus des intérêts au taux du Selic calculés à compter du 29 novembre 2019 jusqu'à la date de règlement. Par ailleurs, les actionnaires publics peuvent choisir de recevoir à la date de règlement un montant en trésorerie de 10,15 BRL par certificat de dépôt brésilien plus les intérêts au taux du Selic calculés à compter du 29 novembre 2019. Le 20 décembre 2019, la Société a soumis à la Bourse brésilienne B3 une demande d'autorisation visant à réaliser l'offre publique d'achat unifiée, laquelle devrait s'étendre sur une période de 4 à 8 mois, du lancement à la clôture.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Conformément à IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*, la contrepartie pour l'acquisition et l'évaluation préliminaire des actifs acquis et des passifs repris ainsi que le goodwill ont été établis comme suit :

Contrepartie d'acquisition	189 024
Actifs nets identifiables comptabilisés	
Actifs courants	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 718
Créances clients et autres débiteurs	73 879
Stocks	73 763
Impôts sur le résultat à recevoir	7 079
Autres actifs courants	2 267
Actifs non courants	
Créances clients et autres débiteurs	4 601
Immobilisations corporelles	22 211
Actifs au titre de droits d'utilisation	5 487
Immobilisations incorporelles	157 855
Actifs d'impôt différé	816
Autres actifs non courants	6 303
Passifs courants	
Fournisseurs et charges à payer	(70 839)
Emprunts bancaires	(56 382)
Obligations locatives	(1 418)
Impôts sur le résultat à payer	(3 633)
Autres passifs courants	(1 368)
Passifs non courants	
Emprunts bancaires	(7 322)
Obligations locatives	(4 069)
Passifs d'impôt différé	(25 605)
Autres passifs non courants	(544)
Actifs nets identifiables comptabilisés	199 799
Moins : participations ne donnant pas le contrôle	(97 275)
Plus : goodwill à l'acquisition	86 500
Actifs nets acquis	189 024

Comptabilisation provisoire

En raison du moment de l'acquisition et de la complexité associée au processus d'évaluation, l'évaluation des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des actifs détenus en vue de la vente acquis, y compris les impôts différés, peut faire l'objet de modifications.

La direction finalisera la comptabilisation de l'acquisition au plus tard un an après la date d'acquisition et, comme l'exige IFRS 3, elle reflétera ces ajustements de manière rétrospective. Il peut y avoir des écarts entre ces estimations provisoires et les montants définitifs comptabilisés et ceux-ci peuvent être importants.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire

Le 20 décembre 2019, Thérapeutique Knight inc. a soumis à la B3 une demande d'autorisation de réaliser une offre publique d'achat unifiée visant l'acquisition de la participation restante de 48,2 % dans GBT. L'offre reflétera des modalités similaires à celles de la transaction GBT plus les intérêts au taux du Selic calculés à partir du 29 novembre 2019 jusqu'à la date de règlement. Par ailleurs, les actionnaires peuvent choisir de recevoir à la date de règlement un montant en trésorerie de 10,15 BRL par certificat de dépôt brésilien plus les intérêts au taux du Selic calculés à partir du 29 novembre 2019.

Par conséquent, Knight a une obligation contractuelle envers les actionnaires minoritaires de GBT. Le 29 novembre 2019, la Société a comptabilisé un passif initial de 178 266 \$ (567 145 BRL) et un montant correspondant a été inscrit dans les capitaux propres, montant représentant la valeur actualisée nette des décaissements dans l'éventualité où tous les détenteurs de certificats de dépôt brésiliens choisiraient de recevoir la même contrepartie que celle acceptée par les actionnaires avec contrôle. Pour la période de un mois close le 31 décembre 2019, Knight a comptabilisé un montant supplémentaire de 644 \$ (2 010 BRL) au titre du passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire et a inscrit un montant correspondant dans la charge d'intérêts. Au 31 décembre 2019, l'offre publique d'achat obligatoire s'élevait à 184 023 \$ (569 155 BRL), et la Société a comptabilisé une perte de change de 5 113 \$ au moment de la réévaluation en dollars canadiens.

En date du 30 mars 2020, la Société a acheté 510 791 BRL à un taux moyen de 3,12 BRL /\$ CA au moyen de contrats de change. Ces contrats seront exercés lors du lancement de l'offre publique d'achat unifiée.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

RÉSULTATS FINANCIERS**Section 4 – Résultats d'exploitation**

	CUM-19			CUM-18	Variation	
	Knight ¹	GBT ^{1, 2}	Total		\$ ³	% ⁴
Produits des activités ordinaires	13 540	33 921	47 461	12 500	34 961	280 %
Coût des produits vendus	1 871	18 672	20 543	2 221	(18 322)	825 %
Marge brute	11 669	15 249	26 918	10 279	16 639	162 %
<i>Marge brute (en %)</i>	<i>86 %</i>	<i>45 %</i>	<i>57 %</i>	<i>82 %</i>	<i>25 %</i>	<i>30 %</i>
Charges						
Ventes et commercialisation	4 923	2 866	7 789	3 588	(4 201)	117 %
Charges administratives	21 687	2 773	24 460	8 638	(15 822)	183 %
Recherche et développement	3 135	778	3 913	1 991	(1 922)	97 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 698	1 715	3 413	1 845	(1 568)	85 %
Dépréciation des immobilisations incorporelles	4 226	—	4 226	—	(4 226)	s. o.
	(24 000)	7 117	(16 883)	(5 783)	(11 100)	192 %
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti	(18 780)	—	(18 780)	(16 114)	2 666	17 %
Autres produits d'intérêts	(4 762)	—	(4 762)	(4 820)	(58)	1 %
Charge d'intérêts	644	370	1 014	—	(1 014)	s. o.
Autres produits	(2 081)	(114)	(2 195)	(1 979)	216	11 %
Profit net sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(20 714)	—	(20 714)	(7 632)	13 082	171 %
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	(906)	—	(906)	(555)	351	63 %
Perte (profit) de change	8 060	(1 558)	6 502	(4 147)	(10 649)	s. o.
Perte liée à l'hyperinflation	—	176	176	—	(176)	s. o.
Résultat avant impôts sur le résultat	14 539	8 243	22 782	29 464	(6 682)	23 %
Charge d'impôt						
Impôt exigible	3 364	472	3 836	3 535	(301)	9 %
Impôt différé	349	564	913	1 850	937	51 %
Résultat net de la période	10 826	7 207	18 033	24 079	(6 046)	25 %
Attribuable aux :						
Actionnaires de la Société	10 826	3 691	14 517	24 079	(9 562)	40 %
Participations ne donnant pas le contrôle	—	3 516	3 516	—	3 516	s. o.
Attribuable aux actionnaires de la Société						
Résultat net de base par action	0,078	0,026	0,104	0,169	(0,065)	38 %
Résultat net dilué par action	0,078	0,026	0,104	0,168	(0,064)	38 %
Résultat d'exploitation ajusté⁵	17 343	9 063	26 406	17 383	9 023	52 %

¹ Se reporter aux informations sur les secteurs opérationnels à la section 23 pour obtenir la définition de « Knight » et de « GBT ».² Comprend les ajustements de la juste valeur comptabilisés lors du regroupement d'entreprises.³ Une variation positive représente une incidence positive sur le résultat net, et une variation négative représente une incidence négative sur le résultat net.⁴ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.⁵ Le résultat d'exploitation ajusté est une mesure non conforme aux IFRS, se reporter à la section « Résultat d'exploitation ajusté » pour obtenir plus de renseignements.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-19			T4-18	Variation	
	Knight ¹	GBT ^{1, 2}	Total		\$ ³	% ⁴
Produits des activités ordinaires	3 350	33 921	37 271	3 888	33 383	859 %
Coût des produits vendus	200	18 672	18 872	497	(18 375)	3 697 %
Marge brute	3 150	15 249	18 399	3 391	15 008	443 %
<i>Marge brute (en %)</i>	<i>94 %</i>	<i>45 %</i>	<i>49 %</i>	<i>87 %</i>	<i>38 %</i>	<i>44 %</i>
Charges						
Ventes et marketing	1 582	2 866	4 448	907	(3 541)	390 %
Charges administratives	9 348	2 773	12 121	2 653	(9 468)	357 %
Recherche et développement	633	778	1 411	492	(919)	187 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	425	1 715	2 140	478	(1 662)	348 %
Dépréciation des immobilisations incorporelles	4 226	—	4 226	—	(4 226)	s. o.
	(13 064)	7 117	(5 947)	(1 139)	(4 808)	422 %
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti	(4 129)	—	(4 129)	(4 960)	(831)	17 %
Autres produits d'intérêts	(1 305)	—	(1 305)	(984)	321	33 %
Charge d'intérêts	644	370	1 014	—	(1 014)	s. o.
Autres produits (Profit net) perte nette sur les actifs financiers	(132)	(114)	(246)	(206)	40	19 %
évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 065)	—	(1 065)	6 717	7 782	s. o.
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	(458)	—	(458)	(114)	344	302 %
Perte (profit) de change	4 745	(1 558)	3 187	(2 716)	(5 903)	s. o.
Perte liée à l'hyperinflation	—	176	176	—	(176)	s. o.
Résultat avant impôt sur le résultat	(11 364)	8 243	(3 121)	1 124	(4 245)	s. o.
Charge (recouvrement) d'impôt						
Impôt exigible	196	472	668	92	(576)	626 %
Impôt différé	(1 200)	564	(636)	811	1 447	s. o.
Résultat net pour la période	(10 360)	7 207	(3 153)	221	(3 374)	s. o.
Attribuable aux :						
Actionnaires de la Société	(10 360)	3 691	(6 669)	221	(6 890)	s. o.
Participations ne donnant pas le contrôle	—	3 516	3 516	—	3 516	s. o.
Attribuable aux actionnaires de la Société						
Résultat net de base par action	(0,076)	0,027	(0,049)	0,002	(0,051)	s. o.
Résultat net dilué par action	(0,076)	0,027	(0,049)	0,002	(0,051)	s. o.
Résultat d'exploitation ajusté⁵	2 588	9 063	11 651	5 607	6 044	108 %

¹ Se reporter aux informations sur les secteurs opérationnels à la section 23 pour obtenir la définition de « Knight » et de « GBT ».² Comprend les ajustements de la juste valeur comptabilisés lors du regroupement d'entreprises.³ Une variation positive représente une incidence positive sur le résultat net, et une variation négative représente une incidence négative sur le résultat net.⁴ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.⁵ Le résultat d'exploitation ajusté est une mesure non conforme aux IFRS, se reporter à la section « Résultat d'exploitation ajusté » pour obtenir plus de renseignements.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits des activités ordinaires	CUM-19 par rapport au CUM-18 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les produits ont augmenté de 34 961 \$, ou 280 %, en raison de ce qui suit : • Pour l'exercice clos en 2019, GBT a dégagé des produits des activités ordinaires totalisant 250 498 \$ (743 097 BRL), et Knight a inclus dans son périmètre de consolidation ceux du mois de décembre 2019. La moyenne mensuelle des produits des activités ordinaires en 2019 s'est élevée à 20 875 \$ (61 925 BRL) contre 33 921 \$ (105 935 BRL) pour le mois de décembre 2019. Les produits des activités ordinaires de décembre 2019 sont exceptionnellement plus élevés que les produits des activités ordinaires mensuels moyens en raison du calendrier de livraison de certains produits. Knight ne s'attend pas à des produits mensuels aussi élevés à l'avenir. • L'augmentation des produits des activités ordinaires de Knight de 1 040 \$, ou 8 %, est principalement attribuable au calendrier des ventes d'Impavido®, à la croissance des ventes de Movantik® et au lancement du Probuphine™. T4-19 par rapport au T4-18 Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 33 383 \$, ou 859 %, en raison de ce qui suit : • La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente un accroissement des produits des activités ordinaires de 33 921 \$ pour le T4-19, en partie contrebalancée par : • la diminution des produits des activités ordinaires de Knight de 538 \$, ou 14 %, principalement attribuable au calendrier des ventes d'Impavido®, en partie contrebalancé par la croissance des ventes de Movantik® et le lancement du Probuphine™.
Marge brute	CUM-19 par rapport au CUM-18 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la marge brute a diminué, passant de 82 % à 57 %, en raison de ce qui suit : • La baisse globale de la marge brute (en pourcentage) découlant de la consolidation des résultats financiers de GBT, dont la marge brute est inférieure à celle de Knight. • L'augmentation de la marge brute (en pourcentage) de Knight attribuable à une modification apportée au portefeuille de produits. T4-19 par rapport au T4-18 Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, la marge brute a diminué, passant de 87 % à 49 %, en raison de ce qui suit : • La baisse globale de la marge brute (en pourcentage) découlant de la consolidation des résultats financiers de GBT, dont la marge brute est inférieure à celle de Knight. • L'augmentation de la marge brute (en pourcentage) de Knight attribuable à une modification apportée au portefeuille de produits.
Ventes et commercialisation	CUM-19 par rapport au CUM-18 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les frais de vente et de commercialisation ont augmenté de 4 201 \$, ou 117 %, en raison de ce qui suit : • La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente un accroissement des frais de vente et de commercialisation de 2 866 \$ pour 2019. • L'augmentation des frais de vente et de commercialisation de Knight de 1 335 \$, ou 37 %, découlant des activités commerciales, y compris la préparation en vue du lancement de nouveaux produits. T4-19 par rapport au T4-18 Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, les frais de vente et de commercialisation ont augmenté de 3 541 \$, ou 390 %, en raison de ce qui suit : • La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente un accroissement des frais de vente et de commercialisation de 2 866 \$ pour le T4-19. • L'augmentation des frais de vente et de commercialisation de Knight de 675 \$, ou 74 %, découlant des activités commerciales, y compris la préparation en vue du lancement de nouveaux produits.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Charges administratives	CUM-19 par rapport au CUM-18 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les charges administratives ont augmenté de 15 822 \$, ou 183 %, en raison de ce qui suit : • La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente un accroissement des charges administratives de 2 773 \$ pour 2019. • L'augmentation des charges administratives de Knight de 13 049 \$, ou 151 %, découlant principalement de ce qui suit : • Des charges de 3 756 \$ pour des frais juridiques, de consultation et de services-conseils engagés auprès d'un actionnaire et conseiller en communications, d'un conseiller financier et des avocats de Knight relativement à la campagne d'activistes, à la course aux procurations médiatisée et aux litiges connexes entre la Société et l'actionnaire dissident Meir Jakobsohn, chef de la direction de Medison. • Des charges de 8 019 \$ pour des frais juridiques, de consultation et de services-conseils liés à l'acquisition de GBT (se reporter à la section 3 pour de plus amples renseignements). Knight prévoit engager d'autres charges importantes relativement à l'OPAO en 2020. T4-19 par rapport au T4-18 Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, les charges administratives ont augmenté de 9 468 \$, ou 357 %, en raison de ce qui suit : • La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente un accroissement des charges administratives de 2 773 \$ pour 2019. • L'augmentation des charges administratives de Knight de 6 695 \$, ou 252 %, principalement attribuable à des charges de 5 542 \$ pour des frais juridiques, de consultation et de services-conseils liés à l'acquisition de GBT (se reporter à la section 3 pour de plus amples renseignements). Knight prévoit engager d'autres charges importantes relativement à l'OPAO en 2020.
Recherche et développement	CUM-19 par rapport au CUM-18 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les frais de recherche et de développement ont augmenté de 1 922 \$, ou 97 %, en raison de ce qui suit : • La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente un accroissement des frais de recherche et de développement de 778 \$ pour 2019. • L'augmentation des frais de recherche et de développement de Knight de 1 144 \$, ou 57 %, principalement attribuable aux demandes d'approbation réglementaire d'Ibsrela^{MC}, d'Imvexxy^{MC} et de Bijuva^{MC} présentées à Santé Canada. T4-19 par rapport au T4-18 Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, les frais de recherche et de développement ont augmenté de 919 \$, ou 187 %, en raison de ce qui suit : • La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente un accroissement des frais de recherche et de développement de 778 \$ pour le T4-19. • L'augmentation des frais de recherche et de développement de Knight de 141 \$, ou 29 %, principalement attribuable aux demandes d'approbation réglementaire de Bijuva^{MC} présentées à Santé Canada.
Amortissement des immobilisations incorporelles	CUM-19 par rapport au CUM-18 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 1 568 \$, ou 85 %, en raison de ce qui suit : • L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises dans le cadre de l'acquisition de GBT représente 1 715 \$. Se reporter à la section 3 pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation du prix d'acquisition. • Aucune variation importante dans l'amortissement de Knight.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Amortissement des immobilisations incorporelles (suite)	T4-19 par rapport au T4-18 Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, l'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 1 662 \$, ou 348 %, en raison de ce qui suit : • L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises dans le cadre de l'acquisition de GBT représente 1 715 \$. Se reporter à la section 3 pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation du prix d'acquisition. • Aucune variation importante dans l'amortissement de Knight.
Dépréciation des immobilisations incorporelles	CUM-19 par rapport au CUM-18 et T4-19 par rapport au T4-18 • Par suite d'un changement dans les attentes commerciales à l'égard de certaines immobilisations incorporelles. • Se reporter à la note 13 des états financiers annuels pour de plus amples renseignements.
Produits d'intérêts	• Ils comprennent les « produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti » et les « autres produits d'intérêts ». • Les produits d'intérêts sont tirés principalement des intérêts réalisés sur les prêts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les titres négociables, et comprennent également les intérêts au titre de la désactualisation des prêts consentis. CUM-19 par rapport au CUM-18 • Les produits d'intérêts pour le CUM-19 ont atteint 23 542 \$, soit une augmentation de 12 %, ou 2 608 \$, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une augmentation de la moyenne du solde des prêts et d'une hausse des taux d'intérêt, contrebalancées par une diminution de la moyenne des soldes de trésorerie et des titres négociables. T4-19 par rapport au T4-18 • Les produits d'intérêts pour le T4-19 ont atteint 5 434 \$, soit une diminution de 9 %, ou 510 \$, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une diminution de la moyenne des soldes de trésorerie et des titres négociables, contrebalancée par une augmentation de la moyenne du solde des prêts et une hausse des taux d'intérêt.
Charge d'intérêts	CUM-19 par rapport au CUM-18 et T4-19 par rapport au T4-18 • La consolidation des résultats financiers de GBT a représenté un accroissement de la charge d'intérêts de 370 \$ pour le T4-19 et l'exercice 2019. La charge d'intérêts de GBT se rapporte principalement à l'intérêt sur ses emprunts bancaires. Se reporter à la section 7 pour obtenir de plus amples renseignements sur la dette. • La partie de la charge d'intérêts de Knight s'élevant à 644 \$ se rapporte aux intérêts au titre de la désactualisation du passif lié à l'OPAO. Se reporter à la section 3 pour de plus amples renseignements.
Autres produits¹	CUM-19 par rapport au CUM-18 • Le montant du CUM-19 découle des frais réalisés sur des prêts stratégiques et des frais de règlement réalisés lors d'un placement stratégique dans un fonds. • Le montant du CUM-18 est attribuable aux frais de remboursement anticipé reçus à l'égard des prêts consentis à Medimetriks et à Profound. T4-19 par rapport au T4-18 • Pas d'autres produits importants réalisés au T4-19 ou au T4-18.

¹ Les autres produits comprennent les produits liés à la prestation de services-conseils et d'autres services, les profits provenant des remboursements anticipés des prêts et les produits tirés des opérations de prêts stratégiques.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Perte nette (profit net) sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	- Par suite de la réévaluation des actifs financiers évalués à la JVRN. CUM-19 par rapport au CUM-18 - Profit net principalement attribuable aux profits latents à la réévaluation des placements stratégiques dans des fonds et aux profits réalisés sur les distributions reçues des placements stratégiques dans des fonds, contrebalancés par les variations de la juste valeur des prêts stratégiques, des titres de capitaux propres et des instruments dérivés. T4-19 par rapport au T4-18 - Profit net principalement attribuable aux profits latents à la réévaluation des placements stratégiques dans des fonds et aux profits réalisés sur les distributions reçues des placements stratégiques dans des fonds, contrebalancés par les variations de la juste valeur des prêts stratégiques et des instruments dérivés. Se reporter à la note 15 des états financiers annuels pour de plus amples renseignements.
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	Se reporter à la section 11 pour de plus amples renseignements sur la cession du placement dans Medison.
Perte (profit) de change	CUM-19 par rapport au CUM-18 - La consolidation des résultats financiers de GBT représente un profit de change de 1 558 \$ attribuable aux profits relatifs globaux sur certains actifs nets libellés en monnaies étrangères. - La perte de change de Knight de 8 060 \$ est en grande partie imputable à la réévaluation du passif lié à l'OPAO à la suite de laquelle une perte de 5 113 \$ a été comptabilisée. Le montant résiduel s'explique par des pertes relatives sur certains actifs financiers libellés en dollars américains et en euros par suite de l'appréciation du dollar canadien. T4-19 par rapport au T4-18 - La consolidation des résultats financiers de GBT représente un profit de change de 1 558 \$ attribuable aux profits relatifs globaux sur certains actifs nets libellés en monnaies étrangères. - La perte de change de Knight de 4 745 \$ est en grande partie imputable à la réévaluation du passif lié à l'OPAO à la suite de laquelle une perte de 5 113 \$ a été comptabilisée. La perte est en partie contrebalancée par des profits relatifs sur certains actifs financiers libellés en euros.
Perte liée à l'hyperinflation	- La perte se rapporte à une perte sur la position monétaire nette (les actifs monétaires moins les passifs monétaires) dans le cadre de la comptabilisation liée à l'hyperinflation. - Pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation liée à l'hyperinflation, se reporter à la note 2.3 des états financiers annuels.
Charge(recouvrement) d'impôt sur le résultat	CUM-19 par rapport à CUM-18 Réduction de la charge d'impôt différé en raison des profits réalisés sur des placements stratégiques dans des fonds.

Mesure non conforme aux IFRS : résultat d'exploitation ajusté

La Société présente des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée prescrite selon les IFRS. La Société est d'avis que ces mesures sont utiles pour aider les actionnaires, les analystes en placement et les autres lecteurs à comprendre son rendement financier et à interpréter l'incidence de la transaction GBT sur la Société. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et peuvent ne pas être calculées comme des mesures financières libellées de façon semblable présentées par d'autres entreprises.

La Société définit le « résultat d'exploitation ajusté » comme le résultat d'exploitation ajusté pour exclure l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles, l'amortissement des immobilisations corporelles, les coûts d'acquisition et les charges non récurrentes engagées, mais pour tenir compte des produits d'intérêts, nets de la charge d'intérêts, et des coûts liés aux contrats de location. En outre, le résultat d'exploitation ajusté ne tient pas compte de la partie du résultat ajusté de GBT attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Analyse des ajustements

Coûts d'acquisition	Les coûts d'acquisition correspondent aux charges de 5 542 \$ engagées pour le trimestre et de 8 019 \$ engagées pour la période de douze mois au titre des frais juridiques, de consultation et de services-conseils liés à l'acquisition de GBT (voir la section 3 pour de plus amples renseignements).
Autres charges non récurrentes	Les autres charges non récurrentes correspondent aux charges qui n'ont pas été engagées par la Société dans le cours normal des activités et qui ne devraient pas être engagées dans le cours normal des activités. En 2019, la Société a comptabilisé des charges de 3 756 \$ (300 \$ en CUM-2018) liées à la campagne d'activistes, à la course aux procurations médiatisées et aux litiges connexes entre Knight et l'actionnaire dissident Meir Jakobsohn, chef de la direction de Medison.
Produits d'intérêts	Comprend les « produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti » et les « autres produits d'intérêts » découlant principalement de l'intérêt sur les prêts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les titres négociables, y compris les intérêts au titre de la désactualisation des prêts consentis.
Charge d'intérêts sur les emprunts bancaires	Comprend la charge d'intérêts de GBT liée surtout à l'intérêt sur les emprunts bancaires, compte non tenu des intérêts au titre de la désactualisation de Knight.

Pour le trimestre et la période de douze mois clos le 31 décembre 2019, la Société a calculé le résultat d'exploitation ajusté comme suit :

	T4-19			CUM-19				CUM-18
	Knight ¹	GBT ^{1, 2}	Total	T4-18	Knight ¹	GBT ^{1, 2}	Total	
Résultat d'exploitation	(13 064)	7 117	(5 947)	(1 139)	(24 000)	7 117	(16 883)	(5 783)
Ajustements du résultat d'exploitation :								
Amortissement des immobilisations incorporelles	425	1 715	2 140	478	1 698	1 715	3 413	1 845
Dépréciation des immobilisations incorporelles	4 226	—	4 226	—	4 226	—	4 226	—
Amortissement des immobilisations corporelles	100	452	552	24	405	452	857	87
Coûts d'acquisition	5 542	—	5 542	—	8 019	—	8 019	—
Autres charges non récurrentes	—	410	410	300	3 756	410	4 166	300
Charges locatives (ajustement selon IFRS 16)	(75)	(261)	(336)	—	(303)	(261)	(564)	—
Produits d'intérêts	5 434	—	5 434	5 944	23 542	—	23 542	20 934
Charge d'intérêts sur les emprunts bancaires	—	(370)	(370)	—	—	(370)	(370)	—
Résultat d'exploitation ajusté	2 588	9 063	11 651	5 607	17 343	9 063	26 406	17 383

¹ Se reporter aux informations sur les secteurs opérationnels à la section 23 pour obtenir la définition de « Knight » et de « GBT ».

² Non ajusté pour la participation ne donnant pas le contrôle de 48,8 %.

Variations du résultat d'exploitation ajusté

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, le résultat d'exploitation ajusté s'est établi à 11 651 \$, une augmentation de 6 044 \$, ou 108 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Une tranche de 9 063 \$ de cette augmentation était attribuable à la consolidation des résultats financiers de GBT et a été contrebalancée par une intensification des activités de vente et de commercialisation de Knight attribuable aux lancements de produits et par un accroissement de certaines charges administratives. Pour la période de douze mois, le résultat d'exploitation ajusté s'est fixé à 26 406 \$, une hausse de 9 023 \$, ou 52 %, du fait essentiellement de la consolidation des résultats financiers de GBT.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

SITUATION FINANCIÈRE**Section 5 – Bilans**

	31 décembre 2019			31 décembre 2018	Variation	
	Knight ¹	GBT ^{1, 2}	Total		\$	% ³
ACTIF						
Courant						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	158 813	15 455	174 268	244 785	(70 517)	29 %
Titres négociables	235 045	—	235 045	445 003	(209 958)	47 %
Créances clients et autres débiteurs	15 479	87 988	103 467	11 618	91 849	791 %
Stocks	504	70 366	70 870	1 136	69 734	6 139 %
Charges payées d'avance et dépôts	1 186	2 120	3 306	138	3 168	2 296 %
Autres actifs financiers courants	26 303	—	26 303	14 030	12 273	87 %
Impôts sur le résultat à recevoir	738	7 527	8 265	821	7 444	907 %
Total des actifs courants	438 068	183 456	621 524	717 531	(96 007)	13 %
Titres négociables	126 869	—	126 869	97 274	29 595	30 %
Créances clients et autres débiteurs	—	4 715	4 715	—	4 715	s. o.
Charges payées d'avance et dépôts	—	4 652	4 652	—	4 652	s. o.
Actifs au titre de droits d'utilisation	897	5 512	6 409	—	6 409	s. o.
Immobilisations corporelles	124	22 515	22 639	794	21 845	2 751 %
Immeubles de placement	—	1 740	1 740	—	1 740	s. o.
Immobilisations incorporelles	13 521	159 851	173 372	17 475	155 897	892 %
Goodwill	—	88 262	88 262	—	88 262	s. o.
Autres actifs financiers	132 848	—	132 848	113 314	19 534	17 %
Participation dans une entreprise associée	—	—	—	79 145	(79 145)	s. o.
Actifs d'impôt différé	2 823	1 168	3 991	2 959	1 032	35 %
Autre débiteur	41 582	—	41 582	23 340	18 242	78 %
	318 664	288 415	607 079	334 301	272 778	82 %
Actifs détenus en vue de la vente	74 601	2 099	76 700	—	76 700	s. o.
Placement dans GBT ⁴	188 635	(188 635)	—	—	—	s. o.
Total de l'actif	1 019 968	285 335	1 305 303	1 051 832	235 471	24 %

¹ Se reporter aux informations sur les secteurs opérationnels à la section 23 pour obtenir la définition de « Knight » et de « GBT ».² Comprend les ajustements de la juste valeur comptabilisés lors du regroupement d'entreprises.³ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.⁴ Le placement dans GBT a été affecté aux actifs nets identifiés à la date d'acquisition.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	31 décembre 2019				Variation	
	Knight ¹	GBT ^{1, 2}	Total	31 décembre 2018	\$	% ³
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Passifs courants						
Fournisseurs et charges à payer	14 424	79 982	94 406	6 100	88 306	1 448 %
Obligations locatives	300	1 488	1 788	—	1 788	s. o.
Autres passifs	301	1 449	1 750	—	1 750	s. o.
Passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	184 023	—	184 023	—	184 023	s. o.
Emprunts bancaires	—	50 557	50 557	—	50 557	s. o.
Impôts sur le résultat à payer	12 752	2 695	15 447	10 705	4 742	44 %
Autres soldes à payer	2 833	—	2 833	197	2 636	1 338 %
Autres produits différés	—	—	—	183	(183)	s. o.
Total des passifs courants	214 633	136 171	350 804	17 185	333 619	1 941 %
Obligations locatives	625	4 187	4 812	—	4 812	s. o.
Emprunts bancaires	—	5 022	5 022	—	5 022	s. o.
Autres soldes à payer	1 431	268	1 699	4 615	(2 916)	63 %
Passifs d'impôt différé	—	27 860	27 860	—	27 860	s. o.
Total du passif	216 689	173 508	390 197	21 800	368 397	1 690 %
Capitaux propres						
Capital social	723 832	—	723 832	761 844	(38 012)	5 %
Bons de souscription	785	—	785	785	—	0 %
Surplus d'apport	16 463	—	16 463	14 326	2 137	15 %
Cumul des autres éléments du résultat global	13 643	3 762	17 405	20 955	(3 550)	17 %
Résultats non distribués	48 556	3 690	52 246	232 122	(179 876)	77 %
Attribuables aux actionnaires de la Société	803 279	7 452	810 731	1 030 032	(219 301)	21 %
Participations ne donnant pas le contrôle	—	104 375	104 375	—	104 375	s. o.
Total des capitaux propres	803 279	111 827	915 106	1 030 032	(114 926)	11 %
Total du passif et des capitaux propres	1 019 968	285 335	1 305 303	1 051 832	253 471	24 %

¹ Se reporter aux informations sur les secteurs opérationnels à la section 23 pour obtenir la définition de « Knight » et de « GBT ».² Comprend les ajustements de la juste valeur comptabilisés lors du regroupement d'entreprises.³ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018

Trésorerie et équivalents de trésorerie, et titres négociables (courants et non courants)	Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 7 – Situation de trésorerie et sources de financement.
Créances clients et autres débiteurs (courants et non courants)	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les créances clients et autres débiteurs ont augmenté de 96 564 \$, ou 831 %, en raison de ce qui suit : • La consolidation du bilan de GBT représente une tranche de 92 703 \$ du solde des créances clients et autres débiteurs. • L'augmentation du solde des créances clients et autres débiteurs de Knight de 3 861 \$, ou 33 %, principalement attribuable au calendrier de recouvrement des paiements. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 9 des états financiers annuels.
Stocks	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les stocks ont augmenté de 69 734 \$, ou 6 139 %, principalement en raison de la consolidation des résultats financiers de GBT qui a représenté une tranche de 70 366 \$ du solde des stocks.
Charges payées d'avance et dépôts (courants et non courants)	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les charges payées d'avance et dépôts ont augmenté de 7 820 \$, ou 5 667 %, en raison de ce qui suit : • La consolidation du bilan de GBT représente une tranche de 6 772 \$ des charges payées d'avance et dépôts. • L'augmentation du solde des charges payées d'avance et dépôts de Knight de 1 048 \$, ou 759 %, principalement attribuable à un dépôt de 1 000 \$ effectué relativement à une convention.
Autres actifs financiers (courants et non courants)	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les autres actifs financiers ont augmenté de 31 807 \$, ou 25 %, en raison de ce qui suit : Prêts et autres créances : Augmentation de 2 896 \$ principalement attribuable à des prêts additionnels s'élevant à 23 905 \$ émis dans le cadre de conventions conclues avec Moksha8 et Triumvira, en partie contrebalancés par des remboursements de prêts de 11 174 \$ et des variations de la juste valeur et d'un écart de conversion de 9 835 \$. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts stratégiques de Knight, se reporter à la section 9. Placements en titres de capitaux propres, bons de souscription et instruments dérivés : Augmentation de 1 904 \$ attribuable à des bons de souscription additionnels obtenus au cours de l'exercice et à la réévaluation des placements en titres de capitaux propres, des bons de souscription et des instruments dérivés. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 15 des états financiers annuels. Fonds : Augmentation de 27 007 \$ attribuable à des appels de fonds de 20 175 \$ et à des ajustements de réévaluation à la valeur de marché de 32 230 \$, contrebalancés par des distributions reçues de 18 090 \$, des distributions à recevoir de 2 456 \$ et des pertes de change de 4 852 \$. Pour de plus amples renseignements sur les placements stratégiques de Knight, se reporter la section 10.
Impôts sur le résultat à recevoir	• Principalement liés aux dépôts au titre de l'impôt sur le résultat.
Actifs au titre de droits d'utilisation	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté de 6 409 \$, en raison de ce qui suit : • La consolidation du bilan de GBT qui représente une tranche de 5 512 \$ du solde des actifs au titre de droits d'utilisation. • Augmentation du solde des actifs au titre de droits d'utilisation de Knight de 897 \$ en raison de l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019. • Se reporter à la section 25 pour de plus amples renseignements.
Immobilisations corporelles	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles ont augmenté de 21 845 \$, ou 2 751 %, principalement en raison de la consolidation du bilan de GBT qui a représenté une augmentation de 22 515 \$.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018

Immeubles de placement	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les immeubles de placement ont augmenté de 1 740 \$ en raison de la consolidation du bilan de GBT.
Immobilisations incorporelles	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les immobilisations incorporelles ont augmenté de 155 897 \$, ou 892 %, en raison de ce qui suit : • Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises dans le cadre de l'acquisition de GBT représentent une tranche de 159 851 \$ du solde des immobilisations incorporelles. • La diminution du solde des immobilisations incorporelles de Knight de 3 954 \$ qui découle principalement de la charge d'amortissement, de la radiation de certains paiements d'étape précédemment comptabilisés et de la dépréciation de certaines immobilisations incorporelles à la valeur recouvrable en raison d'un changement dans les attentes commerciales. La diminution est en partie contrebalancée par des ajouts liés à un paiement initial et à certains paiements d'étape aux termes de conventions de licence liées à des produits.
Goodwill	• Le goodwill comptabilisé en 2019 se rapporte à la transaction GBT. • Se reporter la section 3 pour de plus amples renseignements.
Actifs d'impôt différé	• Augmentation en raison de la transaction GBT.
Autre débiteur	• L'augmentation découle du dépôt de 18 242 \$ effectué auprès de Revenu Québec par suite d'un avis de nouvelle cotisation. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 6.
Actifs détenus en vue de la vente et participation dans une entreprise associée	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les actifs détenus en vue de la vente ont augmenté de 76 700 \$, et la participation dans une entreprise associée a diminué de 79 145 \$ en raison de ce qui suit : • La consolidation du bilan de GBT représente une tranche de 2 099 \$ du solde des actifs détenus en vue de la vente. • Knight et Medison ont conclu une convention d'achat et de règlement définitive, aux termes de laquelle Knight a accepté de vendre sa participation de 28,3 % pour une contrepartie de 77 000 \$. Par conséquent, le solde de la participation dans une entreprise associée a été reclassé comme un actif détenu en vue de la vente au 21 novembre 2019. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 11.
Fournisseurs et charges à payer	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les fournisseurs et charges à payer ont augmenté de 88 306 \$, ou 1 448 %, en raison de ce qui suit : • La consolidation du bilan de GBT représente une tranche de 79 982 \$ du solde des fournisseurs et charges à payer. • L'augmentation des fournisseurs et charges à payer de Knight de 8 324 \$, ou 136 %, qui s'explique principalement par les charges additionnelles engagées en raison de la transaction GBT et le calendrier des achats et des paiements. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 20 des états financiers annuels.
Passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	• Le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire se rapporte à l'offre publique d'achat unifiée requise pour acquérir la participation restante de 48,8 % dans GBT. Se reporter à la section 3 pour de plus amples renseignements.
Obligations locatives (courantes et non courantes)	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les obligations locatives ont augmenté de 6 600 \$ en raison de ce qui suit : • La consolidation du bilan de GBT représente une tranche de 5 675 \$ du solde des obligations locatives. • L'augmentation du solde des obligations locatives de Knight de 925 \$ en raison de l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019. • Se reporter à la section 25 pour de plus amples renseignements.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018

Emprunts bancaires (courants et non courants)	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les emprunts bancaires ont augmenté de 55 579 \$ en raison de la consolidation du bilan de GBT. Se reporter à la section 7 pour de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires contractés par GBT.
Impôts sur le résultat à payer	• Augmentation découlant de la transaction GBT
Autres soldes à payer (courants et non courants)	• Aucune variation importante
Autres produits différés	• Aucune variation importante
Passifs d'impôt différé	• Principalement attribuable à l'impôt différé à l'égard des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée à la suite de la transaction GBT
Capital social	• Diminution attribuable à l'achat d'actions ordinaires de Knight dans le cadre de l'OPRCNA. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 21 des états financiers annuels.
Surplus d'apport	• L'augmentation est attribuable à la charge de rémunération fondée sur des actions. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres dans les états financiers annuels.
Cumul des autres éléments du résultat global	• Diminution découlant de la perte au titre des autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de la Société de 3 550 \$ pour l'exercice. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres des états financiers annuels.
Résultats non distribués	• Diminution découlant de l'achat d'actions ordinaires de Knight dans le cadre de l'OPRCNA et du passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire comptabilisé dans le cadre de la transaction GBT (pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 3), en partie contrebalancés par le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 14 517 \$ pour 2019. • Pour de plus amples renseignements, voir l'état des variations des capitaux propres des états financiers annuels.
Participations ne donnant pas le contrôle	• Se rapportent aux participations ne donnant pas le contrôle acquises dans le cadre de la transaction GBT et au résultat global pour la période d'un mois close le 31 décembre 2019 attribuable aux actionnaires minoritaires de GBT.

Section 6 – Avis de nouvelle cotation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession par Knight en 2014 d'un bon d'évaluation prioritaire détenu par sa filiale en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) Inc. Un bon d'évaluation prioritaire est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Le bon d'évaluation prioritaire de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l'approbation par la FDA d'Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotation prévoient que Knight est tenue de verser à l'ARC et à Revenu Québec un montant total de respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l'ARC en juillet 2018 et à Revenu Québec, en février 2019.

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d'appel. La Société est d'avis qu'à l'issue probable du processus d'appel, elle recouvrera la totalité de son dépôt de 41 582 \$ et n'a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du bon d'évaluation prioritaire dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si Knight estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l'impôt sur le résultat à payer historiques.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 7 – Situation de trésorerie et sources de financement

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds de titres de capitaux propres, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides dont les échéances varient et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses à l'égard des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

La Société est d'avis que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables existants ainsi que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation suffisent à financer les activités courantes, à répondre aux besoins actuels en matière de fonds de roulement et à financer les acquisitions futures de produits et les acquisitions du siège social. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités des flux de trésorerie et doit être lu en parallèle avec nos tableaux des flux de trésorerie consolidés.

	T4-19	T4-18	Variation		CUM		Variation	
			\$	% ¹	2019	2018	\$	% ¹
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	7 504	3 253	4 251	131 %	4 596	(5 739)	10 335	s. o.
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(144 134)	(64 105)	(80 029)	125 %	(11 860)	(252 314)	240 454	95 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(9 012)	51	(9 063)	s. o.	(62 795)	290	(63 085)	s. o.
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(145 642)	(60 801)	(84 841)	140 %	(70 059)	(257 763)	187 704	73 %
Écart de conversion, montant net	785	2 364	(1 579)	67 %	(458)	6 088	(6 546)	s. o.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	319 125	303 222	15 903	5 %	244 785	496 460	(251 675)	51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à la fin de la période	174 268	244 785	(70 517)	29 %	174 268	244 785	(70 517)	29 %
Titres négociables à la fin de la période	361 914	542 277	(180 363)	33 %	361 914	542 277	(180 363)	33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie, trésorerie soumise à restrictions et titres négociables à la fin de la période	536 182	787 062	(250 880)	32 %	536 182	787 062	(250 880)	32 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions, déduction faite des emprunts bancaires	118 689	244 785	(126 096)	52 %	118 689	244 785	(126 096)	52 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-19 par rapport au T4-18	2019 par rapport à 2018
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont trait principalement à la trésorerie provenant des produits des activités ordinaires, des dividendes provenant des entreprises associées et des intérêts reçus, contrebalancés par les charges d'exploitation, notamment les salaires, les frais de recherche et de développement, les frais liés à la publicité et à la promotion et les autres charges de l'entreprise. De plus, Knight a déposé un montant de 18 242 \$ auprès de Revenu Québec lié à la vente en 2014 du bon d'évaluation prioritaire. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne tiennent pas compte des produits des activités ordinaires et des charges sans effet de trésorerie comme les profits ou pertes latents ou réalisés sur les actifs financiers, la charge de rémunération fondée sur des actions, les amortissements, le profit ou la perte de change, la perte liée à l'hyperinflation, la quote-part du résultat net et les dividendes de l'entreprise associée, les autres produits, les autres produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.	
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, les flux de trésorerie sont principalement attribuables aux éléments suivants : • l'acquisition de GBT, déduction faite de la trésorerie acquise, au montant de 172 306 \$; • le règlement de contrats de change à terme de 3 447 \$; • l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 627 \$, le tout en partie contrebalancé par : • un produit net tiré des titres négociables d'un montant de 18 220 \$; • un produit net tiré des distributions provenant de fonds d'un montant de 7 172 \$; • un produit net tiré du remboursement de prêts consentis d'un montant de 4 958 \$; • un produit net tiré de la cession de placements dans des titres de capitaux propres d'un montant de 2 029 \$.	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les flux de trésorerie sont principalement attribuables aux éléments suivants : • l'acquisition de GBT, déduction faite de la trésorerie acquise, au montant de 172 306 \$; • l'émission nette de prêts consentis d'un montant de 11 506 \$; • le règlement de contrats de change à terme de 3 447 \$; • l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 2 948 \$; • les placements nets dans des fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie d'un montant de 2 085 \$, le tout contrebalancé par : • un produit net tiré des titres négociables d'un montant de 176 866 \$; • un produit net tiré de la cession de placements dans des titres de capitaux propres d'un montant de 3 699 \$.
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont principalement attribuables au rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA, aux remboursements de capital et aux paiements d'intérêts sur les emprunts bancaires, aux remboursements du capital des obligations locatives, au produit tiré du remboursement des prêts consentis pour l'achat d'actions et à la participation des employés et des administrateurs au régime d'achat d'actions de la Société.	

Après la transaction GBT, la dette de la Société au 31 décembre 2019 était la suivante :

	Devise de la dette	Taux d'intérêt	Échéance	Courante	Non courante
				\$	\$
Banques					
Citibank	ARS	18,40 %	2 novembre 2020	2 991	—
Itaú Unibanco	BRL	1,65 % (+100 % CDI)	8 décembre 2023	42 532	—
Banco Santander	BRL	2,00 % (+100 % CDI)	13 décembre 2021	5 034	5 022
Total des emprunts bancaires				50 557	5 022

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les échéances des remboursements des emprunts bancaires sont les suivantes :

	\$
Moins de 1 an	50 557
De 1 an à 2 ans	5 022
De 2 ans à 5 ans	—
Plus de 5 ans	—
Total	55 579

Citibank

L'emprunt a été accordé à une filiale de GBT en novembre 2017 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT. Il s'agit d'un emprunt à l'étranger en pesos argentins consenti par la Citibank N.A. (New York) à un taux fixe de 18,40 % par année (21,66 % tout compris après les retenues d'impôt) venant à échéance le 2 novembre 2020. La Société peut rembourser d'avance l'emprunt à Citibank moyennant des frais de remboursement anticipé.

L'emprunt bancaire comprend les déclarations et garanties d'usage, ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. L'une de ces clauses consiste à obtenir le consentement avant un changement de contrôle. Une dispense de la clause de consentement en cas de changement de contrôle a été obtenue de Citibank dans le cadre de la transaction GBT. Au 31 décembre 2019, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Itaú Unibanco Brasil

L'emprunt consenti par l'Itaú Unibanco Brasil a été accordé à une filiale de GBT en décembre 2017 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT ainsi que par un nantissement grevant ses créances. Le remboursement du capital de 16 667 BRL et les intérêts sont dus sur une base semestrielle. La Société peut rembourser d'avance l'emprunt à Citibank moyennant des frais de remboursement anticipé.

L'emprunt bancaire comprend les déclarations et garanties d'usage, ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. L'une de ces clauses consiste à obtenir le consentement avant un changement de contrôle. Lors de l'acquisition de GBT par la Société, une dispense de la clause de consentement en cas de changement de contrôle a été demandée à Itaú Unibanco Brasil. Au 31 décembre 2019, la dispense n'avait pas encore été obtenue et, par conséquent, l'emprunt accordé par l'Itaú est présenté comme un passif courant. La Société respecte les autres clauses restrictives rattachées à l'emprunt. Au 30 mars 2020, la Société n'avait toujours pas reçu la dispense.

Banco Santander

L'emprunt consenti par Banco Santander a été accordé à une filiale de GBT en décembre 2018 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT. Le remboursement du capital de 7 771 BRL et les intérêts sont dus sur une base semestrielle. La Société peut rembourser d'avance l'emprunt à Banco Santander moyennant des frais de remboursement anticipé.

L'emprunt comprend les déclarations et garanties d'usage, ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. Au 31 décembre 2019, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS**Section 8 – Produits****8.1 Produits de Knight**

Knight est à la recherche de possibilités d'acquisition ou d'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques, de produits de santé de grande consommation ainsi que d'appareils médicaux au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. La filiale en propriété exclusive de Knight à la Barbade met au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares. Knight prévoit élargir son portefeuille de produits dans ses domaines thérapeutiques actuels au Canada et à l'échelle mondiale et tirer parti de son expertise en vente et en commercialisation spécialisées, en acquisition de produits et en obtention de licences afin de s'assurer un avantage concurrentiel par rapport à l'offre de produits pharmaceutiques sur le marché, diminuant ainsi les risques scientifiques, les longs délais de développement et les coûts élevés y associés.

Knight a un portefeuille de produits en processus de soumission pour approbation réglementaire, aux étapes de précommercialisation et aux premières étapes de la commercialisation. De telles activités nécessitent un investissement financier important; par conséquent, il est prévu que les frais de vente et de commercialisation ainsi que les frais de recherche et de développement de la Société augmenteront. Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille de produits de Knight.

Produits pharmaceutiques sur ordonnance

Produit	Indication/indication éventuelle	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Droits pour le territoire
Antidouleur/gastro-intestinal				
Movantik®	CCO	AstraZeneca	Commercialisé au CAN et approuvé en ISR	CAN, ISR
Probuphine®	Dépendance aux opioïdes	Titan	Commercialisé	CAN
Ibsrela ^{MC}	SCI-C	Ardelyx	Soumis	CAN
Mytesi ^{MC}	Soulagement symptomatique de la diarrhée non infectieuse chez les patients adultes atteints du VIH/SIDA sous TAR	Jaguar	Soumission à venir	CAN, ISR
	Autres troubles liés à la diarrhée		Étape préclinique – phase 2	
Gamme de produits de NeurAxon	Migraine aiguë, douleurs et troubles neurologiques	s. o.	Étape préclinique – phase 3	CAN, ISR, RUS, ZAF
Gamme de produits d'Antibe	Douleur chronique et inflammation	Antibe	Étape préclinique – phase 2	CAN, ISR, RUS, ZAF

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produit	Indication/indication éventuelle	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Droits pour le territoire
Oncologie				
NERLYNX®	Cancer du sein de type HER2-positif	Puma	Homologué	CAN
Gamme de produits d'Advaxis	Cancers liés au VPH et autres	Advaxis	Phase 1 – phase 3	CAN
Gamme de produits de Triumvira	Nouvelles thérapies de cellules T pour le traitement du cancer	Triumvira	Étape préclinique	CAN ¹ , ISR, MEX, BRA, COL
Trelstar®	Cancer de la prostate	Debiopharm	Homologué	CAN ²
Produits ophtalmiques				
AzaSite ^{MC}	Conjonctivite bactérienne	Akorn	Homologué	CAN
Iluvien®	Œdème maculaire diabétique	Alimera	Homologué	CAN
Netildex®	Inflammation oculaire	SIFI	Homologué	CAN
Santé des femmes				
Imvexxy ^{MC}	Dyspareunie modérée à grave	TXMD	Soumis	CAN, ISR
Bijuva ^{MC}	Symptômes modérés à graves de l'atrophie vulvo-vaginale due à la ménopause	TXMD	Soumis	CAN, ISR
Autres				
Impavido®	Leishmaniose	s. o.	Commercialisé	Mondial
Burinex®	Œdème associé à une insuffisance cardiaque congestive, à une cirrhose du foie et à une maladie rénale	Karo	Commercialisé	CAN
Arakoda ^{MC}	Prévention du paludisme	60P	Soumission à venir	CAN, ISR, RUS, AMLAT ³
Gamme de produits de 60P	Autres maladies tropicales	60P	Phase 2	CAN, ISR, RUS, AMLAT ³
Tenapanor	Hyperphosphatémie	Ardelyx	Phase 3	CAN

¹ Exclut le TACO1-CD19.² Knight a conclu une convention de licence avec Debiopharm, laquelle devrait se conclure au cours du premier semestre de 2020. À la conclusion de cette convention, les droits de commercialisation de ce produit au Canada seront transférés à Knight.³ Produits de choix pour l'AMLAT.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits de santé de grande consommation et appareils médicaux

Produit	Description	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Droits pour le territoire
Neuragen®	Douleur neuropathique périphérique et diabétique	s. o.	Commercialisé ¹	Mondial (sauf les États-Unis)
Gamme de produits Synergy	Divers produits de santé destinés aux consommateurs	Synergy	Commercialisé ²	CAN, ISR, ROM, RUS, ZAF
FLEXISEQ ^{MC}	Douleur et raideurs articulaires associées à l'arthrose	PBB	Pas encore commercialisé	QUE, ISR
Gamme de produits de Crescita	Produits dermocosmétiques	Crescita	Pas encore commercialisé	ISR, ROM, RUS, ZAF, CAR
TULSA-PRO®	Ablation de la prostate	Profound	Soumission à venir	CAN

¹ Approuvé et commercialisé seulement au Canada et EAU.

² Produits commercialisés de choix.

Movantik®

En décembre 2016, Knight a conclu une convention avec AstraZeneca en vue d'obtenir les droits de commercialisation de Movantik® au Canada et en Israël, aux termes de laquelle Knight est chargée de toutes les activités commerciales, réglementaires et relatives à la chaîne d'approvisionnement. Movantik® est le premier antagoniste de récepteurs mus opioïdes à action périphérique et en prise orale unique quotidienne pour le traitement de la CCO chez les patients adultes atteints de douleurs non provoquées par le cancer et ne répondant pas adéquatement aux laxatifs. Selon les estimations présentées dans le Guide pratique du Collège des médecins de famille du Canada, au moins 26 % des utilisateurs chroniques d'opioïdes seraient atteints de la CCO. D'après les données d'IQVIA, les ventes de Movantik® au Canada se sont établies à 1 643 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (1 359 \$ en 2018).

Probuphine®

Le 1^{er} février 2016, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec Braeburn pour commercialiser Probuphine® au Canada. Probuphine®, médicament indiqué pour le traitement de la dépendance aux drogues opioïdes, est un implant sous-cutané, conçu pour administrer de la buprénorphine en continu pendant six mois suivant un traitement unique, favorisant ainsi le respect du traitement et la rétention des patients. Santé Canada a approuvé Probuphine® le 18 avril 2018 pour la prise en charge de la dépendance aux opioïdes chez le patient dont l'état clinique est stable grâce à la buprénorphine administrée par voie sublinguale à une dose n'excédant pas 8 mg jumelée à une thérapie et un soutien psychosocial. Le Probuphine® doit être administré par un professionnel de la santé qui a réussi le programme de formation relatif au Probuphine®.

Le 29 octobre 2018, Knight a annoncé le lancement commercial du Probuphine® au Canada. De plus, la Société a conclu une convention avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique concernant le Probuphine® et a jusqu'à présent obtenu son remboursement au moyen des régimes publics d'assurance gérés par l'Alberta, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, le Québec, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, les Anciens Combattants Canada et les SSNA.

Tenapanor

Le 16 mars 2018, Knight a conclu avec Ardelyx une convention de licence exclusive pour commercialiser le Tenapanor au Canada. Tenapanor est un traitement par petite molécule de premier ordre ayant terminé le développement de phase 3 du traitement du SCI-C (commercialisé sous Ibsrela^{MC}) et fait présentement l'objet d'une étude de phase 3 pour l'hyperphosphatémie. Ardelyx a reçu l'approbation réglementaire de la FDA des É.-U. en septembre 2019 pour le Ibsrela^{MC}. Le 26 juin 2019, Santé Canada a accepté d'étudier la présentation de l'Ibsrela^{MC}.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Jaguar

Le 24 septembre 2018, Knight a conclu un accord de distribution, de licence et d'approvisionnement avec Jaguar qui concède à Knight le droit exclusif de commercialiser Mytesi® (comprimés à action retardée contenant 125 mg de crofelemer) et les produits connexes au Canada et en Israël ainsi qu'un droit de première négociation pour la commercialisation de Mytesi® et des produits connexes dans certains pays en Amérique latine. Mytesi® est un produit approuvé par la FDA aux É.-U. et est indiqué pour le soulagement symptomatique de la diarrhée non infectieuse chez des patients adultes atteints du VIH/SIDA sous TAR.

Gamme de produits d'Antibe

Le 13 novembre 2015, Knight a conclu une convention exclusive de distribution et de licence à long terme avec Antibe afin de commercialiser les médicaments anti-inflammatoires et antidouleur d'Antibe ainsi que certains de ses produits futurs au Canada et dans des pays choisis. Le 20 mars 2018, Antibe a annoncé que l'objectif principal de la phase 2B de l'étude d'innocuité gastro-intestinale de son médicament phare, l'ATB-346, a été atteint. Le 21 janvier 2019, Antibe a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation de Santé Canada qui lui permet d'amorcer la deuxième partie de la phase 2B de son étude d'évaluation de l'efficacité des plages de dosage de ce même médicament. L'objectif principal de cette étude est d'évaluer l'efficacité d'ATB-346 à réduire la douleur associée à l'arthrose sur une période de traitement de 14 jours.

Iluvien®

Le 21 juillet 2015, Knight a conclu une convention avec Alimera aux termes de laquelle Knight a acquis les droits de distribution exclusive au Canada d'Iluvien®, implant intravitréen à libération prolongée pour le traitement de l'œdème maculaire diabétique. Santé Canada a approuvé Iluvien® le 26 novembre 2018 pour le traitement de l'œdème maculaire diabétique. En septembre 2019, l'ACMTS a publié son rapport final recommandant qu'Iluvien® ne soit pas remboursé par les régimes d'assurance publics. Knight étudie avec Alimera la possibilité de relancer le processus de soumission.

Netildex®

Le 2 août 2016, Knight a conclu un accord de licence lui conférant les droits exclusifs de commercialiser Netildex® au Canada. Netildex® est une combinaison médicamenteuse fixe de nétilmicine et de dexaméthasone pour le traitement chez les adultes (y compris les personnes âgées) des conditions d'inflammation oculaire dans le segment antérieur de l'œil à la suite de l'ablation d'une cataracte, lorsqu'un traitement topique d'appoint visant à réduire le risque d'infection bactérienne est indiqué. Le 23 octobre 2019, Netildex® a été approuvé par Santé Canada.

NERLYNX®

Le 9 janvier 2019, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec Puma en vue d'obtenir les droits exclusifs de commercialisation de NERLYNX® (nélatinib) au Canada. Le 16 juillet 2019, Santé Canada a approuvé NERLYNX® pour le traitement adjuvant prolongé du cancer du sein HER2-positif (surexpression des récepteurs HER2) au stade précoce chez des adultes qui suivent un traitement adjuvant à base de trastuzumab. De plus, en juillet 2019, Puma a soumis, pour approbation par la FDA des É.-U., le nélatinib en association avec la capécitabine pour le traitement du cancer du sein métastatique HER2-positif pour les patients qui n'ont pas répondu à deux traitements antérieurs ou plus dirigés contre le HER2. En décembre 2019, le CEEP a publié son rapport final dans lequel il recommandait que NERLYNX® ne soit pas remboursé par les régimes d'assurance publics. Knight a lancé NERLYNX® à la fin de 2019 et la Société concentrera ses efforts sur l'accès à ce médicament par les patients en 2020.

Gamme de produits de Triumvira

Le 20 février 2019, Knight a conclu une convention de prêt garanti et de licence exclusive avec Triumvira afin de commercialiser les futurs produits approuvés au Canada, en Israël, au Mexique, en Colombie ainsi que TAC01-CD19 en Israël, au Mexique, au Brésil et en Colombie. Triumvira développe de nouveaux traitements par cellules T qui sont plus sécuritaires et efficaces que les thérapies géniques actuelles contre le cancer, y compris les thérapies à récepteur antigénique chimérique et à récepteur de l'antigène des cellules T modifiées.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

TXMD

Le 31 juillet 2018, Knight a conclu une convention de licence exclusive visant les droits de commercialisation d'Imvexxy^{MC} et de Bijuva^{MC} au Canada et en Israël. Imvexxy^{MC} est un produit TXMD approuvé par la FDA (insert vaginal à base d'œstradiol), pour le traitement de la dyspareunie modérée à grave (douleur vaginale associée à l'activité sexuelle), un symptôme de l'atrophie vulvo-vaginale due à la ménopause. Bijuva^{MC}, qui a été approuvé par la FDA des É.-U. le 18 octobre 2018, est une hormonothérapie bio-identique combinée consistant en œstradiol et progestérone sous forme de capsule orale de gélatine molle pour le traitement des symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause. Le 30 octobre 2019 et le 26 novembre 2019, Knight a annoncé que Santé Canada a accepté de procéder à l'évaluation respectivement d'Imvexxy^{MC} et de Bijuva^{MC}.

Impavido®

Le 27 février 2014, Knight a fait l'acquisition des droits à l'échelle mondiale d'Impavido® en vertu de la convention de séparation d'entreprise conclue avec Paladin. Impavido® est un médicament administré par voie orale à base de miltefosine pour le traitement de la leishmaniose viscérale, cutanée ou cutanéomuqueuse causée par un parasite protozoaire se retrouvant dans plus de 20 espèces de Leishmania et a été approuvé pour la vente aux États-Unis, en Allemagne et en Israël. Le lancement d'Impavido® aux États-Unis a été effectué en mars 2016 par le partenaire de commercialisation de Knight, Profounda. Le 1^{er} août 2018, Knight a concédé à Biopas les droits de commercialisation d'Impavido® pour les territoires de la Colombie, du Pérou, de l'Équateur et du Paraguay.

Arakoda^{MC}

Le 10 décembre 2015, la Société a conclu une convention de prêt avec 60P pour le développement de la tafenoquine, médicament qui vise à prévenir le paludisme chez les adultes. En contrepartie du prêt consenti, Knight a obtenu les droits de commercialisation de ce produit au Canada, en Israël, en Russie et en Amérique latine. Le produit a été approuvé par la FDA le 9 août 2018.

Burinex®

Le 26 avril 2019, la Société a conclu avec Karo une convention de distribution de Burinex®, produit indiqué pour le traitement de l'œdème associé à l'insuffisance cardiaque congestive, la cirrhose et la maladie rénale, y compris le syndrome néphrotique. Selon la convention, Knight recevra des honoraires de distribution modiques sur la vente de Burinex®.

Trelstar®

Le 8 janvier 2020, Knight a annoncé qu'elle avait conclu une convention avec Debiopharm visant les droits commerciaux au Canada de Trelstar® pour le traitement du cancer de la prostate de stade avancé. Trelstar® est approuvé et vendu au Canada. La convention devrait être conclue au premier semestre de 2020, moment à partir duquel Knight pourra entreprendre les activités commerciales et commencer à comptabiliser les produits des activités ordinaires connexes.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

8.2 Produits de GBT

GBT a pour objectif de commercialiser et de vendre des produits novateurs sous licence et de développer, fabriquer et commercialiser des produits pharmaceutiques génériques spécialisés de marque. Le modèle d'affaires de GBT est concentré sur des domaines thérapeutiques comme les maladies infectieuses, l'oncologie et l'oncohématologie, les maladies rares, les traitements spéciaux et l'immunologie. Certains des principaux produits du portefeuille de produits de GBT sont décrits ci-après.

AmBisome®

AmBisome® (amphotéricine B) est une préparation d'amphotéricine B liposomique administrée sous forme de poudre lyophilisée non pyrogène stérile par perfusion intraveineuse. Ce médicament est indiqué pour 1) le traitement empirique d'infections fongiques présumées chez des patients à risque de neutropénie fébrile, 2) le traitement de la méningite cryptococcique chez les patients atteints du VIH, 3) le traitement d'infections mycosiques ou de mycoses systémiques opportunistes et endémiques graves et profondes, 4) le traitement des fièvres persistantes d'origine indéterminée chez des patients neutropéniques qui ne répondent pas à l'antibiothérapie après 96 heures, ce qui est fortement révélateur d'une infection fongique systémique causée par *Candida*, *Aspergillus* ou *Cryptococcus*, et 5) le traitement de la leishmaniose viscérale chez les adultes et les enfants immunocompétents. AmBisome® est distribué sous licence de Gilead et fait partie du portefeuille des sociétés affiliées brésiliennes de GBT depuis plus de vingt ans. GBT est responsable de toutes les activités commerciales au Brésil affiliées, ainsi qu'en Bolivie, au Paraguay et au Pérou.

Vidaza® et Vidaza® GX

Vidaza® (azacytidine) est indiqué dans le traitement des patients atteints de l'un des sous-types de syndrome myélodysplasique : anémie réfractaire ou anémie réfractaire avec sidéroblastes en couronne (si elle est accompagnée de neutropénie ou de thrombocytopénie ou requiert des transfusions), d'anémie réfractaire avec excès de blastes, d'anémie réfractaire avec excès de blastes en transformation et de leucémie myélomonocytaire chronique. Vidaza® est distribué sous licence de Celgene (désormais appelée BMS), et GBT détient les droits de commercialisation du produit au Brésil. De plus, GBT détient les droits sur Vidaza® GX, qui a été lancé en 2019.

Abraxane®/Abraxus®

Abraxane®/Abraxus® (particules du paclitaxel liées aux protéines pour injection en suspension) est indiqué pour le traitement de première intention de l'adénocarcinome métastatique du pancréas, en association avec la gemcitabine. Au Mexique, Abraxus® est également utilisé en monothérapie pour le traitement du cancer du sein métastatique chez des patients adultes pour qui le traitement de première intention de la maladie métastatique a échoué et pour qui le traitement standard par les anthracyclines est contre-indiqué. Abraxane®/Abraxus® est distribué sous licence de Celgene (désormais appelée BMS), et GBT détient les droits de commercialisation du produit au Brésil et au Mexique.

Halaven®

Halaven® (mésilate d'éribuline) est un dérivé synthétique de l'halicondrine B, qui appartient à la classe des halichondrines appelées antinéoplasiques. Halaven® est indiqué pour 1) le traitement du cancer du sein local avancé ou le cancer du sein métastatique qui s'est propagé après au moins un type de chimiothérapie de la maladie au stade avancé. Le traitement antérieur doit avoir compris une anthracycline et une taxane administrées dans le contexte adjuvant ou métastatique sauf si ce schéma thérapeutique n'était pas approprié, et 2) le traitement du sarcome des tissus mous métastatiques pour les patients qui ont reçu une chimiothérapie pour une pathologie avancée ou métastatique. Halaven® est distribué sous licence d'Eisai et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine, sauf le Mexique. Eisai détient les droits de commercialisation du produit au Mexique.

Lenvima®

Lenvima® (lenvatinib) est indiqué pour 1) le traitement des patients adultes atteints d'un carcinome thyroïdien différencié (papillaire, folliculaire, à cellules de Hürthle) local avancé ou métastatique, réfractaire à l'iode radioactif et progressif, 2) le traitement de patients adultes atteints de carcinome hépatocellulaire avancé ou non résécable qui n'ont pas reçu de

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

traitement systémique antérieur, 3) le traitement de patients adultes atteints de carcinome hépatocellulaire avancé après un traitement antiangiogénique antérieur, en association avec évérolimus. Lenvima® est distribué sous licence d'Eisai et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine, sauf le Mexique. Eisai détient les droits de commercialisation du produit au Mexique.

Inovelon®

Inovelon® (rufinamide) est un agent antiépileptique qui possède une nouvelle structure dérivée du triazole et qui a des effets anticonvulsifs généralisés. Il est commercialisé en Europe, aux États-Unis et au Japon à titre de traitement adjuvant du syndrome de Lennox-Gastaut, l'une des formes les plus graves et incurables des crises d'épilepsie infantile. Inovelon® est distribué sous licence d'Eisai et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine.

Fycompa®

Fycompa® (pérampanel) est un agent antiépileptique utilisé en traitement adjuvant dans la gestion des crises partielles chez les patients adultes atteints d'une épilepsie qui n'est pas maîtrisée de façon satisfaisante par un traitement conventionnel. Fycompa® est distribué sous licence d'Eisai et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine.

Salofalk®

Salofalk® est indiqué pour le traitement de la colite ulcéreuse aiguë ou pour le traitement préventif des récurrences ainsi que pour le traitement des épisodes aigus de la maladie de Crohn. Salofalk® est distribué sous licence de Dr. Falk Pharma et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Colombie, en Argentine et au Pérou.

Portefeuille de médicaments anti-infectieux de Gilead

Le portefeuille de médicaments anti-VIH de Gilead comprend Atripla®, Complera®, Genvoya®, Stribild®, Truvada® et Viread®. Le portefeuille de traitements contre l'hépatite C de Gilead comprend Epclusa®, Harvoni®, Sovaldi® et Vemlidy®. GBT détient les droits de commercialisation de ces produits dans divers pays de l'Amérique latine.

Ladevina®

Ladevina® (légalidomide) est indiqué pour 1) le traitement, à titre de monothérapie d'entretien, du myélome multiple diagnostiqué précocement chez des patients qui ont reçu une greffe de cellules souches autologues et chez les patients atteints de lymphome à cellules du manteau réfractaire ou récidivant, 2) le traitement de patients atteints d'une anémie avec dépendance transfusionnelle causée par un syndrome myélodysplasique de risque faible ou intermédiaire-1 associé à une anomalie chromosomique isolée del[5 q], 3) le traitement, en polythérapie, du myélome multiple chez les patients adultes sans traitement antérieur qui ne sont pas candidats à une greffe, et 4) le traitement, en association avec le dexaméthasone et en deuxième intention, du myélome multiple chez les patients qui ont reçu au moins un traitement antérieur et qui n'ont pas répondu au traitement. Ladevina® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de GBT et est commercialisé en Argentine, au Chili et en Colombie.

Fibridoner®

Fibridoner® (pirfénidone) est indiqué pour le traitement de la fibrose pulmonaire idiopathique de légère à modérée chez les adultes. Fibridoner® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de GBT et est commercialisé en Argentine.

Zyvalix®

Zyvalix® (acétate d'abiratéron) est indiqué en association avec la prednisone pour le traitement du carcinome de la prostate métastatique résistant à la castration et du carcinome de la prostate métastatique à risque élevé sensible à la castration. Zyvalix® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de GBT et est commercialisé en Argentine, au Chili et en Colombie.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 9 – Prêts stratégiques

Knight finance d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans tous les marchés géographiques, dans le but de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. En règle générale, les prêts portent intérêt à un taux situé dans la fourchette inférieure à deux chiffres et peuvent être assortis d'une contrepartie additionnelle pour la Société. Ces prêts sont souvent accompagnés de droits sur des produits ou d'options rattachées à ceux-ci pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Ces prêts renforcent les liens de Knight dans le secteur des sciences de la vie et, par conséquent, ont contribué à ce qu'elle obtienne, directement ou indirectement, des droits sur des produits. En date du présent rapport, Knight comptait quatre prêts garantis en cours consentis à des sociétés du secteur des sciences de la vie, comme le présente le tableau ci-après. Jusqu'ici, le portefeuille de prêts stratégiques a permis l'acquisition de produits de santé visant les consommateurs ou l'obtention de droits de vente sous licence à leur égard (comme il a été décrit à la section 8) et l'acquisition des gammes de produits d'Antibe, de 60P, de TULSA-PRO® et de Triumvira.

Solde notionnel des prêts au 31 décembre 2019

Entité	En monnaie d'origine	En dollars canadiens ¹
Moksha8	11 993 \$ US	15 577 \$
Synergy	5 500 \$ US	7 143 \$
60P ²	6 310 \$ US	8 195 \$
Triumvira	5 000 \$ US	6 494 \$
Total		37 409 \$

¹ Converti au taux de change de clôture de la Banque du Canada le 30 décembre 2019.

² Compte non tenu de la débenture convertible de 60P reçue en contrepartie des prêts consentis à 60P.

Au 31 décembre 2019, le solde notionnel des prêts s'élevait à 37 409 \$ (28 803 \$ US) (27 935 \$ au 31 décembre 2018, y compris un montant de 24 296 \$ (17 810 \$ US)). Le tableau suivant présente les variations dans les prêts et autres créances au cours de l'exercice clos le 31 décembre.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les variations dans les prêts et autres créances au cours de l'exercice clos le 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts \$	Rembourse- ments de prêts \$	(Perte nette) profit net sur actifs financiers ¹ \$	Change ² \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2019								
Coût amorti	2 964	2 061	(2 700)	—	(144)	2 181	—	2 181
JVRN	24 711	21 844	(8 474)	(8 672)	(1 019)	28 390	13 439	14 951
Total	27 675	23 905	(11 174)	(8 672)	(1 163)	30 571	13 439	17 132
2018								
Coût amorti	2 034	2 659	(1 878)	—	149	2 964	2 728	236
JVRN	58 330	4 376	(39 863)	(800)	2 668	24 711	4 937	19 774
Total	60 364	7 035	(41 741)	(800)	2 817	27 675	7 665	20 010

¹ Variations nettes liées à la variation de la juste valeur des prêts consentis et à la comptabilisation des profits au jour 1.

² Comptabilisation d'une perte de 463 \$ au compte de résultat à titre de « perte (profit) de change » (profit de 1 149 \$ en 2018) et d'une perte de 700 \$ à l'état du résultat global à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (profit de 1 668 \$ en 2018).

Moksha8

Le 17 octobre 2018, la Société avait initié une relation stratégique avec Moksha8, société pharmaceutique spécialisée exerçant ses activités au Brésil et au Mexique, au moyen de l'émission d'un billet d'un capital de 2 599 \$ (2 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 %. Le billet avait été comptabilisé selon la méthode du coût amorti et remboursé en février 2019.

Le 15 février 2019, la Société a conclu une convention de financement avec Moksha8 à hauteur de 170 525 \$ (125 000 \$ US) (la « convention de financement »), dont une tranche de 13 134 \$ (10 000 \$ US) a été initialement émise. Le prêt consenti a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 13 449 \$ (10 213 \$ US), puis à la JVRN par la suite. Le prêt porte à intérêt au taux de 15 % par année et vient à échéance cinq ans après la date d'émission. De plus, Knight a reçu des bons de souscription représentant 5 % des actions diluées de Moksha8.

Le 30 septembre 2019, la Société a consenti un prêt supplémentaire de 1 987 \$ (1 500 \$ US) à titre d'avance dans le cadre d'un engagement de prêt futur à Moksha8 à un taux d'intérêt de 15 % par année. Le prêt vient à échéance en 2021 et a été comptabilisé à sa valeur nominale, laquelle représente la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. Au 31 décembre 2019, le solde notionnel total des prêts s'élevait à 15 577 \$ (11 993 \$ US).

Aux termes de la convention de financement, Knight s'est engagée à consentir un ou des prêts additionnels totalisant au plus 13 637 \$ (10 500 \$ US) qui seront octroyés au moment où Moksha8 atteindra les cibles de rentabilité prédéfinies. De plus, la Société peut, à son entière discrétion, consentir un ou des prêts supplémentaires pour un montant total de 129 880 \$ (100 000 \$ US) visant l'expansion de la Société et l'acquisition de licences de produits.

Triumvira

Le 20 février 2019, la Société a conclu une convention de prêt garanti de 6 585 \$ (5 000 \$ US) avec Triumvira pour le développement de ses nouvelles thérapies de cellules T (la « convention de prêt Triumvira »). Le prêt porte intérêt à un taux de 15 % par année et vient à échéance le 20 février 2020. Le prêt consenti a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 6 264 \$ (5 000 \$ US), puis à la JVRN par la suite. En outre, Knight a reçu des bons de souscription visant l'achat de 3,5 % des actions ordinaires diluées de Triumvira et le droit exclusif de commercialiser les futurs produits approuvés de Triumvira au Canada, en Israël, au Mexique et en Colombie, et le TAC01-CD19 en Israël, au Mexique, au Brésil et en Colombie.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Medimetriks

Au cours de 2016, Knight avait consenti à Medimetriks des prêts garantis de 31 290 \$ (23 000 \$ US) pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation de l'OPA-15406 d'Otsuka. Le 7 mars 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de capital de 25 894 \$ (20 000 \$ US) et des intérêts courus et honoraires de 3 569 \$ (2 757 \$ US). Après le remboursement anticipé et les remboursements de capital prévus de 2 923 \$ (2 250 \$ US), le solde du prêt s'élevait à 1 005 \$ (750 \$ US). Le solde résiduel du prêt a été intégralement remboursé le 18 juin 2019.

Crescita

Le 20 décembre 2019, Knight a reçu un remboursement anticipé de 3 656 \$ de Crescita, correspondant au remboursement intégral du capital et des intérêts.

60P

Le 10 décembre 2015, la Société a conclu une convention de prêt stratégique avec 60P (le « prêt consenti à 60P ») pour le développement de la tafenoquine (« Arakoda^{MC} »), médicament qui vise à prévenir le paludisme chez les adultes. Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 15 % et vient à échéance le 31 décembre 2020. En contrepartie du prêt consenti à 60P, Knight a obtenu les droits de commercialisation d'Arakoda^{MC} au Canada, en Israël et en Russie. Au 31 décembre 2016, le solde notionnel du prêt s'élevait à 3 815 \$ (2 842 \$ US).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Knight a consenti à 60P un prêt supplémentaire de 8 051 \$ (6 303 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % et avait obtenu le droit de recevoir à titre de paiement en trésorerie des honoraires fondés sur la réussite de 753 \$ (600 \$ US). De plus, le 18 décembre 2017, 60P avait procédé à une PNM à l'égard d'Arakoda^{MC} à la FDA des États-Unis. Au 31 décembre 2017, le solde notionnel du prêt s'élevait à 11 472 \$ (9 145 \$ US).

Le 8 février 2018, 60P a remboursé 5 613 \$ (4 460 \$ US), ce qui a fait passer le solde notionnel du prêt à 5 859 \$ (4 685 \$ US). Le 24 avril 2018, Knight a modifié la convention de prêt conclue avec 60P et s'est engagée à consentir un prêt supplémentaire pouvant atteindre 2 777 \$ (2 100 \$ US) portant intérêt à 15 % (le « prêt supplémentaire consenti à 60P »), pour soutenir l'approbation par les organismes de réglementation et la commercialisation d'Arakoda^{MC} (la « modification de la convention de prêt consenti à 60P »). En contrepartie de la modification de la convention de prêt consenti à 60P, 60P s'était engagée à verser à Knight un montant supplémentaire de 3 848 \$ (3 000 \$ US), majoré d'un taux d'intérêt annuel de 9 %, le 23 avril 2023 (la « débenture de 60P »). Aux termes de la débenture de 60P, Knight a le droit de convertir la débenture de 60P, en tout temps avant sa date d'échéance, en actions ordinaires de 60P à un prix d'exercice déterminé (l'« option de conversion de 60P »). De plus, 60P et Knight ont conclu un accord de licence exclusive concédant à Knight le droit de commercialiser Arakoda^{MC} en Amérique latine.

En raison de la modification de la convention de prêt consenti à 60P, la Société a comptabilisé le prêt supplémentaire consenti à 60P et un instrument hybride, représentant la débenture de 60P et l'option de conversion de 60P (l'« instrument hybride de 60P »), à leurs justes valeurs respectives de 1 554 \$ (1 139 \$ US) et 1 312 \$ (961 \$ US). À la date de la transaction, la juste valeur du prêt supplémentaire consenti à 60P, déterminée d'après la méthode d'actualisation des flux de trésorerie en utilisant un taux d'actualisation de 20,01 %, s'élevait à 2 321 \$ (1 809 \$ US). La juste valeur de l'instrument hybride de 60P s'élevait à 1 958 \$ (1 526 \$ US) et correspond à la somme de la juste valeur de la débenture de 60P et de celle de l'option de conversion de 60P établies en utilisant respectivement la méthode d'actualisation des flux de trésorerie et le modèle Black et Scholes.

Le 27 décembre 2019, la Société a modifié sa convention de prêt conclue avec 60P. Dans le cadre de la modification, Knight a reçu un remboursement de capital de 658 \$ (500 \$ US). Au 31 décembre 2019, la juste valeur du prêt a été établie à néant, et le solde notionnel du prêt s'élevait à 8 195 \$ (6 310 \$ US).

Antibe

Le 13 novembre 2015, Knight a investi dans des débentures convertibles garanties de premier rang émises par Antibe pour un montant en capital de 500 \$. En contrepartie des débentures, la Société a reçu une option de conversion, en vertu de laquelle les débentures peuvent être converties, jusqu'à leur date d'échéance, en actions ordinaires d'Antibe au prix de 0,22 \$ l'action (l'« option de conversion d'Antibe »). Le 27 mars 2018, Knight a exercé son option de conversion d'Antibe contre 2 489 889 actions ordinaires d'Antibe. Par conséquent, Knight a décomptabilisé le prêt et l'instrument dérivé et a comptabilisé un placement dans des titres de capitaux propres évalué à la JVRN de 996 \$.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Profound

Le 30 avril 2015, la Société a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti à Profound un prêt de 4 000 \$ portant intérêt à un taux annuel de 15 % et venant à échéance le 3 juin 2019. Le 26 juillet 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de 3 188 \$ de Profound, correspondant au remboursement intégral du capital, des intérêts et des honoraires.

Pediapharm

Le 30 mars 2015, la Société a investi 1 250 \$ dans des débetures convertibles de Pediapharm. Le 27 décembre 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de 1 305 \$ de Pedigram, correspondant au remboursement intégral du capital, des intérêts et des honoraires.

Section 10 – Placements stratégiques

Placements dans des fonds

Knight investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie. Elle en dégage un rendement semblable à celui de tout autre commanditaire de ces fonds et peut obtenir un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs de partout dans le monde pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Depuis la mise en œuvre de la stratégie axée sur les fonds, Knight s'est engagée à investir auprès des gestionnaires de fonds ci-après, un total d'environ 126 653 \$, dont un montant de 44 116 \$ demeurait engagé au 31 décembre 2019. À ce jour, les placements dans des fonds d'investissement de capital-risque ont mené à l'obtention de licences au Canada visant un produit d'Alimera, nommément Iluvien®, et un portefeuille de produits d'Advaxis. Knight ne prévoit pas investir dans d'autres fonds de capital-risque.

Entité	Engagements	
	En monnaie d'origine	En dollars canadiens ¹
Teralys Capital	30 000 \$ CA	30 000 \$
Domain Associates LLC	25 000 \$ US	29 063 \$
Forbion Capital Partners	19 500 EUR	27 550 \$
Gestion d'actifs sectoriels ²	13 000 \$ US	13 919 \$
Sanderling Ventures LLC	10 000 \$ US	11 625 \$
HarbourVest Partners LLC	10 000 \$ CA	10 000 \$
TVM Capital GmbH	1 600 \$ US	1 996 \$
Bloom Burton Healthcare Lending Trust ³	1 500 \$ CA	1 500 \$
Genesys Capital Management (Fund III) Inc.	1 000 \$ CA	1 000 \$
Total		126 653 \$

¹ Converti au taux de change à midi de la Banque du Canada à la date d'engagement (en utilisant le taux de clôture au 31 décembre 2019, l'engagement total aurait représenté 135 357 \$).

² Knight a reçu un remboursement de capital intégral sur son placement de 13 000 \$ US dans le NEMO II de Sectoral et s'est par la suite engagée à réinvestir 10 000 \$ US dans le NEMO III de celle-ci.

³ Représente un placement dans un fonds de titres de créance.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Depuis le début des placements stratégiques dans des fonds, la Société a investi 115 013 \$ et reçu des distributions de 59 322 \$ sur lesquelles un profit de 21 396 \$ a été réalisé. De plus, au 31 décembre 2019, les placements dans des fonds étaient comptabilisés à leur juste valeur de 114 061 \$, représentant un profit latent cumulé de 36 974 \$. Le tableau suivant présente les variations dans les placements dans des fonds au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts ¹ \$	Distributions ^{2,3} \$	Profit net sur actifs financiers \$	Change ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de la période \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2019	87 054	20 175	(20 546)	32 230	(4 852)	114 061	2 832	111 229
2018	54 968	27 169	(6 769)	6 937	4 749	87 054	—	8 7 054

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou des fonds de titres de créance, y compris 4 176 \$ US et 3 010 € (y compris 8 568 \$ US et 3 772 € en 2018).

² Distributions reçues des fonds, y compris 8 430 \$ US et 724 € (y compris 1 275 \$ US et 2 586 € en 2018).

³ Comprennent une distribution à recevoir de 2 456 \$ (néant en 2018).

⁴ Comptabilisation d'une perte de 1 690 \$ au compte de résultat à titre de « perte (profit) de change » (profit de 900 \$ en 2018) et d'une perte de 3 162 \$ à l'état du résultat global à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (profit de 3 849 \$ en 2018).

Autres placements

Placement dans Crescita

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, Knight a cédé 899 200 actions ordinaires de Crescita à un prix moyen de 1,02 \$ l'action, pour un produit total de 916 \$. Les actions ordinaires vendues avaient été précédemment acquises par Knight à un prix moyen de 0,60 \$ l'action. Au 31 décembre 2019, Knight détenait un total de 1 935 489 actions ordinaires et 396 000 bons de souscription de Crescita.

Profound

Au cours de 2019, Knight a vendu 185 200 actions ordinaires de Profound pour un produit total de 2 413 \$. Les actions ordinaires vendues avaient été précédemment acquises par Knight à un prix moyen de 6,55 \$ l'action.

Autres

La Société a conclu des contrats à terme et des contrats à terme non livrables (les « contrats de change ») afin d'acquérir une portion importante de BRL nécessaire pour financer l'offre publique d'achat unifiée. Par conséquent, un actif dérivé de 1 096 \$ a été comptabilisé au 31 décembre 2019. Voir la note 6 des états financiers annuels pour de plus amples renseignements sur la transaction GBT.

Pour de plus amples renseignements sur le mouvement des titres de capitaux propres et instruments dérivés détenus par Knight au cours du trimestre, voir la note 15, « Autres actifs financiers », des états financiers annuels.

Section 11 – Stratégie à l'échelle internationale

La stratégie à l'échelle internationale de Knight est axée sur la recherche d'entreprises et de produits qui correspondent à son modèle opérationnel actuel, mais qui sont situés dans des régions de choix, notamment l'Amérique latine, le Moyen-Orient, Israël, l'Australie, la Roumanie, la Russie, l'Afrique subsaharienne et d'autres pays, à l'exception des États-Unis, des pays d'Europe de l'Ouest, du Japon et de la Chine.

Le 29 novembre 2019, la Société a acquis une participation majoritaire dans GBT, société pharmaceutique spécialisée latino-américaine exerçant ses activités au Brésil, en Argentine, en Colombie, au Mexique, au Chili, au Pérou, en Équateur,

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

en Uruguay, au Paraguay et en Bolivie. Cette acquisition transformationnelle positionne Knight comme une société pharmaceutique spécialisée panaméricaine (à l'exclusion des É.-U.) de premier plan. Knight est d'avis que l'Amérique latine et les autres pays où elle veut prendre de l'expansion internationalement offrent des possibilités de croissance et de valeur importantes. Se reporter à la section 3 pour de plus amples renseignements sur la transaction GBT.

Participation dans Medison

Le 9 septembre 2015, Knight a acquis une participation de 28,3 % dans Medison, société pharmaceutique spécialisée, détenue par des intérêts privés et établie en Israël. La contrepartie versée au titre de la participation dans Medison s'est élevée à 83 131 \$, ce qui comprend la juste valeur de 10 580 884 actions ordinaires de Knight émises à l'intention de Medison et de l'actionnaire en détenant le contrôle.

Le 21 novembre 2019, Knight et Medison ont conclu une convention d'achat et de règlement définitive (la « convention Medison ») en vertu de laquelle Knight a convenu de vendre sa participation de 28,3 %, pour une contrepartie en trésorerie de 77 000 \$. Dans le cadre de la convention Medison, les parties ont convenu de se libérer mutuellement de toute réclamation et de retirer toutes les procédures judiciaires engagées par les deux parties. Enfin, Medison, qui, avec ses sociétés affiliées, détient environ 10 400 000 actions, ou 7,5 % de Knight, s'est engagée à maintenir le statu quo pendant quatre ans et se départira de sa position dans Knight au cours de cette période.

La transaction a été conclue le 16 mars 2020 et Knight a reçu un montant de 57 750 \$. Le montant résiduel de 19 250 \$ est détenu par un fiduciaire et devrait être remis à Knight dès la délivrance d'un certificat fiscal par la Israel Tax Authority.

Au 31 décembre 2019, la participation de la Société dans Medison est présentée comme un actif détenu en vue de la vente. Avant le reclassement, la participation dans Medison était comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. La participation avait été comptabilisée initialement au coût, puis ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société du résultat net de Medison et de tout dividende versé à la Société. Le résultat net est ajusté pour refléter l'amortissement de la réévaluation à la juste valeur de la quote-part des actifs nets identifiables de Medison acquis par la Société et son incidence fiscale.

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers annuels.

	T4-19	T3-19	T2-19	T1-19	T4-18	T3-18	T2-18	T1-18
Valeur comptable de la participation	—	73 729	74 623	75 402	79 145	79 031	78 990	77 697
Amortissement d'ajustements liés à la JVM	(767)	(1 377)	(1 378)	(1 378)	(1 377)	(1 378)	(1 378)	(1 378)
Quote-part du résultat net, déduction faite d'ajustements liés à la JVM	458	128	(372)	692	114	89	(151)	503
Dividendes	—	—	—	4 159	—	—	—	—

La Société présente les principales informations financières tirées des états financiers consolidés de Medison établis en ILS et selon les PCGR d'Israël, lesquels sont ensuite convertis en IFRS et en dollars canadiens aux fins de l'information financière, compte non tenu de l'amortissement d'ajustements liés à la juste valeur à l'acquisition :

	T4-19	T3-19	T2-19	T1-19	T4-18	T3-18	T2-18	T1-18
Produits des activités ordinaires	49 968	77 735	74 761	75 303	72 650	63 482	64 260	60 259
Résultat net	4 329	5 324	3 558	7 322	5 262	5 189	4 352	6 653

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GESTION DU RISQUE

Section 12

12.1 Risque de change

Transaction GBT

Depuis le 29 novembre 2019, à la clôture de la transaction GBT, la Société est exposée de façon importante aux devises des marchés émergents d'Amérique latine. GBT génère une importante partie de ses produits des activités ordinaires en BRL, ARS et COP et autres devises latino-américaines (BOB, MXN, PEN, PYG, UYU et CLO). Ces devises ont toujours été volatiles et pourraient entraîner des variations importantes des résultats de la Société lorsqu'ils sont convertis en dollars canadiens. De plus, GBT est exposée à une asymétrie des devises en raison de certains produits pharmaceutiques, ingrédients pharmaceutiques actifs et coûts d'exploitation libellés dans des devises de marchés développés (CHF, \$ US, €). L'asymétrie des devises expose GBT à un risque de change qui pourrait entraîner des variations importantes de la marge brute ou du résultat net de la Société.

Risque de change lié aux actifs financiers nets

Une importante portion des actifs financiers nets détenus par Knight sont libellés en \$ US, €, BRL, ARS, CLP et COP, ce qui entraîne un risque financier imputable aux variations de la valeur des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. Toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné les variations présentées ci-après dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2019 \$	2018 \$
Risque de change (variation de 5 %)		
\$ US	5 283	12 111
€	1 222	1 117
BRL	9 410	—
ARS	331	—
COP	689	—
CLP	94	—

La Société est également exposée à un risque de change en raison de transactions libellées en BOB, CHF, MXN, PEN, PYG et UYU. Une variation de 5 % de l'exposition nette de la Société aux devises susmentionnées aurait entraîné une variation de 95 \$ dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global.

Dans le cadre de l'offre d'achat publique unifiée, la Société a conclu des contrats de change afin d'atténuer son exposition au risque de change. Au 31 décembre 2019, la Société détenait des contrats de change à terme pour vendre des \$ CA et acheter 105 458 \$ US à un taux moyen pondéré de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US (le « contrat \$ US »). La Société a conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des \$ US et acheter 510 791 BRL à un taux moyen de 4,10 BRL pour 1 \$ US (le « contrat BRL »). Après la fin de l'exercice, la Société a conclu un autre contrat de change à terme pour vendre des \$ CA et acheter 18 984 \$ US à un taux de 1,3148 \$ CA pour 1 \$ US (l'« autre contrat \$ US »). Au 30 mars 2020, la Société avait une obligation d'acheter 510 791 BRL à un taux moyen de 3,12 BRL pour 1 \$ CA en fonction du contrat \$ US, de l'autre contrat \$ US et du contrat BRL. Ces contrats seront exercés au moment du lancement de l'offre publique d'achat unifiée. Une variation de 5 % du taux de change du BRL par rapport au \$ CA aurait entraîné une variation de 7 798 \$ dans le compte de résultat.

12.2 Risque de prix sur titres de capitaux propres

Le risque de prix sur titres de capitaux propres découle des variations des prix de marché des placements dans des titres de capitaux propres et dans des fonds ainsi que des instruments dérivés. Les valeurs comptables des placements exposés au risque de prix sur les instruments de capitaux propres étaient de 126 280 \$ au 31 décembre 2019 (98 553 \$ au 31 décembre 2018). La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé à la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

12.3 Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt lié aux produits d'intérêts sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la note 8 des états financiers annuels. Toutes choses étant égales par ailleurs, un recul de 1 % du taux d'intérêt sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres négociables aurait entraîné une diminution des produits d'intérêts de 5 362 \$ sur une période de un an.

12.4 Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles pour remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, afin de couvrir toutes ses obligations financières. La Société prévoit ses flux de trésorerie prévisionnels de façon périodique tant par filiale que de manière consolidée. Si des problèmes sont relevés, les équipes de direction travaillent avec les équipes locales pour fournir un soutien en matière de liquidité. La Société négocie des lignes de crédit avec des banques mondiales et régionales afin de diversifier ses options et de garantir des taux de financement concurrentiels.

Au 31 décembre 2019, il n'y avait pas de restriction au titre des flux de trésorerie de ces fonds, et aucun de ces fonds n'avait été engagé de quelque façon que ce soit, à l'exception de ce qui est énoncé aux notes 7 et 31 des états financiers annuels.

12.5 Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 248 812 \$ (126 174 \$ au 31 décembre 2018), soit le montant global des actifs suivants : créances clients et autres débiteurs, intérêts à recevoir, prêts consentis et placements dans des fonds.

Les soldes des titres négociables et des équivalents de trésorerie sont assujettis à un risque de variation de la valeur minime et sont investis auprès d'institutions dont la notation de crédit accordée par S&P ou DBRS est d'au moins A ou R1 (bas), soit dans :

- trois institutions financières canadiennes et deux sociétés affiliées étrangères d'institutions financières canadiennes;
- une société canadienne;
- cinq coopératives d'épargne et de crédit canadiennes.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Les limites de crédit de chaque client sont établies après une analyse de l'historique de crédit, de la cote de crédit et des informations prospectives du client fournis par des sources internes et externes. Une politique de crédit a été mise en place pour s'assurer que ces limites sont revues périodiquement et ajustées immédiatement s'il y a lieu. De plus, la Société détermine les pertes sur crédit attendues en fonction du nombre de jours en souffrance des paiements et de la probabilité de recouvrement des montants impayés pour chaque client.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société a évalué que les prêts évalués à la JVRN ont une notation de crédit se situant entre CCC+ et CC. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

12.6 Facteurs de risque

Pour une analyse détaillée des facteurs de risque additionnels, se reporter à la plus récente notice annuelle de la Société, disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Section 13 – Principales informations financières annuelles

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers annuels.

	2019	2018	2017
Produits des activités ordinaires	47 461	12 500	8 634
Résultat net	18 033	24 079	17 244
Résultat d'exploitation ajusté	26 406	17 383	19 023 ¹
Résultat de base par action	0,10	0,17	0,12
Résultat dilué par action	0,10	0,17	0,12
Total de l'actif	1 305 303	1 051 832	1 005 983
Total des passifs non courants	39 393	4 615	515

¹ Correspond à la définition à la section 4.

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires et ne prévoit pas déclarer de dividende dans un proche avenir.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 14 – Principales informations financières trimestrielles

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers annuels.

	T4-19	T3-19	T2-19	T1-19	T4-18	T3-18	T2-18	T1-18
Produits des activités ordinaires	37 271	4 030	3 204	2 956	3 888	3 220	2 238	3 154
Résultat net	(3 153)	(2 959)	18 956	5 189	221	12 930	4 019	6 909
Résultat d'exploitation ajusté	11 651	5 562 ¹	4 564 ¹	4 629 ¹	5 607	4 296 ¹	3 245 ¹	4 235 ¹
RPA								
de base	(0,049)	(0,021)	0,133	0,036	0,002	0,091	0,028	0,048
dilué	(0,049)	(0,021)	0,132	0,036	0,002	0,090	0,028	0,048
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	536 182	700 092	745 272	748 411	787 062	775 046	806 746	802 425
Total de l'actif	1 305 303	1 022 261	1 074 371	1 058 191	1 051 832	1 041 506	1 029 133	1 016 853
Total des passifs non courants	39 393	5 812	6 339	5 440	4 615	3 261	1 127	1 171

¹ Voir la définition à la section 4. Le résultat d'exploitation ajusté comprend des ajustements nets positifs de 2 890 \$ pour le T3-19, de 1 576 \$ pour le T2-19 et de 1 539 \$ pour le T1-19 liés à la transaction GBT, à la course aux procurations et à IFRS 16.

Section 15 – Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente un résumé des données sur les actions :

Aux	30 mars 2020	31 décembre 2019
Actions ordinaires	135 381 707	135 637 302
Options sur actions	4 870 676	4 892 872
Bons de souscription	406 126	406 126

Le 8 juillet 2019, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA. Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de l'avis d'intention de procéder à l'OPRCNA en communiquant avec la Société par courriel, à l'adresse info@gudknight.com, ou par téléphone, au 514-484-4483.

Aux termes de l'OPRCNA, Knight peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 12 053 693 actions ordinaires de la Société, ce qui représentait 10 % du flottant au 2 juillet 2019. L'OPRCNA a commencé le 11 juillet 2019 et prendra fin le 10 juillet 2020 ou à la date à laquelle la Société aura atteint le nombre maximal d'achats dans le cadre de l'OPRCNA, selon la première des deux occurrences.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a acquis 7 249 249 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie totale de 54 838 \$, qui a été répartie entre le capital social et les résultats non distribués. Au 31 décembre 2019, toutes les actions ordinaires achetées avaient été annulées.

Au 30 mars 2020, Knight avait acheté un total de 9 418 527 actions ordinaires, pour une contrepartie totale de 68 148 \$, et 135 381 707 de ses actions ordinaires étaient en circulation et 1 901 666 actions ordinaires n'avaient pas encore été annulées.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 16 – Utilisation du produit tiré du financement

À ce jour, Knight a dégagé un produit net d'environ 685 000 \$ dans le cadre de cinq appels publics à l'épargne. Dans les prospectus simplifiés liés à ces placements, Knight a indiqué qu'elle avait l'intention d'utiliser une tranche importante du produit net i) aux fins d'acquisitions éventuelles a) pour l'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques en vente libre et sur ordonnance et la promotion ciblée de ces produits et b) d'entreprises pharmaceutiques spécialisées dans des marchés de choix à l'étranger, ii) pour financer d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie au Canada et à l'étranger ainsi que pour investir dans les fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie, et iii) le solde, aux fins générales de l'entreprise.

Au 31 décembre 2019, Knight avait déployé et investi, ou s'était engagée à déployer et à investir, plus de 700 000 \$ aux fins présentées dans les prospectus, comme il est décrit ci-dessus. En attendant l'application du reste du produit net, Knight en a investi une partie dans des titres de qualité supérieure à court terme et des dépôts bancaires, et détient le reste en trésorerie. Knight prévoit disposer de fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et ses étapes importantes comme il est décrit dans les prospectus.

Section 17 – Versement de dividendes

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires depuis sa création et ne prévoit pas en déclarer dans un avenir prévisible. La politique actuelle de Knight consiste à conserver les bénéfices pour financer l'acquisition et le développement de nouveaux produits et réinvestir dans la croissance de la Société. Toute décision future de verser des dividendes sera prise à la discrétion du conseil d'administration de la Société en fonction de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins en capital et d'autres facteurs semblables que le conseil jugera pertinents.

Section 18 – Réglementation des prix de certains médicaments brevetés

Tous les médicaments brevetés vendus au Canada faisant partie du portefeuille de produits de Knight sont assujettis à la réglementation des prix par le CEPMB, l'organisme fédéral chargé de veiller à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Pour ce qui est des nouveaux produits brevetés, le prix plafond non excessif au Canada est fixé dans une fourchette dont le bas représente le prix des médicaments comparables déjà vendus au Canada et le haut, le prix médian de ce même médicament vendu dans un ensemble précis de pays développés de comparaison. Pour ce qui est des médicaments brevetés existants, la hausse annuelle des prix ne peut dépasser plus d'un facteur selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par des sociétés pharmaceutiques comme Knight sur une base semestrielle. Le CEPMB pourrait à l'occasion juger que le prix de certains produits brevetés existants ou futurs de Knight est excessif aux termes de sa loi constitutive et des règlements qu'il est chargé d'appliquer en vertu de celle-ci, y compris en matière de hausses de prix, d'évaluation comparative de nouveaux produits et de diminutions du prix le plus élevé dans les pays de référence à l'échelle internationale. Ces déterminations du CEPMB pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de Knight.

Le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à réduire le coût des dépenses en médicaments sur ordonnance au Canada. Le 2 décembre 2017, Santé Canada a publié les principales modifications proposées suivantes :

- Modification apportée à la liste de pays de comparaison utilisés pour déterminer les prix plafonds. Les modifications comprennent le retrait des États-Unis (qui affichent généralement les prix les plus élevés à l'échelle internationale) et de la Suisse, ainsi que l'ajout de sept nouveaux pays dont les mandats en matière de protection des consommateurs et la richesse relative sont comparables à ceux du Canada.
- Ajout de nouveaux facteurs de réglementation du prix fondés sur des critères économiques pour permettre au CEPMB de fixer le prix d'un médicament en fonction de sa valeur et de son incidence sur le système de soins de santé
- Modification aux dispositions en matière de production de rapports, y compris les rapports visant les renseignements sur les rabais et les remises consentis aux tiers payeurs, comme les régimes d'assurance-médicaments provinciaux

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le 21 août 2019, le gouvernement fédéral a publié les modifications réglementaires définitives régissant le CEPMB. La nouvelle réglementation comprend 11 pays de comparaison et devrait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Le 21 novembre 2019, le CEPMB a publié un projet de nouvelles lignes directrices visant la mise en place d'une réglementation finale. Le CEPMB a commencé à solliciter l'avis des parties prenantes ainsi que des membres intéressés du public et a prolongé la période de consultation à l'égard des lignes directrices jusqu'au 14 février 2020. Les lignes directrices peuvent être modifiées au cours du processus de consultation et de révision final et ne seront pas adoptées avant le 1^{er} juillet 2020.

Les modifications réglementaires pourraient avoir un effet défavorable important sur le prix des médicaments brevetés vendus par la Société au Canada et pourraient nuire à sa capacité d'obtenir des licences et de lancer de nouveaux produits au Canada en raison d'une réglementation des prix plus restrictive.

Section 19 – Instruments financiers

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Section 20 – Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la Société constituent des obligations contractuelles et des ententes visant le développement, les ventes, la commercialisation et les droits de distribution de médicaments novateurs. La résiliation de ces arrangements dans le cours normal des activités entraînera le transfert efficace des responsabilités et obligations en cours au donneur de licence en vertu d'un calendrier et de modalités qui auront été convenus. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 31 des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Outre ces obligations et ces engagements contractuels, la Société n'est partie à aucun arrangement hors bilan qui aurait, ou qui serait susceptible d'avoir, à l'heure actuelle ou ultérieurement, une incidence sur la situation financière, l'évolution des produits et des charges, les résultats d'exploitation, les liquidités, les dépenses d'investissement ou les sources de financement de la Société qui sont importantes pour les investisseurs.

Section 21 – Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des engagements contractuels s'étendant au-delà de l'exercice considéré. Ces engagements sont classés dans trois grandes catégories : engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat ainsi qu'engagements liés aux titres de capitaux propres et engagements de prêt. Les engagements de la Société au 31 décembre 2019 étaient les suivants :

i) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2019, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 44 116 \$ (61 973 \$ au 31 décembre 2018), y compris 11 452 \$ (8 817 \$ US) et 8 826 \$ (6 052 €) (17 714 \$ (12 985 \$ US) et 13 650 \$ (8 743 €) au 31 décembre 2018), peut être puisé sur la durée de vie des fonds (montants établis en fonction des taux de change de clôture).

Au 30 mars 2020, un montant de 39 729 \$ pouvait encore être puisé par les fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

ii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada ou en Amérique latine. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 576 096 \$, dont 44 620 \$ (34 355 \$ US), 133 026 \$ (99 000 CHF) et 561 \$ (385 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence de 2 013 \$ (738 € et 721 \$ US) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective. Pour les produits qui sont actuellement lancés, la Société s'est engagée à acheter des stocks de 135 254 \$ (90 354 BRL, 65 644 \$ US et 15 481 CHF) au cours des huit prochaines années.

	\$
2020	39 723
2021	15 314
2022	18 697
2023	11 488
2024	11 688
2025 et par la suite	38 344
Total	135 254

De plus, Knight s'est engagée à respecter certaines obligations en matière de dépenses à l'égard de la force de vente et de la commercialisation d'un de ses produits au cours de la période de cinq ans suivant sa commercialisation.

iii) Engagements liés aux instruments de capitaux propres et engagements de prêts

Sous réserve d'une convention de prêt conclue avec un emprunteur, Knight s'est engagée à participer au premier appel public à l'épargne de celui-ci à hauteur d'un placement dans des titres de capitaux propres de 3 247 \$ (2 500 \$ US).

Aux termes de la convention de financement Moksha8, Knight s'est engagée à consentir un ou des prêts additionnels totalisant au plus 13 637 \$ (10 500 \$ US) si l'emprunteur respecte certaines cibles de rentabilité prédéfinies au cours des exercices 2020 et 2021.

Section 22 – Transactions entre parties liées

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 13 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Section 23 – Information sectorielle

Avant la clôture de la transaction GBT, la Société avait un seul secteur à présenter, soit celui englobant les activités liées au développement, à l'acquisition, à l'achat et la vente de droits sous licence, à la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger. Au 31 décembre 2019, et compte tenu du moment de la transaction GBT, les activités de GBT étaient gérées et passées en revue comme une composante distincte et, par conséquent, la Société présente ses informations financières en deux secteurs opérationnels distincts comme suit :

- **Knight Canada et reste du monde à l'exception de l'Amérique latine (« Knight »)** : La principale activité commerciale de ce secteur est axée sur le développement, l'acquisition, l'achat et la vente de droits sous licence, la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger (à l'exception de l'Amérique latine). Knight exerce

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

principalement ses activités au Canada, et certaines sources de produits des activités ordinaires émanent de l'Europe, des États-Unis, de la Barbade, d'Israël et de certains pays à l'échelle internationale (à l'exception de l'Amérique latine).

- **Amérique latine (« GBT »)** : La principale activité commerciale de ce secteur est axée sur l'achat de droits sous licence, la commercialisation et la distribution de produits novateurs, ainsi que le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques spécialisés génériques de marque. GBT exerce ses activités dans 10 pays en Amérique latine.

Information sur les secteurs à présenter

Exercice clos le 31 décembre 2019	Knight \$	GBT \$	Consolidés \$
Produits des activités ordinaires	13 540	33 921	47 461
Coût des produits vendus	1 871	18 672	20 543
Marge brute	11 669	15 249	26 918
Ventes et marketing	4 923	2 866	7 789
Charges administratives	21 687	2 773	24 460
Recherche et développement	3 135	778	3 913
Amortissements	1 698	1 715	3 413
Dépréciation	4 226	—	4 226
(Produit) charge d'intérêts	(22 898)	370	(22 528)
Autres produits	(2 081)	(114)	(2 195)
Profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(20 714)	—	(20 714)
Charge d'impôt	3 713	1 036	4 749
	17 980	5 825	23 805
Total de l'actif du secteur	831 333	473 970	1 305 303
Total du passif du secteur	216 689	173 508	390 197
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(2 269)	6 865	4 596
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(28 101)	16 241	(11 860)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(54 451)	(8 344)	(62 795)

Information géographique

Exercice clos le 31 décembre 2019	\$
Produits des activités ordinaires	
Canada	2 371
Brésil	22 962
Argentine	3 192
Colombie	4 353
Reste de l'Amérique latine	3 414
Autres ¹	11 169
Total	47 461

¹ Comprend l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2019	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles \$	Immobilisations incorporelles, montant net \$	Goodwill \$	Actifs détenus en vue de la vente \$	Autres créances à long terme \$
Canada	124	13 123	—	74 052	41 582
Brésil	2 290	51 293	30 883	—	—
Argentine	19 190	12 663	11 882	—	—
Colombie	430	29 322	12 588	2 099	—
Reste de l'Amérique latine	605	66 573	32 909	—	—
Autre	—	398	—	549	—
Total	22 639	173 372	88 262	76 700	41 582

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits des activités ordinaires tirés des produits vendus au Canada et à l'échelle internationale se sont élevés respectivement à 2 399 \$ et 10 101 \$. De plus, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du placement dans l'entreprise associée et des autres créances clients détenus au Canada et à l'échelle internationale, ont représenté respectivement 118 114 \$ et 2 610 \$.

Section 24 – Principales estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend appliquer. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. Nos principales estimations et hypothèses comptables sont présentées à la note 3 de nos états financiers annuels de 2019.

Section 25 – Prises de positions comptables adoptées en 2019

La Société a procédé à l'application d'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019. La nature et l'incidence des changements découlant de l'adoption de ces nouvelles normes comptables sont décrites ci-dessous. Pour de plus amples renseignements sur les nouvelles normes comptables adoptées, voir la note 4 des états financiers annuels. La Société n'a adopté de façon anticipée aucune norme, interprétation ou modification qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur.

Incidence de la transition à IFRS 16

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16 selon l'approche rétrospective intégrale. La Société a choisi de ne pas séparer les composantes locatives et les composantes non locatives des paiements et de les comptabiliser comme une seule composante de nature locative. Par suite de la transition, la Société a comptabilisé des obligations locatives de 1 139 \$ et des actifs au titre de droits d'utilisation de 1 121 \$, sans effet net sur le solde d'ouverture des résultats non distribués. Le tableau ci-après présente sommairement l'effet de la transition à IFRS 16 sur le bilan consolidé résumé de la Société au 1^{er} janvier 2019.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	31 décembre 2018	Effet de la transition	1 ^{er} janvier 2019
	\$	\$	\$
ACTIF			
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	1 121	1 121
PASSIFS COURANTS			
Obligations locatives	—	273	273
PASSIFS NON COURANTS			
Obligations locatives	—	866	866

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des engagements de la Société à l'égard de contrats de location simple au 31 décembre 2018 et des obligations locatives comptabilisées à la première application d'IFRS 16.

	\$
Engagements à l'égard de contrats de location simple au 31 décembre 2018	1 125
Ajustements¹:	
Ajustement au titre de la valeur actualisée sur les engagements à l'égard de contrats de location	(60)
Options de prolongation devant être exercées non comprises dans les engagements à l'égard de contrats de location	74
Obligations locatives au 1^{er} janvier 2019	1 139

¹ Actualisés à l'aide d'un taux d'emprunt marginal de 3,00 %

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 »), qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. IFRIC 23 apporte des clarifications sur la comptabilisation des impôts sur le résultat en cas d'incertitude qui influe sur l'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ne s'applique qu'aux impôts qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12 et ne comporte pas précisément d'exigences relatives aux intérêts et aux pénalités associés aux traitements fiscaux incertains. Elle répond précisément aux questions visant à déterminer si l'entité considère chaque traitement fiscal isolément ou collectivement, quelles sont les hypothèses formulées par l'entité relativement au contrôle des traitements fiscaux par l'administration fiscale, comment l'entité calcule le bénéfice imposable ou la perte fiscale, les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt, et comment l'entité tient compte des changements dans les faits et les circonstances. La Société a conclu qu'IFRIC 23 n'a aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Section 26 – Prises de positions comptables récentes**IFRS 3, Regroupements d'entreprises**

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les modifications visent à clarifier la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs.

Ces modifications s'appliquent aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe à l'ouverture ou après l'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020 et doivent être appliquées de manière prospective. Compte tenu de l'application prospective des modifications, la Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence importante.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

IAS 1 et IAS 8 : Définition du terme « significatif »

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, visant à harmoniser la définition du terme « significatif » dans les normes et à clarifier certains aspects de la définition. Selon la nouvelle définition, « une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée ». Les modifications apportées à la définition du terme « significatif » ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Section 27 – Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société s'est engagée à divulguer, sans délai et de façon exacte et pondérée toute l'information importante qui la concerne et à fournir un accès juste et équitable à cette information. La direction est responsable de l'établissement et du maintien des CPCI afin d'assurer que l'information utilisée en interne et diffusée à l'extérieur de la société est complète et fiable. En raison des limites inhérentes à tout système de contrôle, une évaluation des contrôles peut seulement fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, pouvant survenir au sein de la société ont été détectés. La direction modifie et améliore constamment ses systèmes de contrôle et ses procédures.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'évaluation par la direction des CPCI exclut ceux de GBT, dans laquelle une participation donnant le contrôle a été acquise le 29 novembre 2019. La direction, après avoir évalué l'efficacité des CPCI de la Société au 31 décembre 2019, a conclu que les CPCI de la Société sont appropriés et efficaces pour assurer que l'information importante ayant trait à la Société lui est communiquée, à l'exclusion de celle concernant GBT, dans laquelle une participation donnant le contrôle a été acquise le 29 novembre 2019.

Les organismes de réglementation canadiens permettent aux émetteurs de limiter l'évaluation des CPCI afin d'exclure une entreprise qu'un émetteur a acquise au plus tôt 365 jours avant la date de clôture de la période visée par les documents réglementés de la Société.

Section 28 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société de mettre en œuvre et de maintenir un CIIF adéquat. La Société a conçu le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'évaluation par la direction du CIIF ne tient pas compte de GBT, dans laquelle une participation donnant le contrôle a été acquise le 29 novembre 2019. La direction a évalué la conception et l'efficacité du fonctionnement de son CIIF au sens du Règlement 52-109. L'évaluation a été faite en interne par la Société selon les critères établis dans le document « Internal Control-Integrated Framework » publié par le COSO. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que le CIIF, à l'exclusion de celui de GBT, dans laquelle une participation donnant le contrôle a été acquise le 29 novembre 2019, avait été conçu de façon appropriée et fonctionnait efficacement au 31 décembre 2019.

Tous les contrôles, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes, y compris la possibilité d'erreurs humaines et le contournement des contrôles ou des procédures. Par conséquent, rien ne garantit que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le CIIF puissent éviter toutes les erreurs ou toutes les fraudes.

Au cours de l'exercice, à l'exception de l'acquisition de GBT, aucune modification importante n'a été apportée au CIIF de la Société qui aurait eu, ou serait raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur celui-ci. Les organismes de réglementation canadiens permettent aux émetteurs de limiter l'évaluation du CIIF afin d'exclure une entreprise qu'un émetteur a acquise au plus tôt 365 jours avant la date de clôture de la période visée par les documents réglementés de la Société.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 29 – Événements postérieurs à la date de clôture**COVID-19**

La récente épidémie du coronavirus, ou COVID-19, qui a été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé, s'est propagée dans le monde entier et a des répercussions sur les activités économiques à l'échelle mondiale. Une pandémie, comme la COVID-19, comporte le risque que la Société et ses employés, entrepreneurs, fournisseurs et autres partenaires ne puissent pas mener leurs activités commerciales pendant une période prolongée, notamment en raison d'arrêts qui peuvent être demandés ou mandatés par les autorités gouvernementales. Certains pays où la Société exerce des activités importantes ont exigé que les entités limitent ou suspendent leurs activités commerciales et ont mis en place des restrictions à l'égard des déplacements et des mesures de quarantaine.

Bien qu'il soit impossible à l'heure actuelle d'évaluer l'incidence que la COVID-19 pourrait avoir sur la Société, la propagation continue du virus et les dispositions prises par les gouvernements des pays touchés pourraient perturber la chaîne d'approvisionnement et la fabrication ou l'expédition des stocks de produits et avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société. L'épidémie de la COVID-19 et les mesures d'atténuation peuvent également avoir une incidence négative sur les conditions économiques mondiales, ce qui pourrait nuire aux activités et à la situation financière de la Société. L'ampleur des conséquences de l'épidémie de COVID-19 sur les résultats de la Société dépendra des développements futurs qui sont très incertains et ne peuvent être déterminés d'avance, y compris les nouvelles informations concernant la gravité du virus et les dispositions mises de l'avant pour contenir ses effets. À la date des présents états financiers, l'épidémie n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats de la Société. La Société et ses employés travaillent dorénavant à distance et des moyens sont pris pour mettre en place des canaux de vente numériques. De plus, la Société dispose de liquidités suffisantes pour répondre à tous les besoins d'exploitation dans un avenir prévisible.

En raison des conséquences de la COVID-19, la Société se prévaut de l'allègement temporaire accordé dans le cadre de la Décision n° 2020-PDG-0023 de l'Autorité des marchés financiers concernant l'obligation de déposer sa notice annuelle en vertu de la partie 6.2 du Règlement 51-102. La Société prévoit déposer sa notice annuelle au plus tard le 30 avril 2020. La Société confirme que les membres de la direction et les autres initiés de la Société sont assujettis à une directive sur le délit d'initié qui reflète les principes de la partie 9 de l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires*. Outre ce qui est exposé dans le présent communiqué de presse et dans les documents annuels auxquels il se rapporte, aucun changement important n'a eu lieu concernant les activités de la Société.

États financiers consolidés annuels audités

Thérapeutique Knight Inc.
31 décembre 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de **Thérapeutique Knight inc.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Thérapeutique Knight inc. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2019 et 2018, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Lara Iob.

Ernst & Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.¹

Montréal, Canada

Le 30 mars 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120254

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Notes	2019	2018
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions	7	174 268	244 785
Titres négociables	8	235 045	445 003
Créances clients et autres débiteurs	9	103 467	11 618
Stocks	10	70 870	1 136
Charges payées d'avance et dépôts		3 306	138
Autres actifs financiers courants	15, 16	26 303	14 030
Impôts sur le résultat à recevoir		8 265	821
Total des actifs courants		621 524	717 531
Titres négociables	8	126 869	97 274
Créances clients et autres débiteurs	9	4 715	—
Charges payées d'avance et dépôts		4 652	—
Actifs au titre de droits d'utilisation	11	6 409	—
Immobilisations corporelles	12	22 639	794
Immeubles de placement		1 740	—
Immobilisations incorporelles	13	173 372	17 475
Goodwill	14	88 262	—
Autres actifs financiers	15, 16	132 848	113 314
Participation dans une entreprise associée	18	—	79 145
Actifs d'impôt différé	25	3 991	2 959
Autre débiteur	19	41 582	23 340
		607 079	334 301
Actifs détenus en vue de la vente	18	76 700	—
Total de l'actif		1 305 303	1 051 832

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Notes	2019	2018
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	20	94 406	6 100
Obligations locatives	11	1 788	—
Autres passifs		1 750	—
Passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	6	184 023	—
Emprunts bancaires	17	50 557	—
Impôts sur le résultat à payer		15 447	10 705
Autres soldes à payer		2 833	197
Autres produits différés		—	183
Total des passifs courants		350 804	17 185
Obligations locatives	11	4 812	—
Emprunts bancaires	17	5 022	—
Autres soldes à payer		1 699	4 615
Passifs d'impôt différé	25	27 860	—
Total du passif		390 197	21 800
Capitaux propres			
Capital social	21 i)	723 832	761 844
Bons de souscription	21 v)	785	785
Surplus d'apport		16 463	14 326
Cumul des autres éléments du résultat global	22	17 405	20 955
Résultats non distribués		52 246	232 122
Attribuables aux actionnaires de la Société		810 731	1 030 032
Participations ne donnant pas le contrôle		104 375	—
Total des capitaux propres		915 106	1 030 032
Total du passif et des capitaux propres		1 305 303	1 051 832

Engagements (note 31)

Événement postérieur à la date de clôture (note 33)

Voir les notes ci-jointes

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	<i>Notes</i>	2019	2018
Produits des activités ordinaires		47 461	12 500
Coût des produits vendus		20 543	2 221
Marge brute		26 918	10 279
Charges			
Ventes et commercialisation		7 789	3 588
Charges administratives		24 460	8 638
Recherche et développement		3 913	1 991
Amortissement des immobilisations incorporelles	13	3 413	1 845
Dépréciation des immobilisations incorporelles	13	4 226	—
		(16 883)	(5 783)
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti		(18 780)	(16 114)
Autres produits d'intérêts		(4 762)	(4 820)
Charge d'intérêts		1 014	—
Autres produits		(2 195)	(1 979)
Profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	15	(20 714)	(7 632)
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	18	(906)	(555)
Perte (profit) de change		6 502	(4 147)
Perte liée à l'hyperinflation		176	—
Résultat avant impôt sur le résultat		22 782	29 464
Charge d'impôt			
Impôt exigible	25	3 836	3 535
Impôt différé	25	913	1 850
Résultat net de l'exercice		18 033	24 079
Attribuable aux :			
Actionnaires de la Société		14 517	24 079
Participations ne donnant pas le contrôle		3 516	—
Attribuable aux actionnaires de la Société			
Résultat de base par action	24	0,10	0,17
Résultat dilué par action	24	0,10	0,17
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation			
De base	24	139 758 522	142 827 616
Dilué	24	140 139 220	143 275 010

Voir les notes ci-jointes.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
Résultat net de l'exercice	18 033	24 079
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net :		
(Perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	(1 910)	16 772
Éléments classés de façon permanente en autres éléments du résultat global :		
Profit net (perte nette) sur les placements dans des titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt de 217 \$ (113 \$ en 2018)	3 784	(7 639)
Quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée, déduction faite de l'impôt de 580 \$ (823 \$ en 2018)	(1 840)	2 607
Autres éléments du résultat global de l'exercice	34	11 740
Total du résultat global de l'exercice	18 067	35 819
Attribuable aux :		
Actionnaires de la Société	10 967	35 819
Participations ne donnant pas le contrôle	7 100	—

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société								
Notes	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	761 490	785	12 196	9 215	208 043	991 729	—	991 729
Résultat net de l'exercice	—	—	—	—	24 079	24 079	—	24 079
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	—	11 740	—	11 740	—	11 740
Résultat global	—	—	—	11 740	24 079	35 819	—	35 819
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions 21 [ii]	—	—	2 170	—	—	2 170	—	2 170
Émission en vertu du régime d'options sur actions 21 [ii]	130	—	(40)	—	—	90	—	90
Émission en vertu du régime d'achat d'actions 21 [iii]	224	—	—	—	—	224	—	224
Solde au 31 décembre 2018	761 844	785	14 326	20 955	232 122	1 030 032	—	1 030 032
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	761 844	785	14 326	20 955	232 122	1 030 032	—	1 030 032
Résultat net de l'exercice	—	—	—	—	14 517	14 517	3 516	18 033
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	—	(3 550)	—	(3 550)	3 584	34
Résultat global	—	—	—	(3 550)	14 517	10 967	7 100	18 067
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions 21 [ii]	—	—	2 137	—	—	2 137	—	2 137
Émission en vertu du régime d'achat d'actions 21 [iii]	274	—	—	—	—	274	—	274
Remboursement de prêts consentis pour achat d'actions	425	—	—	—	—	425	—	425
Actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités 21 [iv]	(38 711)	—	—	—	(16 127)	(54 838)	—	(54 838)
Offre publique d'achat obligatoire 6	—	—	—	—	(178 266)	(178 266)	—	(178 266)
Participations ne donnant pas le contrôle découlant d'un regroupement d'entreprises 6	—	—	—	—	—	—	97 275	97 275
Solde au 31 décembre 2019	723 832	785	16 463	17 405	52 246	810 731	104 375	915 106

Voir les notes ci-jointes.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		18 033	24 079
Ajustements rapprochant le résultat net aux flux de trésorerie d'exploitation :			
Impôt différé		913	1 850
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	21 ii)	2 137	2 170
Amortissements		4 270	1 932
Profit net sur les instruments financiers	15	(20 714)	(7 632)
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	13	4 226	—
Perte (profit) de change		6 502	(4 147)
Perte liée à l'hyperinflation		176	—
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	18	(906)	(555)
Autres produits		(184)	168
Autres produits différés		(183)	(266)
Autres ajustements		572	—
		14 842	17 599
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement et d'autres éléments	28	6 043	2
Autre débiteur	19	(18 242)	(23 340)
Dividendes provenant d'une entreprise associée	18	4 159	—
Palements d'intérêts sur les emprunts bancaires		(2 206)	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		4 596	(5 739)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'une filiale, déduction faite de la trésorerie acquise	6	(172 306)	—
Achats de titres négociables		(223 507)	(531 401)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(2 839)	(3 670)
Acquisition d'immobilisations corporelles	12	(109)	(202)
Prêts consentis		(20 046)	(5 375)
Acquisition de placements dans des titres de capitaux propres	15	(405)	(27 919)
Acquisition d'instruments dérivés		(133)	—
Règlement de contrats de change à terme		(3 447)	—
Placement dans des fonds	15	(20 175)	(27 169)
Produit à l'échéance de titres négociables		400 373	264 334
Produit tiré du remboursement des prêts consentis		8 540	41 112
Produit tiré de la cession de placements dans des titres de capitaux propres	15	4 104	31 207
Distributions reçues des fonds	15	18 090	6 769
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(11 860)	(252 314)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit tiré de l'exercice d'options sur actions		—	90
Produit tiré des cotisations versées au régime d'achat d'actions		230	200
Produit tiré du remboursement de prêts consentis pour achat d'actions	21	425	—
Rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	21 iv)	(54 838)	—
Remboursement du capital aux termes des obligations locatives	11	(716)	—
Remboursement du capital aux termes des emprunts bancaires		(7 896)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(62 795)	290
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		(70 059)	(257 763)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		244 785	496 460
Écart de conversion, montant net		(458)	6 088
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		174 268	244 785
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :			
Intérêts reçus		20 985	20 020
Intérêts payés		2 206	—
Impôts payés, montant net		(2 336)	(409)

Voir les notes ci-jointes.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Société
60P	60° Pharmaceuticals LLC
Antibe	Antibe Therapeutics Inc.
Crescita	Crescita Therapeutics Inc.
GBT	Biotoscana Investments S.A.
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Medexus	Medexus Inc.
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals Inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
Moksha8	Moksha8, Inc.
Pediapharm	Pediapharm Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Triumvira	Triumvira Immunologics, Inc.
TXMD	TherapeuticsMD, Inc.

Abréviation	Devise
ARS	Peso argentin
BOB	Boliviano bolivien
BRL	Réal brésilien
CAD ou \$ CA	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
COP	Peso colombien
€ ou EUR	Euro
MXN	Peso mexicain
PEN	Nuevo sol péruvien
PYG	Guaraní paraguayen
USD ou \$ US	Dollar américain
UYU	Peso uruguayen

Abréviation	Autre
ARC	Agence du revenu du Canada
B3	B3 S.A. – Brésil, Bolsa, Balcão
CAÉRG	Cumul des autres éléments du résultat global
CDI	Certificados de Depositos Interfinancieros (taux interbancaire brésilien)
DBRS	Dominion Bond Rating Service
FDA	Food and Drug Administration (États-Unis)
JVAERG	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
JVM	Juste valeur marchande
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net
IFRS	Normes internationales d'information financière
OPRCNA	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
PAPE	Premier appel public à l'épargne
PNM	Présentation de nouveau médicament
R&D	Frais de recherche et de développement
S&P	Standard and Poor's
Selic	Taux d'intérêt de la politique monétaire utilisé par la Banque centrale du Brésil
UGT	Unité génératrice de trésorerie

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Description des activités

La Société a été constituée le 1^{er} novembre 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Knight est une société pharmaceutique spécialisée et sa principale activité commerciale a trait à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques, de produits liés à la santé et d'appareils médicaux au Canada, en Amérique Latine et dans certains marchés de choix à l'étranger. La Société est située au 3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055, Montréal (Québec) H3Z 3B8. Knight est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ».

Transaction GBT

GBT est une société pharmaceutique spécialisée, constituée au Luxembourg, dont le siège social est situé à Montevideo, en Uruguay, et qui exerce ses activités dans 10 pays en Amérique latine. GBT commercialise et vend des produits novateurs sous licence et participe au développement, à la fabrication et à la commercialisation de produits pharmaceutiques spécialisés novateurs et de produits génériques de marque. Le modèle d'affaires de GBT est axé sur des domaines thérapeutiques touchant les maladies infectieuses, l'oncologie et l'oncohématologie, ainsi que sur certaines autres thérapies spécialisées. Grâce à cette acquisition transformationnelle, Knight devient l'une des principales sociétés pharmaceutiques spécialisées panaméricaines (excluant les États-Unis). Knight est d'avis que l'Amérique latine et les autres pays où elle compte poursuivre sur sa lancée internationale offrent d'importantes possibilités de croissance et de valorisation.

Le 29 novembre 2019, la Société a acquis une participation majoritaire de 51,2 % dans GBT (la « transaction GBT ») d'un groupe d'actionnaires avec contrôle composé de, entre autres, Advent International et Essex Woodlands. Le prix d'achat par action payé par la Société à la clôture était de 3,48 \$ (10,96 BRL), pour un prix d'acquisition total de 189 024 \$ (595 662 BRL) entièrement financé par les liquidités de la Société. Un montant équivalant à 20 % du prix d'acquisition a été entiercé afin de garantir les obligations d'indemnisation du vendeur en vertu de la convention d'acquisition dans le cadre de la transaction GBT. Le montant entiercé sera libéré graduellement sur une période de trois (3) ans à compter de la date de la clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.

La participation restante de 48,8 % dans GBT est détenue par le public et est négociée à la principale Bourse brésilienne B3 au moyen de certificats de dépôt brésiliens. Après la clôture de la transaction GBT, Knight a entamé le processus de lancement d'une offre publique d'achat obligatoire visant l'acquisition des certificats de dépôt brésiliens détenus par les actionnaires publics (l'« offre publique d'achat unifiée ») selon des modalités similaires à celles de la transaction GBT plus des intérêts au taux du Selic calculés à compter du 29 novembre 2019 jusqu'à la date de règlement. Par ailleurs, les actionnaires publics peuvent choisir de recevoir à la date de règlement un montant en trésorerie de 10,15 BRL par certificat de dépôt brésilien plus les intérêts au taux du Selic calculés à compter du 29 novembre 2019. Le 20 décembre 2019, la Société a soumis à la Bourse brésilienne B3 une demande d'autorisation visant à réaliser l'offre publique d'achat unifiée, laquelle devrait s'étendre sur une période de 4 à 8 mois, du lancement à la clôture.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été préparés selon les IFRS. Les méthodes présentées plus loin ont été appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées, sauf en ce qui a trait à IFRS 16 qui a fait l'objet d'une application rétrospective modifiée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs, des passifs, et sur les informations à fournir à l'égard des passifs éventuels, présentés à la date de clôture. Toutefois, l'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par la nécessité d'apporter des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif touché au cours de périodes ultérieures. Les domaines particulièrement complexes et exigeant un niveau élevé de jugement ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont décrits à la note 3 ci-après.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 30 mars 2020.

2.2 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de Thérapeutique Knight inc. et de toutes ses filiales. Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prend fin.

Les modifications apportées à la participation de la Société dans une filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisées à titre de transactions portant sur les capitaux propres sans incidence sur le résultat net ou les autres éléments du résultat global.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, notamment :

Nom	Territoire de constitution	%
11718991 Canada Inc.	Canada	100 %
Knight Therapeutics (Barbados) Inc.	Barbade	100 %
Knight Therapeutics (USA) Inc.	Delaware, États-Unis	100 %
Abir Therapeutics Ltd.	Israël	100 %
Biotoscana Investments S.A. ¹	Luxembourg	51,2 %

¹ Biotoscana Investments S.A. détient directement et indirectement 26 sociétés, dont 10 sont des sociétés de placement et 16 sont des sociétés exerçant leurs activités sous les dénominations LKM, Dosa, United Medical et Biotoscana dans 10 pays en Amérique latine.

Avec prise d'effet le 29 novembre 2019, la Société détient une participation de 51,2 % dans GBT, détenant ainsi le contrôle par la majorité des droits de vote. Par conséquent, la Société a commencé à consolider GBT dans ses états financiers à la clôture de la transaction GBT.

La totalité des opérations, soldes, produits des activités ordinaires et charges importants intersociétés est éliminée à la consolidation. Les états financiers des filiales couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société et sont préparés suivant des méthodes comptables cohérentes.

2.3 Résumé des principales méthodes comptables

Information financière dans les économies hyperinflationnistes

En juillet 2018, la fédération argentine des conseils professionnels en sciences économiques (FACPCE) a publié un communiqué soulignant que, à compter du 1^{er} juillet 2018, les entités qui présentent leur information financière selon les IFRS devaient appliquer un ajustement pour tenir compte de l'inflation puisque les conditions applicables à une telle application étaient remplies.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*, a été appliquée aux présents états financiers consolidés étant donné que les filiales argentines de la Société (les « filiales argentines ») utilisent le peso argentin comme monnaie fonctionnelle. Selon IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour refléter les effets de l'inflation, et doivent être exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de présentation de l'information financière. Pour évaluer l'effet de l'inflation sur sa situation financière et ses résultats, la Société a choisi d'utiliser l'indice des prix de détail (l'Indice de Precios al Consumidor ou « IPC »).

Tous les éléments figurant au bilan des filiales argentines doivent être classés en éléments monétaires et non monétaires. Les éléments monétaires sont des unités monétaires détenues et des éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés sous la forme d'un nombre d'unités monétaires déterminé ou déterminable. Ces éléments monétaires ne sont pas retraités parce qu'ils sont déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur. En période d'inflation, une entité qui détient davantage d'actifs monétaires que de passifs monétaires perd du pouvoir d'achat et une entité dont les passifs monétaires dépassent les actifs monétaires gagne du pouvoir d'achat, dans la mesure où les actifs et passifs ne sont pas liés à un niveau de prix. Le profit ou la perte sur la position monétaire nette est inclus dans le compte de résultat à titre de « perte liée à l'hyperinflation ».

Les actifs et passifs non monétaires (éléments qui ne sont pas déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur) sont retraités en appliquant l'indice pertinent. Après le retraitement des actifs non monétaires selon IAS 29, il faut évaluer si le montant retraité de l'actif est susceptible d'excéder sa valeur recouvrable. De plus, l'application d'IAS 29 entraîne la création d'écarts temporaires, étant donné que la valeur comptable des actifs non monétaires est ajustée en fonction de l'inflation, mais qu'aucun ajustement équivalent n'est effectué à des fins fiscales; un tel écart temporaire donne donc lieu à un passif d'impôt différé qui doit être comptabilisé en résultat.

Les résultats et la situation financière des filiales argentines, qui ont pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyperinflationniste, sont tout d'abord retraités conformément à IAS 29, puis convertis dans la monnaie de présentation.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué comme étant le total de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. La contrepartie d'acquisition est attribuée aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris en fonction de la juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque regroupement d'entreprises, la Société choisit d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise à la juste valeur ou selon la quote-part des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Les coûts d'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et inclus dans les charges administratives.

Lorsque la Société acquiert une entreprise, elle évalue les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris afin de les classer et de les désigner adéquatement conformément aux conditions contractuelles, au contexte économique et aux conditions pertinentes à la date d'acquisition. Les résultats des entreprises acquises au cours de la période de présentation de l'information sont intégrés au périmètre de consolidation des états financiers consolidés à compter de la date à partir de laquelle le contrôle est acquis.

Le goodwill, soit l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant comptabilisé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle sur les actifs nets identifiables acquis et les passifs repris, est évalué initialement au coût. Si la juste valeur des actifs nets acquis est supérieure au total de la contrepartie transférée, le profit est comptabilisé en résultat net.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Tout goodwill découlant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger et les ajustements de juste valeur de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition sont considérés comme des actifs et passifs de l'établissement à l'étranger, évalués selon la monnaie fonctionnelle respective, et sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Par suite de la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, moins le cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté, à compter de la date d'acquisition, à chacune des UGT de la Société qui devrait bénéficier du regroupement, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités.

Une UGT correspond au plus petit groupe d'actifs identifiables qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsque le goodwill est affecté à une UGT et qu'une partie des activités de cette unité est cédée, le goodwill se rapportant à cette partie cédée est inclus dans la valeur comptable des activités au moment de déterminer le profit ou la perte découlant de la cession. Le goodwill cédé dans ces circonstances est évalué selon la valeur relative des activités cédées et de la partie de l'UGT conservée.

La Société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement. Les indices de dépréciation sont évalués à la date de clôture et s'il existe un indice de dépréciation, le goodwill est soumis à un test de dépréciation. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué dépasse sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est évaluée selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les pertes de valeurs du goodwill ne font pas l'objet de reprises.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société mère.

Les résultats et la situation financière des filiales argentines, qui ont pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyperinflationniste, sont tout d'abord retraités conformément à IAS 29, puis convertis dans la monnaie de présentation à l'aide du taux de change à la date de clôture de la période considérée.

b) Opérations et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées par la Société et ses filiales au taux de change en vigueur à la date de la transaction (afin de les convertir dans leur monnaie fonctionnelle respective). À la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de la période. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les profits et pertes de change découlant de la conversion des éléments en monnaie étrangère sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Pour ce qui est des filiales qui utilisent une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société mère, au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs d'établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis aux

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

cours de change moyens de la période. Les écarts entraînés par la conversion des comptes à des fins de consolidation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes actuels auprès des banques et des institutions semblables et les placements très liquides ayant des échéances initiales d'au plus trois mois. Ils sont facilement convertibles en montants de trésorerie connus et comportent un risque minime de fluctuation de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie dont les retraits ou l'accès sont restreints sont présentés à titre de trésorerie soumise à restrictions.

Titres négociables

Les titres négociables se composent de titres liquides dont la valeur ne risque pas de changer de façon notable. Les titres négociables sont d'abord évalués à la juste valeur. La juste valeur des titres négociables est obtenue au moyen des techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables. Les titres négociables seront évalués ultérieurement à leur coût amorti, fondé sur des calendriers d'amortissement établis à l'origine. Ils sont classés comme étant courants s'ils viennent à échéance au cours de l'exercice ou si leur réalisation est prévue dans tout au plus 12 mois.

Stocks

Les stocks, qui comprennent les matières premières, les produits en cours et les produits finis, sont évalués au plus faible du coût (premier arrivé, premier sorti) et de la valeur nette de réalisation. Pour ce qui est des stocks d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la méthode comptable relative à l'information financière dans les économies hyperinflationnistes. Le coût des stocks fabriqués comprend le coût des matières premières, le coût direct de la main-d'œuvre, les coûts indirects répartis et le coût d'acquisition des produits finis. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables.

Actifs détenus en vue de la vente

La Société classe les actifs non courants comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement au moyen d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Les actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les coûts de la vente sont les coûts marginaux directement attribuables à la cession d'un actif, à l'exclusion des charges financières et de la charge d'impôt sur le résultat.

Le critère de classement « détenu en vue de la vente » n'est satisfait que lorsque la vente est hautement probable et que l'actif destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. Les mesures requises pour réaliser la vente devraient indiquer qu'il est improbable que la vente fasse l'objet de changements importants ou que la décision de vendre soit révoquée. La direction doit s'être engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif et la vente devrait être réalisée dans l'année suivant le classement.

Les actifs classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément au bilan.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Instruments financiers

Comptabilisation initiale

Le classement des instruments financiers de la Société est comme suit :

Classement	Instruments financiers	Description
Actifs financiers évalués au coût amorti	Trésorerie	Soldes de trésorerie auprès de banques
	Équivalents de trésorerie	Placements très liquides facilement convertibles en montants de trésorerie connus
	Trésorerie soumise à restrictions	Soldes de trésorerie auprès de banques dont les retraits ou l'accès sont restreints
	Titres négociables	Placements liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie
	Créances clients et intérêts à recevoir	Montants reçus de clients et de tierces parties
	Prêts et autres créances	Prêts consentis, débentures et créances à long terme
Actifs financiers à la JVRN	Instruments dérivés	Bons de souscription, options sur actions et autres instruments
	Placements dans des fonds	Fonds de capital-risque comportant des titres de capitaux propres et de créance consacrés aux sciences de la vie
	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées acquis en vue de leur vente
	Prêts et autres créances	Prêts consentis, débentures, instruments hybrides et créances à long terme
Actifs financiers évalués à la JVAERG (aucun recyclage)	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées acquis à des fins stratégiques
Passifs financiers évalués au coût amorti	Fournisseurs et charges à payer	Montants à payer aux fournisseurs et tiers
	Emprunts bancaires	Dettes auprès d'institutions financières
	Autres soldes à payer	Obligation à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte de cibles précises comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Critères du classement des actifs financiers

La Société analyse individuellement chaque prêt consenti et chaque placement dans des titres de capitaux propres. L'analyse et le classement reposent sur les critères suivants :

Classement	Critères
<i>Prêts et autres créances, et placements dans des fonds</i>	
Coût amorti	• La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. • Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.
JVAERG (avec recyclage)	• La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique selon lequel les actifs sont gérés pour atteindre un objectif précis par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers. • Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.
JVRN	• Tous les prêts consentis et les placements dans des fonds qui ne sont pas évalués au coût amorti ou à la JVAERG sont obligatoirement évalués à la JVRN.
<i>Placements dans des instruments de capitaux propres</i>	
JVRN	• Placement acquis en vue de sa vente; ou • Indications d'un profil de prise de profits à court terme à l'égard d'instruments semblables.
JVAERG (aucun recyclage)	• Placement essentiellement effectué pour en tirer un avantage autre que financier, comme une alliance stratégique ou un placement stratégique.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Évaluation

Après le classement au coût amorti, à la JVRN ou à la JVAERG, la Société applique les méthodes suivantes pour l'évaluation initiale et les évaluations ultérieures pour chaque période de présentation.

Classement	Évaluation initiale	Évaluation ultérieure	Variations de la juste valeur
Actifs financiers			
Coût amorti	Juste valeur à la date de transaction, déduction faite de la perte de crédit attendue	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsque réalisés ou dépréciés. Les intérêts au titre de la désactualisation sur les prêts sont comptabilisés dans les « produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti » au compte de résultat consolidé.
JVRN	Juste valeur à la date de transaction	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation si le cours de marché n'est pas disponible	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé dans le « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net »
JVAERG (aucun recyclage)	Juste valeur à la date de transaction	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation si le cours de marché n'est pas disponible	Comptabilisés dans l'état du résultat global consolidé Aucun recyclage des montants de l'état du résultat global au compte de résultat n'est effectué à la cession de l'actif financier.
Passifs financiers			
Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Les intérêts au titre de la désactualisation sont comptabilisés dans la « charge d'intérêts » au compte de résultat consolidé.
JVRN	Juste valeur	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé dans le « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net »

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Profit au jour 1 à l'évaluation initiale

Si la Société détermine que la juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale diffère du prix de transaction, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. Autrement, l'écart est reporté et comptabilisé comme suit :

- Profit ou perte dans le compte de résultat amorti selon la méthode linéaire sur la durée des actifs financiers classés à la JVRN
- Profit ou perte dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour ce qui est des actifs classés au coût amorti
- Profit ou perte dans l'état du résultat global pour ce qui est des actifs financiers classés à la JVAERG lorsqu'il survient un changement dans l'un des facteurs que les intervenants du marché prendraient en compte pour fixer le prix de l'actif

Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. Chaque date de clôture, la correction de valeur de l'actif financier est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sauf dans le cas des actifs suivants pour lesquels la correction de valeur est évaluée au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir :

- Les placements dans des titres négociables présentant un risque de crédit faible à la date de clôture dont la note de risque de crédit correspond à celle de la catégorie de titres de première qualité
- Les autres actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale

La Société applique la méthode simplifiée pour les créances clients, ce qui permet d'utiliser la perte de crédit attendue pour la durée de vie pour tenir compte de la probabilité de défaillance sur la durée de vie attendue de l'actif financier. La perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir ne tient compte que des cas de défaillance qui pourraient survenir au cours de l'exercice suivant la date de clôture.

La Société utilise une matrice de calcul pour déterminer les pertes de crédit attendues liées aux créances clients. Les taux de dotation sont établis en fonction du nombre de jours en souffrance, en tenant compte de l'emplacement des clients et de leur facteur de risque. La matrice de calcul est initialement fondée sur l'historique des taux de défaillance observés de la Société, puis elle est évaluée et mise à jour ultérieurement en fonction des informations prospectives et des nouveaux renseignements.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et peut être rattaché à un événement ultérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les actifs financiers évalués à la JVRN et à la JVAERG (aucun recyclage) ne font pas l'objet de tests de dépréciation.

Décomptabilisation

Un actif financier (ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) ou passif financier est décomptabilisé lorsque :

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

- les droits de recevoir ou les obligations de décaisser les flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif sont échus ou acquittés;
- la Société a transféré ses droits de recevoir ou ses obligations de décaisser les flux de trésorerie au titre de l'actif ou du passif.

Hiérarchie des justes valeurs

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation :

Niveaux	Description	Type d'instruments financiers normalement classé à ce niveau
Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques	Placements dans des titres de capitaux propres ¹
Niveau 2	Autres techniques d'évaluation selon lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables	Équivalents de trésorerie Titres négociables Placements dans des titres de capitaux propres ²
Niveau 3	Techniques utilisant des données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché	Placements dans des titres de capitaux propres ³ Placements dans des fonds Prêts et autres créances Instruments dérivés Emprunts bancaires

¹ Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés actifs.

² Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés inactifs.

³ Titres de sociétés fermées.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition au risque de marché. À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et consigne officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui sous-tendent la couverture. La documentation comprend l'identification de l'instrument de couverture, l'élément couvert ou la transaction couverte, la nature du risque couvert et la manière dont l'entité évaluera l'efficacité des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et elles sont évaluées de façon continue pour déterminer si elles ont été effectivement hautement efficaces durant toutes les périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles les couvertures ont été désignées.

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite réévalués à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisés directement au compte de résultat, sauf pour la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie, qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est sorti et porté au compte de résultat sous le même poste que l'élément couvert au cours de la période où les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net. Lorsqu'une transaction prévue couverte conduit à comptabiliser ultérieurement un actif non financier ou un passif non financier, le profit ou la perte sur l'instrument dérivé est sorti du CAÉRG et porté au coût initial ou à la valeur comptable de l'actif ou du passif.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les instruments dérivés sont présentés à titre d'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive, et à titre de passifs financiers lorsque la juste valeur est négative.

Actifs au titre de droits d'utilisation (IFRS 16, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019)

La Société comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont amortis selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité estimative et la durée du contrat de location.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût historique diminué du cumul des amortissements ou du cumul des pertes de valeur, ou des deux, le cas échéant. Pour ce qui est des immobilisations corporelles d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la méthode comptable relative à l'information financière dans une économie hyperinflationniste. Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des éléments. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net consolidé pendant la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

La Société répartit le montant initialement comptabilisé à l'égard d'un élément des immobilisations corporelles en fonction des composantes importantes et les amortit individuellement. L'amortissement des composantes importantes est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Construction	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	De 5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	10 ans
Autres	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte

À la sortie d'une immobilisation corporelle, le coût et le cumul des amortissements et des pertes de valeur liés à l'immobilisation en question sont sortis des états financiers consolidés et le montant net, déduction faite de tout produit, est porté au compte de résultat consolidé.

La Société réexamine périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, si bien que leur durée d'utilité peut être ajustée en conséquence.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, y compris les coûts de transaction. Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle reflète les hypothèses

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'immeuble de placement dans les conditions actuelles du marché à la date de clôture. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur des immeubles de placement sont portés au compte de résultat consolidé au cours de la période où ils surviennent.

Les immeubles de placement sont décomptabilisés lors de leur sortie (c.-à-d. à la date à laquelle celui qui l'obtient en acquiert le contrôle) ou lorsque leur utilisation cesse de manière permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu de la cession. La différence entre le produit net qui résulte de la sortie et la valeur comptable de l'actif est comptabilisée en résultat net au cours de la période de décomptabilisation. Pour déterminer le montant de la contrepartie découlant de la décomptabilisation d'un immeuble de placement, la Société tient compte des effets de la contrepartie variable, de l'existence d'une composante financement importante, de la contrepartie autre qu'en trésorerie et de la contrepartie payable à l'acquéreur (le cas échéant).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Pour ce qui est des immobilisations corporelles d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la méthode comptable relative à l'information financière dans une économie hyperinflationniste. Les immobilisations incorporelles sont composées des droits de licence, de la propriété intellectuelle (droits rattachés aux produits pharmaceutiques, connaissances techniques brevetées ou non brevetées) et des coûts liés aux logiciels. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée du contrat, la durée de vie du brevet ou la durée d'utilité attendue du produit, selon la période la plus courte, une fois qu'il est disponible à la commercialisation. Ces durées d'amortissement s'échelonnent de 3 à 10 ans. La Société passe en revue périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations incorporelles. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles peut donc être ajustée en conséquence.

À chaque période de présentation, la Société évalue s'il y a ou non une indication de dépréciation d'une immobilisation incorporelle. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il y a un excédent de la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, il faut actualiser la valeur des flux de trésorerie futurs estimés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'immobilisation incorporelle. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il faut utiliser une technique d'évaluation appropriée.

Les pertes de valeur sont passées en charges dans le compte de résultat consolidé de la période considérée. Les pertes de valeur ne sont reprises que si les estimations utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables subissent une modification et seulement dans la mesure où les valeurs recouvrables révisées ne sont pas supérieures aux valeurs comptables qui auraient existé, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Toute reprise est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

La Société comptabilise les participations dans des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées initialement au coût. La valeur comptable d'une participation est ajustée pour tenir compte de la quote-part du résultat net de l'entreprise associée revenant à la Société, déduction faite de l'amortissement des ajustements de réévaluation à la juste valeur et

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

des dividendes reçus. Le goodwill se rapportant aux entreprises associées est inclus dans la valeur comptable des participations et n'est ni amorti ni soumis séparément à un test de dépréciation.

Le compte de résultat consolidé reflète la quote-part des résultats d'exploitation de l'entreprise associée. Lorsqu'il y a eu une variation comptabilisée directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée, la Société comptabilise sa quote-part des variations et la présente, s'il y a lieu, dans l'état des variations des capitaux propres consolidé. Les profits et pertes latents issus des transactions entre la Société et les entreprises associées sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la Société dans les entreprises associées. La quote-part du résultat net des entreprises associées est présentée dans le compte de résultat consolidé, déduction faite de l'amortissement et de l'incidence fiscale découlant de la réévaluation à la juste valeur. Elle correspond au résultat net attribuable aux actionnaires des entreprises associées, soit le résultat après impôts. Si la quote-part des pertes de la Société dans des entreprises associées est égale ou supérieure à sa participation, elle cesse de comptabiliser des pertes, sauf si elle s'est engagée à effectuer des paiements en faveur des entreprises associées. La quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est présentée dans l'état du résultat global consolidé, déduction faite de l'impôt. Les états financiers des entreprises associées couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers et aux résultats de l'entreprise associée pour harmoniser les méthodes comptables et les classements avec ceux de la Société.

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur additionnelle sur sa participation dans ses entreprises associées. Chaque date de clôture, la Société établit s'il existe une indication objective que la participation dans une entreprise associée s'est dépréciée. Le cas échéant, la Société calcule le montant de la perte de valeur comme étant l'écart entre la valeur recouvrable de l'entreprise associée et sa valeur comptable, et comptabilise le montant en tant que perte de valeur dans le compte de résultat consolidé.

Au moment de la perte d'une influence notable sur des entreprises associées, la Société évalue et comptabilise toute participation résiduelle à la juste valeur. Tout écart entre la valeur comptable des entreprises associées au moment de la perte d'influence notable et la juste valeur de la participation résiduelle est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Charges à payer et provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque la Société s'attend à ce qu'une partie ou la totalité d'une provision soit remboursée, en vertu d'un contrat d'assurance, par exemple, le remboursement est comptabilisé comme un actif lorsque le remboursement est quasi certain. La charge correspondant à la provision est présentée au compte de résultat déduction faite de tout remboursement.

Les provisions non courantes sont actualisées à un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques liés au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision liée au passage du temps est comptabilisée au compte de résultat dans la « charge d'intérêts ».

Obligations locatives (IFRS 16 – applicable à compter du 1^{er} janvier 2019)

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise des obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à verser sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et les sommes à payer au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers variables

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

La Société utilise le taux d'emprunt marginal pour calculer la juste valeur des paiements de loyers à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, les obligations locatives sont augmentées pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduites en fonction des paiements de loyers versés. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée si le contrat est modifié, s'il y a un changement dans la durée du contrat de location, si les paiements de loyers fixes en substance ont été modifiés ou s'il y a un changement dans l'appréciation de la probabilité que soit exercée l'option d'achat de l'actif sous-jacent.

Autres soldes à payer

Dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations incorporelles, la Société peut s'engager à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte d'échéances précises ou d'étapes connexes en matière de réglementation ou de vente déterminées. Ces obligations sont comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes, et elles sont évaluées à la juste valeur. Les autres soldes à long terme à payer sont actualisés à leur valeur actuelle selon les taux d'intérêt appropriés.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

La Société établit le coût de la rémunération fondée sur des actions selon la juste valeur à la date d'attribution. La Société se sert du modèle de Black et Scholes pour estimer la juste valeur des options.

Le coût des régimes de rémunération fondée sur des actions est comptabilisé, ainsi qu'une hausse correspondante, dans le surplus d'apport, au cours de la période où les conditions de service sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits et reflète dans quelle mesure la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation de la Société quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits y rattachés seront finalement acquis. La variation de la charge cumulée comptabilisée pour la période figure dans les frais de vente et de commercialisation, les charges administratives, et les frais de recherche et de développement portés au compte de résultat consolidé. Aucune charge n'est comptabilisée par rapport aux attributions dont les droits ne seront pas acquis. Toute contrepartie versée par les salariés à l'exercice des options sur actions ou à l'achat des actions est portée au crédit du capital social. L'effet dilutif des options en cours, s'il y a lieu, est représenté par la dilution additionnelle des actions dans le calcul du résultat dilué par action.

Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions à ses administrateurs et salariés. Dans le cadre du régime, la Société versera, sous forme d'actions, un pourcentage de la cotisation des salariés ou des administrateurs qui aura servi à acheter des actions qui seront détenues pendant au moins deux ans par la personne. Les cotisations que la Société verse sont comptabilisées au titre de charges de personnel dans les frais de vente et de commercialisation, les charges administratives, et les frais de recherche et de développement.

Frais d'émission d'instruments de capitaux propres

Les frais d'émission d'instruments de capitaux propres engagés par la Société sont comptabilisés en réduction des instruments de capitaux propres émis.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans des filiales détenues par des tiers. La quote-part des actifs nets de ces filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres et la quote-part de leur résultat net et de leur résultat global est comptabilisée directement dans les capitaux propres.

Contrats de location simple (*IAS 17 – applicable aux exercices ouverts avant le 1^{er} janvier 2019*)

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrats de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple (déduction faite de toute mesure incitative reçue par le locataire) sont comptabilisés au compte de résultat consolidé de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires issus de la vente de produits sont comptabilisés au moment précis où la Société remplit ses obligations de prestation et que le contrôle est transféré au client, soit lorsque le produit est expédié au client ou soit lorsqu'il lui est livré. La Société a généralement le droit de recevoir un paiement au moment de la livraison selon les modalités de paiement convenues; par conséquent, une créance est comptabilisée puisque le droit à la contrepartie est inconditionnel et que seul l'écoulement du temps détermine que le paiement est exigible. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange de ces biens. Les modalités de paiement normales varient selon le pays dans lequel les produits des activités ordinaires sont générés. Les modalités de crédit varient habituellement entre 30 jours et 45 jours à partir de la date de facturation dans tous les pays hors de l'Amérique latine et peuvent habituellement varier entre 60 jours et 120 jours à partir de la date de facturation dans les pays d'Amérique latine. Dans certaines circonstances, les retours ou les échanges de produits sont permis selon les modalités et conditions de la Société ou la Société peut accorder des remises ou des rabais, ce qui donne lieu à une contrepartie variable. La contrepartie variable est estimée suivant la méthode de valeur attendue, car il s'agit de la méthode qui prédit le plus exactement le montant de contrepartie variable auquel la Société aura droit. Les montants sont comptabilisés en réduction des produits des activités ordinaires au moment où le contrôle des produits achetés est transféré au client. Dans certaines situations, notamment au moment du lancement de produits pour lesquels la Société ne dispose que de peu d'information aux fins de comparaison ou lorsque l'acceptation du produit par le marché ou la clientèle n'est pas clairement définie, la Société peut conclure qu'elle n'a pas satisfait aux exigences permettant la comptabilisation des produits des activités ordinaires, comme la capacité de déterminer de façon raisonnable les provisions pour les retours de produits. Par conséquent, les produits des activités ordinaires feront l'objet d'une limitation.

Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au compte de résultat consolidé pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont comptabilisés dans le résultat net au cours de la période pendant laquelle ils sont engagés, sauf si un projet de développement respecte les critères de report et d'amortissement en vertu des IFRS.

Produits d'intérêts ou charge d'intérêts

Les produits d'intérêts ou la charge d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti, les produits d'intérêts ou la charge d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au taux qui permet d'actualiser les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour les actifs financiers

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

comptabilisés à la JVRN, les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux d'intérêt stipulé au contrat dans les « autres produits d'intérêts » du compte de résultat.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont passés en charges pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf lorsqu'ils sont attribuables à des actifs admissibles et qu'ils peuvent être incorporés dans le coût de l'actif selon les exigences d'IAS 23.

Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés et comprennent les produits tirés de la prestation de services-conseils et autres services, les profits réalisés sur les remboursements anticipés des prêts, y compris la pénalité de remboursement anticipé, et les produits tirés des prêts stratégiques consentis. La pénalité de remboursement anticipé et les autres frais réalisés sur le remboursement anticipé de prêts consentis sont comptabilisés dans les autres produits lorsqu'ils sont reçus.

Aide gouvernementale

Les sommes reçues ou à recevoir provenant des programmes d'aide gouvernementale, notamment les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement, sont comptabilisées lorsque la société est raisonnablement certaine que l'aide gouvernementale sera reçue et que les conditions en découlant seront satisfaites. Lorsque la somme est liée à un élément de charge, elle est comptabilisée en résultat systématiquement et est traitée comme une réduction des coûts qu'elle doit compenser. Lorsque la somme est liée à un actif, elle réduit la valeur comptable de celui-ci, puis est comptabilisée comme revenu pendant la durée d'utilité de l'actif amortissable au moyen d'une dotation aux amortissements réduite.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les charges d'impôt sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé sauf si elles sont liées à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé respectivement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être recouvré auprès des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et la législation fiscale utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable. La direction passe périodiquement en revue les positions prises dans les déclarations de revenus et les avis de cotisation relativement aux situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables sont soumises à l'interprétation, et constitue des provisions, le cas échéant.

Impôt différé

L'impôt différé est présenté selon la méthode de report sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de l'information financière à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être appliqués durant l'exercice pendant lequel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, d'après les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Des actifs (passifs) d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles (imposables) dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sauf :

- si l'actif (le passif) d'impôt différé lié à la différence temporaire déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif lors d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, il n'a aucune incidence sur le résultat comptabilisé ni sur le revenu ou la perte imposable;
- pour les différences temporaires imposables découlant de participations dans des filiales et entreprises associées, à moins que la date de la résorption de la différence temporaire puisse être contrôlée et qu'il soit probable que la différence temporaire ne se résorbe pas dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs permettront de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé concerne la même entité imposable et administration fiscale.

Taxe à la consommation

Les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite de la taxe de vente sauf :

- si la taxe de vente sur l'achat d'un actif ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou comme une partie d'un élément de charge, selon le cas;
- si le montant présenté des créances clients et des dettes fournisseurs comprend la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer de l'administration fiscale, ou à payer à celle-ci, est comptabilisé au bilan à titre de créances clients ou de fournisseurs.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs, et présume que le produit pouvant être tiré de l'exercice d'options serait affecté à l'achat d'actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période.

3. UTILISATION DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend mettre en place. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les informations concernant les principaux jugements et estimations formulés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapportent à ce qui suit.

Goodwill, immobilisations incorporelles et regroupements d'entreprises

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés par la Société selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leur juste valeur estimative respective. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimée. Pour ce faire, il faut effectuer des estimations et poser des hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

L'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur estimée des actifs nets acquis est par la suite attribué au goodwill. Si la juste valeur réelle des actifs nets, y compris les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, est différente des estimations, les montants attribués au goodwill pourraient différer de ceux présentés actuellement, ce qui aurait une incidence généralisée sur la valeur comptable du goodwill. Des différences dans la juste valeur estimative auraient également une incidence sur l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Si les événements ou résultats futurs divergent de manière négative par rapport à ces estimations et hypothèses, la Société pourrait comptabiliser un amortissement plus élevé ou des pertes de valeur à l'avenir.

Évaluation de la juste valeur des actifs financiers

Lorsque la juste valeur des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé ne peut être évaluée en fonction des cours de marchés actifs, elle est évaluée au moyen d'autres techniques d'évaluation. Les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées proviennent de marchés observables, si possible. Autrement, il faut faire preuve de jugement pour établir la juste valeur. Le jugement repose notamment sur le risque de crédit, les taux d'actualisation, la volatilité et la liquidité. Les changements d'hypothèses sur ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur des actifs financiers présentée.

Placements dans des fonds

La Société comptabilise les placements dans des fonds à leur valeur liquidative, et il faut faire preuve de jugement pour établir si la valeur liquidative du fonds se rapproche de la juste valeur. Si la valeur liquidative correspond à la juste valeur, le placement dans le fonds est ajusté afin de refléter la valeur liquidative et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans le compte de résultat. Au moment de la vente des actifs sous-jacents des fonds, la Société ne comptabilise aucun profit d'étape éventuel dans la valeur liquidative, lequel repose sur une éventualité, notamment la réussite clinique, réglementaire ou commerciale, tant qu'il n'est pas réalisé.

Prêts consentis

À titre de contrepartie des prêts consentis, la Société peut recevoir des actifs supplémentaires, tels que des droits sur des produits, des actions et des bons de souscription au moment du consentement du prêt. La Société utilise l'approche fondée sur la valeur relative pour répartir le montant nominal du prêt consenti entre les divers instruments financiers recensés et toute valeur résiduelle est attribuée aux instruments non financiers. Pour ce faire, il faut évaluer la juste valeur du prêt consenti en comparant le taux d'intérêt du prêt avec celui de prêts consentis à des tiers dont l'échéance et la notation de crédit sont semblables à celles de la contrepartie. La juste valeur de chaque prêt stratégique est déterminée suivant les flux de trésorerie futurs actualisés des paiements du capital et des intérêts. Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'intérêt de la juste valeur du prêt. La Société estime le taux d'intérêt de la juste valeur en faisant appel, entre autres, aux estimations et jugements importants, selon les étapes suivantes :

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Attribution de notation de crédit : Il n'existe aucune notation de crédit fiable accordée par un tiers aux partenaires stratégiques qui affichent un solde de prêt à payer à la Société. Par conséquent, la Société exerce son jugement pour attribuer une notation de crédit à chaque prêt selon des facteurs quantitatifs et qualitatifs qui comprennent, entre autres, l'examen du plan d'affaires, des prévisions de flux de trésorerie et de la situation financière de l'emprunteur.

Taux d'intérêt des instruments financiers comparables : La Société passe en revue les taux d'intérêt des instruments d'emprunt négociés sur le marché dont les échéances et les notations de crédit sont semblables à celles du prêt qui fait l'objet de l'analyse. Au terme de l'analyse, la Société attribue un taux d'intérêt de la juste valeur à chaque prêt consenti. Selon son jugement, la Société peut exclure certaines valeurs extrêmes de son analyse.

Actions classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Actions classées au niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La Société déterminera si les données de marché observables sont représentatives de la juste valeur. Si ce n'est pas le cas, la Société examinera d'autres techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Dépréciation d'immobilisations incorporelles

Il faut faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles de la Société, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. L'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles s'appuie sur certains facteurs, notamment sur les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Autres soldes à payer

Les autres soldes à payer sont comptabilisés lorsqu'il est jugé probable, selon certains critères, que le paiement sera effectué. La Société fait largement appel au jugement pour déterminer la probabilité que des échéances précises soient respectées ou que des étapes en matière de réglementation ou de vente déterminées soient atteintes. Cette évaluation consiste, sans s'y limiter, à évaluer d'un point de vue réglementaire le produit et les prévisions de vente qui sont estimées en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives commerciales.

Rémunération fondée sur des actions

La Société établit le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres conclues avec les salariés et d'autres personnes selon la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. Le calcul de la juste valeur

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

des paiements fondés sur des actions nécessite l'utilisation du modèle d'évaluation le plus pertinent pour l'attribution, qui dépend des modalités de l'attribution. Il nécessite également la formulation d'hypothèses et la détermination des données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la volatilité et la durée (se reporter à la note 16 pour de plus amples renseignements).

Positions fiscales incertaines

Des incertitudes existent relativement à l'interprétation de réglementations fiscales complexes, de modifications apportées aux lois fiscales ainsi qu'au montant du revenu imposable futur et au moment auquel il sera comptabilisé. Les différences entre les résultats réels et les hypothèses posées, ou toute modification future apportée à ces hypothèses pourraient se traduire par un ajustement futur du recouvrement ou de la charge d'impôt déjà comptabilisé. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour les conséquences possibles découlant des vérifications menées par les autorités fiscales des pays où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est déterminé selon différents facteurs, comme le résultat des vérifications fiscales passées et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'autorité fiscale. Ces divergences peuvent toucher des points très variés, selon les conditions prévalant dans le pays où est situé le siège social de l'entreprise.

La Société peut faire l'objet de vérifications fiscales de temps à autre. Bien que la Société considère que ses positions fiscales sont appropriées et justifiables, les autorités fiscales contestent certaines questions de façon périodique. Knight a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession d'un bon d'évaluation prioritaire en 2014. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est passible de payer un montant total de 41 582 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt de 23 340 \$ en 2018 et un autre de 18 242 \$ en février 2019, mais s'attend à recouvrer ces dépôts, de sorte qu'elle n'a comptabilisé aucune provision pour impôt dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise. Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des charges et montants d'impôt sur le résultat à payer historiques.

Évaluation des actifs d'impôt différé

La Société applique la méthode du report variable axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts différés. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés. Par conséquent, il est nécessaire de faire des projections à l'égard du bénéfice imposable pour ces exercices et de formuler des hypothèses concernant la période de résorption ou de règlement final pour les écarts temporaires. La projection du bénéfice imposable futur est établie selon les meilleures estimations de la direction et peut varier du bénéfice imposable réel. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. Les règles et règlements fiscaux internationaux en vigueur dans les pays où la Société exerce ses activités peuvent faire l'objet d'interprétations et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société est d'avis que sa provision pour impôt différé est adéquate en fonction des faits et circonstances actuels. Les écarts temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de modifications apportées au budget et/ou à la législation relative aux impôts sur le résultat.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'étranger est revue régulièrement pour évaluer si des modifications apportées aux transactions, aux événements et aux conditions ont entraîné un changement. Au moment d'évaluer la monnaie fonctionnelle d'une filiale à l'étranger, la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer, entre autres, quel est l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités et le degré d'autonomie de la filiale à l'étranger par rapport à l'entité en matière d'exploitation et de finances. Il faut également faire preuve de jugement

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

pour déterminer si les prêts intersociétés libellés en devises font partie de la participation nette de la Société dans la filiale à l'étranger.

4. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui est en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019 et qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations connexes. IFRS 16 prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de moins de douze mois ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur.

Transition à IFRS 16

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16 selon l'approche rétrospective intégrale. La Société a choisi de ne pas séparer les composantes locatives et les composantes non locatives des paiements et de les comptabiliser comme une seule composante de nature locative.

Les obligations locatives au moment de la transition ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, calculée au moyen du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à leur valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, en utilisant le taux d'emprunt marginal connexe pour la durée restante du contrat de location au 1^{er} janvier 2019. Par suite de la transition, la Société a comptabilisé des obligations locatives de 1 139 \$ et des actifs au titre de droits d'utilisation de 1 121 \$, sans effet net sur le solde d'ouverture des résultats non distribués.

Le tableau ci-dessous présente sommairement l'effet de la transition à IFRS 16 sur le bilan consolidé de la Société au 1^{er} janvier 2019.

	31 décembre 2018	Effet de la transition	1 ^{er} janvier 2019
	\$	\$	\$
ACTIF			
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	1 121	1 121
PASSIFS COURANTS			
Obligations locatives	—	273	273
PASSIFS NON COURANTS			
Obligations locatives	—	866	866

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des engagements de la Société à l'égard de contrats de location simple au 31 décembre 2018 et des obligations locatives comptabilisées à la première application d'IFRS 16.

	\$
Engagements à l'égard de contrats de location simple au 31 décembre 2018	1 125
Ajustements¹ :	
Ajustement au titre de la valeur actualisée sur les engagements à l'égard de contrats de location	(60)
Options de prolongation devant être exercées non comprises dans les engagements à l'égard de contrats de location	74
Obligations locatives au 1^{er} janvier 2019	1 139

¹ Actualisés à l'aide d'un taux d'emprunt marginal de 3,00 %.

IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

En juin 2017, IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 »), qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. IFRIC 23 apporte des clarifications sur la comptabilisation des impôts sur le résultat en cas d'incertitude qui influe sur l'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ne s'applique qu'aux impôts qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12 et ne comporte pas précisément d'exigences relatives aux intérêts et aux pénalités associés aux traitements fiscaux incertains. Elle répond précisément aux questions visant à déterminer si l'entité considère chaque traitement fiscal isolément ou collectivement, quelles sont les hypothèses formulées par l'entité relativement au contrôle des traitements fiscaux par l'administration fiscale, comment l'entité calcule le bénéfice imposable ou la perte fiscale, les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt, et comment l'entité tient compte des changements dans les faits et les circonstances. La Société a conclu qu'IFRIC 23 n'a eu aucune incidence transitoire importante au 1^{er} janvier 2019.

5. PRISES DE POSITION COMPTABLES RÉCENTES

IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les modifications visent à clarifier la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs.

Ces modifications s'appliquent aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe à l'ouverture ou après l'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020 et doivent être appliquées de manière prospective. Compte tenu de l'application prospective des modifications, la Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence importante.

IAS 1 et IAS 8 : Définition du terme « significatif »

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, visant à harmoniser la définition du terme « significatif » dans les normes et à clarifier certains aspects de la définition. Selon la nouvelle définition, « une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée ». Les modifications apportées à la définition du terme « significatif » ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

6. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 29 novembre 2019, la Société a acquis une participation majoritaire de 51,2 % dans GBT (la « transaction GBT ») d'un groupe d'actionnaires avec contrôle composé de, entre autres, Advent International et Essex Woodlands. Le prix d'achat par action payé par la Société à la clôture était de 3,48 \$ (10,96 BRL), pour un prix d'acquisition total de 189 024 \$ (595 662 BRL) entièrement financé par les liquidités de la Société. Un montant équivalant à 20 % du prix d'acquisition a été entiercé afin de garantir les obligations d'indemnisation du vendeur en vertu de la convention d'acquisition dans le cadre de la transaction GBT. Le montant entiercé sera libéré graduellement sur une période de trois (3) ans à compter de la date de clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.

La participation restante de 48,8 % dans GBT est détenue par le public et est négociée à la principale Bourse brésilienne B3 au moyen de certificats de dépôt brésiliens. Après la clôture de la transaction GBT, Knight a entamé le processus de lancement d'une offre publique d'achat visant l'acquisition des certificats de dépôt brésiliens détenus par les actionnaires publics (l'« offre publique d'achat unifiée ») selon des modalités similaires à celles de la transaction GBT plus les intérêts au taux du Selic calculés à compter du 29 novembre 2019 jusqu'à la date du règlement. Par ailleurs, les actionnaires publics peuvent choisir de recevoir à la date de règlement un montant en trésorerie de 10,15 BRL par certificat de dépôt brésilien plus les intérêts au taux du Selic calculés à compter du 29 novembre 2019. Le 20 décembre 2019, la Société a soumis à la Bourse brésilienne B3 une demande d'autorisation visant à réaliser l'offre publique d'achat unifiée, laquelle devrait s'étendre sur une période de 4 à 8 mois, du lancement à la clôture.

Juste valeur de la contrepartie

Le 29 novembre 2019, la Société a transféré 185 778 \$ (la « trésorerie transférée ») aux actionnaires majoritaires dont une tranche de 20 % a été entiercée. La contrepartie d'acquisition s'est établie à 189 024 \$ (la « contrepartie d'acquisition »), compte tenu de la trésorerie transférée et d'une perte nette de 3 246 \$ sur un contrat de change à terme. À la date d'acquisition, la Société a consolidé un solde de trésorerie de 16 718 \$ et une dette de 63 704 \$. La dette nette de 46 986 \$ n'est pas reflétée dans la contrepartie d'acquisition.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Contrepartie d'acquisition, actifs nets acquis et goodwill

Conformément à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, la contrepartie pour l'acquisition et l'évaluation préliminaire des actifs acquis et des passifs repris ainsi que le goodwill ont été établis comme suit :

	\$
Contrepartie d'acquisition	189 024
Actifs nets identifiables comptabilisés	
Actifs courants	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 718
Créances clients et autres débiteurs	73 879
Stocks	73 763
Impôts sur le résultat à recevoir	7 079
Autres actifs courants	2 267
Actifs non courants	
Créances clients et autres débiteurs	4 601
Immobilisations corporelles	22 211
Actifs au titre de droits d'utilisation	5 487
Immobilisations incorporelles	157 855
Actifs d'impôt différé	816
Autres actifs non courants	6 303
Passifs courants	
Fournisseurs et charges à payer	(70 839)
Emprunts bancaires	(56 382)
Obligations locatives	(1 418)
Impôts sur le résultat à payer	(3 633)
Autres passifs courants	(1 368)
Passifs non courants	
Emprunts bancaires	(7 322)
Obligations locatives	(4 069)
Passifs d'impôt différé	(25 605)
Autres passifs non courants	(544)
Actifs nets identifiables acquis	199 799
Moins : participations ne donnant pas le contrôle	(97 275)
Plus : goodwill à l'acquisition	86 500
Actifs nets acquis	189 024

Comptabilisation provisoire

En raison du moment de l'acquisition et de la complexité associée au processus d'évaluation, l'évaluation des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des actifs détenus en vue de la vente acquis, y compris les impôts différés, peut faire l'objet de modifications.

La direction finalisera la comptabilisation de l'acquisition au plus tard un an après la date d'acquisition et, comme l'exige IFRS 3, elle reflétera ces ajustements de manière rétrospective. Il peut y avoir des écarts entre ces estimations provisoires et les montants définitifs comptabilisés relativement à l'acquisition et ceux-ci peuvent être importants.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Goodwill

Le goodwill est principalement attribuable au potentiel stratégique et synergétique lié aux activités pharmaceutiques, aux synergies d'entreprise attendues, à l'ensemble de l'effectif de GBT ainsi qu'à d'autres facteurs.

En raison du moment de l'acquisition, la Société n'a pas encore déterminé l'affectation du goodwill entre les UGT. La Société terminera l'affectation en 2020. Le goodwill comptabilisé ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt.

Contrats de change

La Société a conclu des contrats de change à terme et des contrats de change à terme non livrables afin d'atténuer son exposition aux risques de change dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 51,2 % dans GBT pour une contrepartie de 596 662 BRL. La Société a conclu des contrats de change à terme pour vendre des CAD et acheter 85 000 USD à un taux moyen pondéré de 1,31 CAD pour 1 USD. La Société a également conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des USD et acheter 595 662 BRL à un taux moyen pondéré de 4,08 BRL pour 1 USD. Ces contrats ont fait l'objet d'un règlement le 27 novembre 2019 et la Société a désigné la partie efficace de ces contrats comme des couvertures de flux de trésorerie, ce qui a entraîné une augmentation de 3 246 \$ de la considération d'acquisition. La partie inefficace a donné lieu à une perte de 3 445 \$ qui a été comptabilisée aux comptes de résultat consolidés dans le « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Coûts d'acquisition

Les coûts de transaction de 8 019 \$ figurent dans les « charges administratives » aux comptes de résultat consolidés.

Évaluation des participations ne donnant pas le contrôle

La Société comptabilise les participations ne donnant pas le contrôle dans une entreprise acquise à la juste valeur ou selon la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Cette décision est prise au cas par cas. Pour les participations ne donnant pas le contrôle dans GBT, la Société a choisi de comptabiliser les participations ne donnant pas le contrôle selon la quote-part des actifs nets identifiables de GBT.

Créances acquises

La juste valeur des créances clients acquises s'élève à 78 480 \$. Le montant contractuel brut des créances clients totalise 88 527 \$, et une provision pour pertes de 10 047 \$ a été comptabilisée au moment de l'acquisition.

Passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire

Le 20 décembre 2019, Thérapeutique Knight inc. a soumis à la Bourse brésilienne B3 une demande d'autorisation de réaliser une offre publique d'achat unifiée visant l'acquisition de la participation restante de 48,2 % dans GBT. L'offre reflétera des modalités similaires à celles de la transaction GBT plus les intérêts au taux du Selic calculés à compter du 29 novembre 2019 jusqu'à la date de règlement. Par ailleurs, les actionnaires publics peuvent choisir de recevoir à la date de règlement un montant en trésorerie de 10,15 BRL par certificat de dépôt brésilien plus les intérêts au taux du Selic calculés à compter du 29 novembre 2019.

Par conséquent, Knight a une obligation contractuelle envers les actionnaires minoritaires de GBT. Le 29 novembre 2019, la Société a comptabilisé un passif initial de 178 266 \$ (567 145 BRL) et un montant correspondant a été inscrit dans les capitaux propres, montant représentant la valeur actualisée nette des décaissements dans l'éventualité où tous les détenteurs de certificats de dépôt brésiliens choisiraient de recevoir la même contrepartie que celle acceptée par les actionnaires avec contrôle. Pour la période de un mois close le 31 décembre 2019, Knight a comptabilisé un montant supplémentaire de 644 \$ (2 010 BRL) au titre du passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

et a inscrit un montant correspondant dans la charge d'intérêts. Au 31 décembre 2019, l'offre publique d'achat obligatoire s'élevait à 184 023 \$ (569 155 BRL), et la Société a comptabilisé une perte de change de 5 113 \$ au moment de la réévaluation en dollars canadiens.

En date du 30 mars 2020, la Société a acheté 510 791 BRL à un taux moyen de 3,12 BRL/\$ CA au moyen de contrats de change. Ces contrats seront exercés lors du lancement de l'offre publique d'achat unifiée.

Contribution aux produits des activités ordinaires et au profit

L'entreprise acquise a contribué aux produits des activités ordinaires et au résultat net de la Société à hauteur de respectivement 33 921 \$ et 7 207 \$ pour la période allant du 30 novembre 2019 au 31 décembre 2019.

La Société n'a pas présenté les produits des activités ordinaires ni le profit pro forma consolidés comme si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2019, car il est impossible de le faire étant donné le moment de l'acquisition et la complexité causée par l'économie hyperinflationniste de l'Argentine.

7. TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS

Aux 31 décembre	2019 \$	2018 \$
Fonds en banque	163 931	244 785
Équivalents de trésorerie	5 337	—
Trésorerie soumise à restrictions	5 000	—
Total	174 268	244 785

Au 31 décembre 2019, la trésorerie soumise à restrictions de la Société s'établissait à 5 000 \$ (néant au 31 décembre 2018) et avait principalement trait à de la trésorerie entiercée conformément aux conditions d'une convention.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

8. TITRES NÉGOCIABLES

Aux 31 décembre	2019 \$	2018 \$
Courants		
Certificats de placement garanti portant intérêt à des taux variant de 2,16 % à 3,25 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2020 à décembre 2020 (31 décembre 2018 : portant intérêt à des taux variant de 1,82 % à 2,98 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2019 à mai 2020)	191 978	319 095
Billets de dépôt au porteur de 45 355 \$ US portant intérêt à des taux variant de 2,53 % à 2,80 % et venant à échéance à diverses dates, de mars 2019 à septembre 2019	—	61 874
Dépôts à terme de 22 331 \$ US portant intérêt à des taux variant de 2,57 % à 3,00 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2020 à juillet 2020 (31 décembre 2018 : de 26 699 \$ US portant intérêt à des taux variant de 2,28 % à 2,56 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2019 à juillet 2019)	29 003	36 423
Certificats de placement garanti de 7 000 \$ US portant intérêt à des taux variant de 3,14 % à 3,24 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2020 à février 2020 (31 décembre 2018 : de 20 240 \$ US portant intérêt à des taux variant de 2,65 % à 3,04 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2019 à août 2019)	9 092	27 611
Placement dans des obligations de sociétés portant intérêt à un taux nominal de 1,57 % et venant à échéance en mai 2020	4 972	—
Total courants	235 045	445 003
Non courants		
Certificats de placement garanti portant intérêt à des taux variant de 2,65 % à 3,37 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2021 à mars 2022 (31 décembre 2018 : portant intérêt à des taux variant de 2,80 % à 3,25 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2020 à juin 2020)	111 146	76 000
Dépôts à terme de 12 106 \$ US portant intérêt à des taux variant de 2,82 % à 3,04 % et venant à échéance à diverses dates, de février 2021 à avril 2021 (31 décembre 2018 : 5 000 \$ US portant intérêt à un taux de 3,00 % et venant à échéance en juillet 2020)	15 723	6 821
Certificats de placement garanti de 7 000 \$ US portant intérêt à des taux variant de 3,14 % à 3,24 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2020 à février 2020	—	9 549
Placement dans des obligations de sociétés portant intérêt à un taux nominal de 1,57 % et venant à échéance en mai 2020	—	4 904
Total non courants	126 869	97 274
Total	361 914	542 277

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

9. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Aux 31 décembre	2019	2018
	\$	\$
Créances clients et débiteurs	90 560	2 896
Intérêts à recevoir	7 534	7 645
Taxes à la consommation à recevoir	4 002	173
Autres débiteurs	6 086	904
Total	108 182	11 618
Courants	103 467	11 618
Non courants	4 715	—

La Société constitue une provision pour pertes de crédit attendues qui représente son estimation des montants non recouvrables selon l'historique des pertes de crédit de la Société, ajustée en fonction des facteurs prospectifs propres aux clients et à l'environnement économique. Dans le cadre de l'acquisition de GBT le 29 novembre 2019, les créances clients et autres débiteurs ont été acquis à leur juste valeur, qui tient compte des pertes de crédit attendues. Par conséquent, la Société a un solde négligeable au titre des pertes de crédit attendues au 31 décembre 2019.

L'analyse chronologique des créances clients et débiteurs, déduction faite des pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture se présente comme suit :

Aux 31 décembre	2019	2018
	\$	\$
Non encore exigibles	62 912	2 283
De 0 à 90 jours en souffrance	18 935	494
Plus de 90 jours en souffrance	8 713	119
Total	90 560	2 896

10. STOCKS

Aux 31 décembre	2019	2018
	\$	\$
Matières premières	12 081	491
Produits en cours	5 744	—
Produits finis	53 045	645
Total	70 870	1 136

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des stocks totalisant 19 518 \$ (1 375 \$ en 2018) ont été comptabilisés dans le coût des produits vendus et comprenaient une augmentation des provisions pour stocks de 324 \$ (240 \$ en 2018).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

11. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

i) Actifs au titre de droits d'utilisation

Les contrats de location de la Société portent principalement sur des bureaux, des installations de fabrication et des véhicules. Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation de la Société :

	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	—
Incidence de l'adoption initiale d'IFRS 16 (note 4)	1 121
Ajouts découlant de la transaction GBT (note 6)	5 487
Ajouts	303
Amortissements	(508)
Change	6
Solde au 31 décembre 2019	6 409

ii) Obligations locatives

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable des obligations locatives au cours de l'exercice.

	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	—
Incidence de l'adoption initiale d'IFRS 16 (note 4)	1 139
Ajouts découlant de la transaction GBT (note 6)	5 487
Ajouts	287
Palements au cours de l'exercice	(716)
Charge d'intérêts au cours de l'exercice	87
Change	316
Solde au 31 décembre 2019	6 600
Courantes	1 788
Non courant	4 812

Les échéances des paiements contractuels non actualisés au titre des obligations locatives sont les suivantes :

	\$
Moins de 1 an	2 996
De 1 an à 3 ans	3 923
De 3 ans à 5 ans	1 127
Plus de 5 ans	526
Total	8 572

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Terrains	Immeubles	Matériel et outillage	Matériel informatique et matériel de bureau	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2018	—	614	—	74	22	710
Ajouts	—	154	—	137	—	291
Cessions et sorties	—	(60)	—	—	(22)	(82)
Change	—	41	—	—	—	41
Solde au 31 décembre 2018	—	749	—	211	—	960
Ajouts	—	69	31	9	—	109
Ajouts découlant de la transaction GBT (note 6)	921	5 863	12 331	1 853	1 243	22 211
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	—	(614)	—	—	—	(614)
Cessions et sorties	—	—	—	(4)	(12)	(16)
Change et ajustements liés à l'hyperinflation	34	311	419	159	22	945
Solde au 31 décembre 2019	955	6 378	12 781	2 228	1 253	23 595
Amortissements						
Solde au 1^{er} janvier 2018	—	33	—	44	—	77
Dotation aux amortissements	—	38	—	49	—	87
Change	—	2	—	—	—	2
Solde au 31 décembre 2018	—	73	—	93	—	166
Dotation aux amortissements	—	90	107	144	8	349
Cessions et sorties	—	(17)	—	—	—	(17)
Change et ajustements liés à l'hyperinflation	—	174	191	84	9	458
Solde au 31 décembre 2019	—	320	298	321	17	956
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	—	676	—	118	—	794
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	955	6 058	12 483	1 907	1 236	22 639

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Licences \$	Propriété intellectuelle \$	Logiciels \$	Total \$
Solde au 1^{er} janvier 2018	8 605	6 146	—	14 751
Ajouts	6 938	—	—	6 938
Cessions et sorties	(372)	—	—	(372)
Change	—	325	—	325
Solde au 31 décembre 2018	15 171	6 471	—	21 642
Ajouts	3 673	—	10	3 683
Ajouts découlant de la transaction GBT (note 6)	122 775	34 115	965	157 855
Cessions et sorties	(1 638)	—	—	(1 638)
Change et ajustements liés à l'hyperinflation	3 350	173	(22)	3 501
Solde au 31 décembre 2019	143 331	40 759	953	185 043
Amortissement et dépréciation				
Solde au 1^{er} janvier 2018	932	1 243	—	2 175
Dotation aux amortissements	866	979	—	1 845
Change	—	147	—	147
Solde au 31 décembre 2018	1 798	2 369	—	4 167
Dotation aux amortissements	1 574	1 811	28	3 413
Dépréciation	2 583	1 643	—	4 226
Change et ajustements liés à l'hyperinflation	7	(134)	(8)	(135)
Solde au 31 décembre 2019	5 962	5 689	20	11 671
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	13 373	4 102	—	17 475
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	137 369	35 070	933	173 372

La Société classe les licences, la propriété intellectuelle et les logiciels en tant qu'immobilisations incorporelles. Les licences comprennent les produits pharmaceutiques fabriqués sous licence par la Société pour différents territoires. Elles comprennent également la juste valeur des conventions de licence acquises dans le cadre de la transaction GBT ainsi que les paiements contractuels, tels que les paiements initiaux, les paiements liés aux ventes ou les paiements d'étapes réglementaires versés aux partenaires. La propriété intellectuelle comprend les connaissances techniques acquises ou développées à l'égard des produits pharmaceutiques détenus par la Société. La juste valeur des actifs génériques brevetés acquis dans le cadre de la transaction GBT est comprise dans la propriété intellectuelle. Les logiciels incluent habituellement les coûts incorporés dans le coût de l'actif pour la mise en place ou le développement de certains logiciels utilisés par la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a comptabilisé des ajouts (excluant les ajouts liés à la transaction GBT) de 3 683 \$ (6 938 \$ en 2018) principalement liés au paiement initial et à certains paiements d'étape aux termes de conventions de licence liées à des produits.

Dépréciation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 4 226 \$ dans les comptes de résultat consolidés à titre de « pertes de valeur ». La perte représente une réduction de valeur de certaines immobilisations incorporelles à la valeur recouvrable par suite d'un changement dans les attentes commerciales. La valeur recouvrable au 31 décembre 2019 est fondée sur la valeur d'utilité et a été déterminée au niveau des immobilisations incorporelles prises individuellement. Les calculs de la valeur d'utilité ont été effectués en utilisant un

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

taux d'actualisation de 13 % et tiennent compte des flux de trésorerie prévus des immobilisations incorporelles individuelles sur la base des plans de commercialisation actuels de ces produits.

14. GOODWILL

Le goodwill est comptabilisé à la date d'acquisition lorsque la contrepartie totale dépasse les actifs nets identifiables acquis. Voir la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements sur la transaction GBT.

	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	—
Ajouts découlant de la transaction GBT (note 6)	86 500
Change et ajustements liés à l'hyperinflation	1 762
Solde au 31 décembre 2019	88 262

15. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Valeur comptable ¹	
Aux 31 décembre	2019	2018
	\$	\$
Prêts et autres créances i)		
Évalués au coût amorti	2 181	2 964
Évalués à la JVRN	28 390	24 711
Placements dans des titres de capitaux propres ii)		
Évalués à la JVRN	3 712	4 736
Évalués à la JVAERG	6 473	6 074
Instruments dérivés iii)		
Évalués à la JVRN	4 334	1 805
Placements dans des fonds iv)		
Évalués à la JVRN	114 061	87 054
Total	159 151	127 344

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

En raison des variations de la juste valeur et de la cession d'actifs financiers, la Société a comptabilisé les profits nets suivants sur les actifs financiers au compte de résultat consolidé à titre de « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ».

	(Profit latent) perte latente sur les actifs financiers évalués à la JVRN \$	(Profit réalisé) perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN \$	Total \$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019			
Prêts et autres créances i) ¹	9 899	(1 227)	8 672
Placements dans des titres de capitaux propres ii)	634	10	644
Instruments dérivés iii) ²	(1 245)	3 445	2 200
Placements dans des fonds iv)	(23 310)	(8 920)	(32 230)
Total	(14 022)	(6 692)	(20 714)

¹ (Le profit réalisé) la perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN comprend la comptabilisation des profits au jour 1 différés et la variation de la JVM liée au remboursement anticipé.

² La perte réalisée sur les instruments dérivés est liée à la perte sur les contrats à terme et les contrats à terme non livrables qui ont été conclus dans le cadre de l'acquisition de la participation de 51,2 % de GBT. Voir la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements.

	(Profit latent) perte latente sur les actifs financiers évalués à la JVRN \$	(Profit réalisé) perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN \$	Total \$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018			
Prêts et autres créances i) ¹	2 523	(1 723)	800
Placements dans des titres de capitaux propres ii)	2 172	(2 978)	(806)
Instruments dérivés iii)	(825)	136	(689)
Placements dans des fonds iv)	(5 058)	(1 879)	(6 937)
Total	(1 188)	(6 444)	(7 632)

¹ (Le profit réalisé) la perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN comprend la comptabilisation des profits au jour 1 différés et la variation de la JVM liée au remboursement anticipé.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

i) Prêts et autres créances

Le tableau suivant présente les variations des prêts et autres créances au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts \$	Rembour- sement de prêts \$	(Perte nette) profit net sur actifs financiers ¹ \$	Change ² \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2019								
Coût amorti	2 964	2 061	(2 700)	—	(144)	2 181	—	2 181
JVRN	24 711	21 844	(8 474)	(8 672)	(1 019)	28 390	13 439	14 951
Total	27 675	23 905	(11 174)	(8 672)	(1 163)	30 571	13 439	17 132
2018								
Coût amorti	2 034	2 659	(1 878)	—	149	2 964	2 728	236
JVRN	58 330	4 376	(39 863)	(800)	2 668	24 711	4 937	19 774
Total	60 364	7 035	(41 741)	(800)	2 817	27 675	7 665	20 010

¹ Variations nettes liées à la variation de la juste valeur des prêts consentis et à la comptabilisation des profits au jour 1.

² Comptabilisation d'une perte de 463 \$ au compte de résultat à titre de « perte (profit) de change » (profit de 1 149 \$ en 2018) et d'une perte de 700 \$ à l'état du résultat global à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (profit de 1 668 \$ en 2018).

Moksha8

Le 17 octobre 2018, la Société s'est engagée dans une relation stratégique avec Moksha8, société pharmaceutique spécialisée en exploitation au Brésil et au Mexique, au moyen de l'émission d'un billet de 2 599 \$ (2 000 \$ US) portant intérêt au taux annuel de 15 %. Le billet a été comptabilisé selon la méthode du coût amorti et remboursé en février 2019.

Le 15 février 2019, la Société a conclu une convention de financement avec Moksha8 à hauteur de 170 525 \$ (125 000 \$ US) (la « convention de financement »), dont une tranche de 13 134 \$ (10 000 \$ US) a été initialement émise. Le prêt consenti a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 13 449 \$ (10 213 \$ US), puis à la JVRN par la suite. Le prêt porte intérêt au taux de 15 % par année et vient à échéance cinq ans après la date d'émission. De plus, Knight a reçu des bons de souscription représentant 5 % des actions diluées de Moksha8.

Le 30 septembre 2019, la Société a consenti un prêt supplémentaire de 1 987 \$ (1 500 \$ US) à titre d'avance dans le cadre d'un engagement de prêt futur à Moksha8 à un taux d'intérêt de 15 % par année. Le prêt vient à échéance en 2021 et a été comptabilisé à sa valeur nominale, laquelle représente la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. Au 31 décembre 2019, le solde notionnel total des prêts s'élevait à 15 577 \$ (11 993 \$ US).

Aux termes de la convention de financement, Knight s'est engagée à consentir un ou des prêts additionnels totalisant au plus 13 637 \$ (10 500 \$ US) qui seront octroyés au moment où Moksha8 atteindra les cibles de rentabilité prédéfinies. De plus, la Société peut, à son entière discrétion, consentir un ou des prêts supplémentaires pour un montant total de 129 880 \$ (100 000 \$ US) visant l'expansion de la Société et l'acquisition de licences de produits.

Triumvira

Le 20 février 2019, la Société a conclu une convention de prêt garanti de 6 585 \$ (5 000 \$ US) avec Triumvira pour le développement de ses nouvelles thérapies de cellules T (la « convention de prêt Triumvira »). Le prêt porte intérêt à un taux de 15 % par année et vient à échéance le 20 février 2020. Le prêt consenti a été comptabilisé initialement à une

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

juste valeur relative de 6 264 \$ (5 000 \$ US), puis à la JVRN par la suite. En outre, Knight a reçu des bons de souscription visant l'achat de 3,5 % des actions ordinaires diluées de Triumvira et le droit exclusif de commercialiser les futurs produits approuvés de Triumvira au Canada, en Israël, au Mexique et en Colombie, et le TAC01-CD19 en Israël, au Mexique, au Brésil et en Colombie.

Medimetriks

Au cours de 2016, Knight a consenti à Medimetriks des prêts garantis de 31 290 \$ (23 000 \$ US) pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation de l'OPA-15406 d'Otsuka. Le 7 mars 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de capital de 25 894 \$ (20 000 \$ US) et des intérêts courus et honoraires de 3 569 \$ (2 757 \$ US). Après le remboursement anticipé et les remboursements de capital prévus de 2 923 \$ (2 250 \$ US), le solde du prêt s'élevait à 1 005 \$ (750 \$ US). Le solde résiduel du prêt a été intégralement remboursé le 18 juin 2019.

Crescita

Le 20 décembre 2019, Knight a reçu un remboursement anticipé de 3 656 \$ de Crescita, correspondant au remboursement intégral du capital et des intérêts.

60P

Le 10 décembre 2015, la Société a conclu une convention de prêt stratégique avec 60P (le « prêt consenti à 60P ») pour le développement de la tafenoquine (« Arakoda^{MC} »), médicament qui vise à prévenir le paludisme chez les adultes. Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 15 % et vient à échéance le 31 décembre 2020. En contrepartie du prêt consenti à 60P, Knight a obtenu les droits de commercialisation d'Arakoda^{MC} au Canada, en Israël et en Russie. Au 31 décembre 2016, le solde notionnel du prêt s'élevait à 3 815 \$ (2 842 \$ US).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Knight a consenti à 60P un prêt supplémentaire de 8 051 \$ (6 303 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % et a obtenu le droit de recevoir à titre de paiement en trésorerie des honoraires fondés sur la réussite de 753 \$ (600 \$ US). De plus, le 18 décembre 2017, 60P a procédé à une PNM à l'égard d'Arakoda^{MC} à la FDA des États-Unis. Au 31 décembre 2017, le solde notionnel du prêt s'élevait à 11 472 \$ (9 145 \$ US).

Le 8 février 2018, 60P a remboursé 5 613 \$ (4 460 \$ US), ce qui a fait passer le solde notionnel du prêt à 5 859 \$ (4 685 \$ US). Le 24 avril 2018, Knight a modifié la convention de prêt conclue avec 60P et s'est engagée à consentir un prêt supplémentaire pouvant atteindre 2 777 \$ (2 100 \$ US) portant intérêt à 15 % (le « prêt supplémentaire consenti à 60P »), pour soutenir l'approbation par les organismes de réglementation et la commercialisation d'Arakoda^{MC} (la « modification de la convention de prêt consenti à 60P »). En contrepartie de la modification de la convention de prêt consenti à 60P, 60P s'est engagée à verser à Knight un montant supplémentaire de 3 848 \$ (3 000 \$ US), majoré d'un taux d'intérêt annuel de 9 %, le 23 avril 2023 (la « débenture de 60P »). Aux termes de la débenture de 60P, Knight a le droit de convertir la débenture de 60P, en tout temps avant sa date d'échéance, en actions ordinaires de 60P à un prix d'exercice déterminé (l'« option de conversion de 60P »). De plus, 60P et Knight ont conclu un accord de licence exclusive concédant à Knight le droit de commercialiser Arakoda^{MC} en Amérique latine.

En raison de la modification de la convention de prêt consenti à 60P, la Société a comptabilisé le prêt supplémentaire consenti à 60P et un instrument hybride, représentant la débenture de 60P et l'option de conversion de 60P (l'« instrument hybride de 60P »), à leurs justes valeurs respectives de 1 554 \$ (1 139 \$ US) et 1 312 \$ (961 \$ US). À la date de la transaction, la juste valeur du prêt supplémentaire consenti à 60P, déterminée d'après la méthode d'actualisation des flux de trésorerie en utilisant un taux d'actualisation de 20,01 %, s'élevait à 2 321 \$ (1 809 \$ US). La juste valeur de l'instrument hybride de 60P s'élevait à 1 958 \$ (1 526 \$ US) et correspond à la somme de la juste valeur de la débenture de 60P et de celle de l'option de conversion de 60P établies en utilisant respectivement la méthode d'actualisation des flux de trésorerie et le modèle Black et Scholes.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le 27 décembre 2019, la Société a modifié sa convention de prêt existante avec 60P. Dans le cadre de la modification, Knight a reçu un remboursement de capital de 658 \$ (500 \$ US). Au 31 décembre 2019, la juste valeur du prêt a été établie à néant, et le solde notionnel du prêt s'élevait à 8 195 \$ (6 310 \$ US).

Antibe

Le 13 novembre 2015, Knight a investi dans des débentures convertibles garanties de premier rang émises par Antibe pour un montant en capital de 500 \$. En contrepartie des débentures, la Société a reçu une option de conversion, en vertu de laquelle les débentures peuvent être converties, jusqu'à leur date d'échéance, en actions ordinaires d'Antibe au prix de 0,22 \$ l'action (l'« option de conversion d'Antibe »). Le 27 mars 2018, Knight a exercé son option de conversion d'Antibe contre 2 489 889 actions ordinaires d'Antibe. Par conséquent, Knight a décomptabilisé le prêt et l'instrument dérivé et a comptabilisé un placement dans des titres de capitaux propres évalué à la JVRN de 996 \$.

Profound

Le 30 avril 2015, la Société a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti à Profound un prêt de 4 000 \$ portant intérêt à un taux annuel de 15 % et venant à échéance le 3 juin 2019. Le 26 juillet 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de 3 188 \$ de Profound, correspondant au remboursement intégral du capital, des intérêts et des honoraires.

Pediapharm

Le 30 mars 2015, la Société a investi 1 250 \$ dans des débentures convertibles de Pediapharm. Le 27 décembre 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de 1 305 \$ de Pediapharm, correspondant au remboursement intégral du capital, des intérêts et des honoraires.

ii) Placements dans des titres de capitaux propres

Le tableau suivant présente les variations des placements dans des titres de capitaux propres au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit net (perte nette) sur actifs financiers ³ \$	Change \$	Valeur comptable à la fin de la période \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2019								
JVRN	4 736	405	(775)	(644)	(10)	3 712	3 712	—
JVAERG	6 074	—	(3 329)	3 888	(160)	6 473	3 442	3 031
Total	10 810	405	(4 104)	3 244	(170)	10 185	7 154	3 031
2018								
JVRN	6 375	28 617	(31 163)	806	101	4 736	4 736	—
JVAERG	13 050	400	(44)	(7 749)	417	6 074	1 629	4 445
Total	19 425	29 017	(31 207)	(6 943)	518	10 810	6 365	4 445

¹ Titres achetés ou reçus à titre de contrepartie dans le cadre de transactions de financement stratégique.

² Montant de trésorerie reçu à la cession de titres au cours de la période.

³ Variations nettes attribuables à la réévaluation à la juste valeur de marché comptabilisée au compte de résultat (JVRN) ou à l'état du résultat global (JVAERG).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN

Antibe

Le 27 mars 2018, Knight a exercé son option de conversion d'Antibe et a converti la débenture d'un capital de 500 \$ en 2 489 889 actions ordinaires, lesquelles ont toutes été vendues au cours de 2018 en contrepartie de 1 011 \$.

TXMD

Le 31 juillet 2018, Knight a conclu une convention de licence exclusive visant les droits de commercialisation du TX-004HR et du TX-001HR au Canada et en Israël. Aux termes de cette convention, Knight a investi 26 028 \$ (20 000 \$ US) en actions ordinaires de TXMD au prix de 6,64 \$ (5,10 \$ US) l'action lors d'un appel public à l'épargne. Au 31 décembre 2019, la Société détenait un nombre négligeable d'actions ordinaires de TXMD.

Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG

Selon IFRS 9, la Société a désigné les placements stratégiques suivants comme étant des placements dans des titres de capitaux propres à la JVAERG.

Aux 31 décembre		2019		2018
	Nombre d'actions ordinaires détenues	JVM \$	Nombre d'actions ordinaires détenues	JVM \$
Crescita	1 935 489	1 800	2 834 689	1 260
Profound ¹	111 355	1 642	2 965 550	1 631
Synergy ²	17 645 812	—	17 645 812	—
Medimetriks ³	2 315 007	3 031	2 315 007	3 183
Total		6 473		6 074

¹ Le 16 octobre 2019, *Profound* a procédé à un regroupement d'actions sur une base de 10 pour 1. Par suite du regroupement, Knight détenait 276 555 actions ordinaires de *Profound* à cette date.

² Évalué selon le cours de marché (prix de clôture sur le marché hors cote OTCXD), moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale différé par la Société. La JVM, compte non tenu du profit au jour 1 différé, s'est élevée à 1 604 \$ (1 235 \$ US).

³ Évalué selon l'approche fondée sur les résultats, moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale différé par la Société. La JVM en monnaie initiale, déduction faite du profit au jour 1, s'est élevée à 2 333 \$ US.

Crescita

Knight a reçu 2 079 973 droits (les « droits ») émis aux termes de la notice de placement de droits de Crescita datée du 2 février 2018 (le « placement de droits »). Chaque deux droits permettent à Knight de souscrire une action ordinaire de Crescita au prix de 0,53 \$ l'action. Le 9 mars 2018, la Société a exercé ses droits et a investi 400 \$ recevant en contrepartie 754 716 actions ordinaires de Crescita en vertu du placement de droits. Au 31 décembre 2018, Knight détenait un nombre total de 2 834 689 actions ordinaires de Crescita, soit environ 13,5 % des actions ordinaires en circulation, d'une valeur comptable de 1 260 \$, qui ont été évaluées selon le cours de marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, Knight a cédé 899 200 actions ordinaires de Crescita à un prix moyen de 1,02 \$ l'action pour un produit total de 916 \$. Les actions ordinaires vendues avaient été précédemment acquises par Knight à un prix moyen de 0,60 \$ l'action.

Profound

Au cours de 2019, Knight a vendu 185 200 actions ordinaires de *Profound* pour un produit total de 2 413 \$. Les actions ordinaires vendues avaient été précédemment acquises par Knight à un prix moyen de 6,55 \$ l'action.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

iii) Instruments dérivés

Le tableau suivant présente les variations dans les instruments dérivés comptabilisés à la JVRN au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit net sur actifs financiers ³ \$	Change ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de la période \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2019	1 805	1 134	—	1 501	(106)	4 334	2 878	1 456
2018	1 624	—	(622)	689	114	1 805	—	1 805

¹ Instruments dérivés comptabilisés au cours de la période.

² Instruments dérivés décomptabilisés ou cédés au cours de la période.

⁴ Comptabilisation d'une perte de 50 \$ (profit de 42 \$ en 2018) au compte de résultat à titre de « perte (profit) de change » et d'une perte de 57 \$ (profit de 72 \$ en 2018) à l'état du résultat global à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger ».

Moksha8

Dans le cadre de la convention de financement Moksha8, Knight a reçu 23 744 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,01 \$ US, chacun représentant 5 % des actions diluées de Moksha8. Les bons de souscription ont été comptabilisés initialement à une juste valeur relative de 497 \$ (372 \$ US) établie selon le modèle de Black et Scholes. Au 31 décembre, les bons de souscription étaient comptabilisés à une juste valeur de 483 \$ (372 \$ US).

Triumvira

Dans le cadre de la convention de prêt Triumvira, Knight a reçu des bons de souscription pour acquérir 3,5 % des actions ordinaires diluées de Triumvira. Les bons de souscription ont été comptabilisés initialement à leur juste valeur relative de 321 \$ établie selon le modèle de Black et Scholes. Au 31 décembre, les bons de souscription étaient comptabilisés à une juste valeur de 301 \$.

Medimetriks

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aux termes de la convention de prêt conclue avec Medimetriks, la Société a comptabilisé un montant de 496 \$ (395 \$ US) à titre d'instrument dérivé pour obtenir le droit de recevoir un paiement en trésorerie sous réserve d'un événement futur. Le paiement en trésorerie varie en fonction de la valeur des actions ordinaires de Medimetriks qui a été calculée selon l'approche fondée sur les résultats. Au 31 décembre 2019, l'instrument dérivé était comptabilisé à la juste valeur de 466 \$ (359 \$ US) (539 \$ (395 \$ US) au 31 décembre 2018).

Synergy

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a touché, à titre de contrepartie du prêt consenti de 12 705 \$ (10 000 \$ US) à Synergy, des honoraires fondés sur la réussite payables à l'échéance. Ces honoraires constituent des instruments dérivés étant donné que leur valeur varie en fonction des variations du cours de marché des actions ordinaires de Synergy. La juste valeur initiale des honoraires fondés sur la réussite de 870 \$ (685 \$ US) a été déterminée selon la valeur actuelle du versement attendu. Au 31 décembre 2019, l'instrument dérivé était comptabilisé à une juste valeur de 1 204 \$ (927 \$ US) (1 116 \$ (818 \$ US) au 31 décembre 2018).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Autre

La Société a conclu des contrats à terme et des contrats à terme non livrables (les « contrats de change ») afin d'acquérir une portion importante de BRL requis pour financer l'offre publique d'achat unifiée. Par conséquent, un actif dérivé de 1 096 \$ a été comptabilisé au 31 décembre 2019. Voir la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements sur la transaction GBT.

iv) Placements dans des fonds

Le tableau suivant présente les variations des placements dans des fonds comptabilisés à la JVRN au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts ¹ \$	Distribu- tions ^{2, 3} \$	Profit net sur actifs financiers \$	Change ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de la période \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2019	87 054	20 175	(20 546)	32 230	(4 852)	114 061	2 832	111 229
2018	54 968	27 169	(6 769)	6 937	4 749	87 054	—	87 054

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou des fonds de titres de créance, y compris 4 176 \$ US et 3 010 € (y compris 8 568 \$ US et 3 772 € en 2018).

² Distributions reçues des fonds, y compris 8 430 \$ US et 724 € (y compris 1 275 \$ US et 2 586 € en 2018).

³ Comprennent une distribution à recevoir de 2 456 \$ (néant en 2018).

⁴ Comptabilisation d'une perte de 1 690 \$ au compte de résultat à titre de « perte (profit) de change » (profit de 900 \$ en 2018) et d'une perte de 3 162 \$ à l'état du résultat global à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (profit de 3 849 \$ en 2018).

16. ÉVALUATION DES ACTIFS FINANCIERS

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation :

Niveaux	Description	Type d'instruments financiers normalement classé à ce niveau
Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques	• Placements dans des titres de capitaux propres¹
Niveau 2	Autres techniques d'évaluation selon lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables	• Placements dans des titres de capitaux propres²
Niveau 3	Techniques utilisant des données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché	• Placements dans des titres de capitaux propres³ • Placements dans des fonds • Prêts et créances évalués à la JVRN • Prêts et créances évalués au coût amorti • Instruments dérivés

¹ Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés actifs.

² Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés inactifs.

³ Titres de sociétés fermées.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

i) Hiérarchie des justes valeurs

Au 31 décembre	2019 \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Prêts évalués à la JVRN	28 390	—	—	28 390
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN	3 712	3 712	—	—
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG	6 473	3 442	—	3 031
Instruments dérivés	4 334	—	—	4 334
Placements dans des fonds évalués à la JVRN	114 061	—	—	114 061
Total	156 970	7 154	—	149 816

Au 31 décembre	2018 \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Prêts évalués à la JVRN	24 711	—	—	24 711
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN	4 736	4 736	—	—
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG	6 074	2 891	—	3 183
Instruments dérivés	1 805	—	—	1 805
Placements dans des fonds évalués à la JVRN	87 054	—	—	87 054
Total	124 380	7 627	—	116 753

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

ii) Profits au jour 1

À l'acquisition d'un instrument financier, si la Société détermine que sa juste valeur diffère du prix de transaction, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. La Société affiche les profits au jour 1 différés suivants :

Aux	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	\$ US	\$	\$ US	\$
Prêts évalués à la JVRN				
Medimetriks	—	—	342	467
60P	677	879	917	1 251
Triumvira	46	60	—	—
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG				
Medimetriks	730	948	730	996
Synergy	3 764	4 889	3 764	5 135
Total	5 217	6 776	5 753	7 849

17. EMPRUNTS BANCAIRES

Après la transaction GBT, la dette de la Société s'établit comme suit au 31 décembre 2019 :

	Devise de la dette	Taux d'intérêt	Échéance	Courante	Non courante
				\$	\$
Banques					
Citibank	Peso argentin	18,40 %	2 novembre 2020	2 991	—
Itaú Unibanco	Réal brésilien	1,65 % (+ 100 % CDI)	8 décembre 2023	42 532	—
Banco Santander	Réal brésilien	2,00 % (+ 100 % CDI)	13 décembre 2021	5 034	5 022
Total des emprunts bancaires				50 557	5 022

Les échéances des remboursements des emprunts bancaires sont les suivantes :

	\$
Moins de 1 an	50 557
De 1 an à 2 ans	5 022
De 2 ans à 5 ans	—
Plus de 5 ans	—
Total	55 579

Citibank

L'emprunt a été accordé à une filiale de GBT en novembre 2017 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT. Il s'agit d'un emprunt à l'étranger en pesos argentins consenti par la Citibank N.A. (New York) à un taux fixe de 18,40 % par année (21,66 % tout compris après les retenues d'impôt) venant à échéance le 2 novembre 2020. La Société peut rembourser d'avance l'emprunt à Citibank moyennant des frais de remboursement anticipé.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

L'emprunt bancaire comprend les déclarations et garanties d'usage, ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. L'une de ces clauses consiste à obtenir le consentement avant un changement de contrôle. Une dispense de la clause de consentement en cas de changement de contrôle a été obtenue de Citibank dans le cadre de la transaction GBT. Au 31 décembre 2019, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Itaú Unibanco Brasil

L'emprunt consenti par l'Itaú Unibanco Brasil a été accordé à une filiale de GBT en décembre 2017 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT ainsi que par un nantissement grevant ses créances. Le remboursement du capital de 16 667 BRL et les intérêts sont dus sur une base semestrielle. La Société peut rembourser d'avance l'emprunt à Citibank moyennant des frais de remboursement anticipé.

L'emprunt bancaire comprend les déclarations et garanties d'usage, ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. L'une de ces clauses consiste à obtenir le consentement avant un changement de contrôle. Lors de l'acquisition de GBT par la Société, une dispense de la clause de consentement en cas de changement de contrôle a été demandée à l'Itaú Unibanco Brasil. Au 31 décembre 2019, la dispense n'avait pas encore été obtenue et, par conséquent, l'emprunt consenti par l'Itaú est présenté comme un passif courant. La Société respecte les autres clauses restrictives rattachées à l'emprunt. Au 30 mars 2020, la Société n'avait toujours pas reçu la dispense.

Banco Santander

L'emprunt consenti par Banco Santander a été accordé à une filiale de GBT en décembre 2018 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT. Le remboursement du capital de 7 771 BRL et les intérêts sont dus sur une base semestrielle. La Société peut rembourser d'avance l'emprunt à Citibank moyennant des frais de remboursement anticipé.

L'emprunt comprend les déclarations et garanties d'usage, ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. Au 31 décembre 2019, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

18. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le 9 septembre 2015, Knight a acquis une participation de 28,3 % dans Medison, société pharmaceutique spécialisée, détenue par des intérêts privés et établie en Israël. La contrepartie versée au titre de la participation dans Medison s'est élevée à 83 131 \$, ce qui comprend la juste valeur de 10 580 884 actions ordinaires de Knight émises à l'intention de Medison et de l'actionnaire détenant le contrôle.

Le 21 novembre 2019, Knight et Medison ont conclu une convention d'achat et de règlement définitive (la « convention Medison ») en vertu de laquelle Knight a convenu de vendre sa participation de 28,3 %, pour une contrepartie en trésorerie de 77 000 \$. Dans le cadre de la convention Medison, les parties ont convenu de se libérer mutuellement de toute réclamation et de retirer toutes les procédures judiciaires engagées par les deux parties.

La transaction a été conclue le 16 mars 2020 et Knight a reçu un montant de 57 750 \$. Le montant résiduel de 19 250 \$ est détenu par un fiduciaire et devrait être remis à Knight dès la délivrance d'un certificat fiscal par la Israel Tax Authority.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2019, la participation de la Société dans Medison est présentée comme un actif détenu en vue de la vente. Avant le reclassement, la participation dans Medison était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation avait été comptabilisée initialement au coût, puis ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société du résultat net de Medison et de tout dividende versé à la Société. Le résultat net est ajusté pour refléter l'amortissement de la réévaluation à la juste valeur de la quote-part des actifs nets identifiables de Medison acquis par la Société et son incidence fiscale.

Aux 31 décembre	2019	2018
	\$	\$
Valeur comptable au début de l'exercice	79 145	75 983
Quote-part du résultat net pour l'exercice, compte non tenu des ajustements de la juste valeur	5 806	6 066
Amortissement des ajustements de la juste valeur	(4 900)	(5 511)
Quote-part du résultat net pour l'exercice	906	555
Quote-part des autres éléments du résultat global	(1 840)	2 607
Dividendes¹	(4 159)	—
Reclassement comme actif détenu en vue de la vente	(74 052)	—
Valeur comptable à la fin de l'exercice	—	79 145

¹ Le 4 mars 2019, le conseil d'administration de Medison a déclaré et approuvé des dividendes de 4 159 \$ (11 308 ILS).

19. AUTRE DÉBITEUR

Avis de nouvelle cotation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession par Knight en 2014 d'un bon d'évaluation prioritaire détenu par sa filiale en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) Inc. Un bon d'évaluation prioritaire est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Le bon d'évaluation prioritaire de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l'approbation par la FDA d'Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotation prévoient que Knight est tenue de verser à l'ARC et à Revenu Québec un montant total de respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l'ARC en juillet 2018 et à Revenu Québec, en février 2019.

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d'appel. La Société est d'avis qu'à l'issue probable du processus d'appel, elle recouvrera la totalité de son dépôt de 41 582 \$ et n'a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du bon d'évaluation prioritaire dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l'impôt sur le résultat à payer historiques.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

20. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Aux 31 décembre	2019	2018
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	72 831	752
Charges à payer	18 293	5 348
Taxes à la consommation à payer	3 282	—
Total	94 406	6 100

21. CAPITAUX PROPRES

i) Capital social

Le capital social autorisé de la Société englobe un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, qui peuvent être émises à l'occasion en une ou plusieurs séries, sans valeur nominale. Le capital social émis et en circulation de Knight se présente comme suit :

	Notes	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au 1^{er} janvier 2018		142 811 861	761 490
Émission en vertu du régime d'options sur actions	ii)	11 289	130
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	iii)	27 362	224
Solde au 31 décembre 2018		142 850 512	761 844
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	iii)	36 039	274
Remboursement de prêts consentis pour achat d'actions		—	425
Actions rachetées dans le cadre de l'OPRCNA	iv)	(7 249 249)	(38 711)
Solde au 31 décembre 2019		135 637 302	723 832

ii) Régime d'options sur actions

La Société offre aux salariés, administrateurs, dirigeants et consultants un régime d'options sur actions réglé en instruments de capitaux propres. Le 9 mai 2017, un nouveau régime d'options sur actions (le « Régime ») a été approuvé par le conseil d'administration et les actionnaires. Toutes les options émises aux termes de l'ancien régime font partie du Régime. Le nombre total maximal d'options sur actions en cours aux termes du régime ne doit jamais excéder 10 % des actions de la Société en circulation à la date d'attribution. La période de l'option peut durer jusqu'à dix ans à compter de sa date d'attribution. Le conseil d'administration ou son comité désigné peut déterminer à quel moment une option deviendra exerçable et peut établir que l'option sera exerçable immédiatement après la date d'attribution, en tranches ou selon un calendrier d'acquisition. Si aucune condition n'est précisée, les droits rattachés aux options sur actions s'acquièrent en tranches égales de 25 % par année, à chaque date anniversaire. Les options sur actions exercées, arrivées à échéance, annulées, ayant fait l'objet d'une renonciation ou résiliées peuvent être émises à nouveau aux termes du Régime. Généralement, les options sur actions ont une durée de sept ou dix ans et les droits y rattachés s'acquièrent sur un an pour les administrateurs et sur trois ou quatre ans pour les salariés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 2 137 \$ (2 170 \$ en 2018) et un crédit correspondant dans le surplus d'apport par suite de l'attribution d'options sur actions, déduction faite des extinctions. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de la période, estimée au moyen du modèle de Black et Scholes, était de 3,13 \$ (3,20 \$ en 2018). La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution, en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	1,74 %	2,15 %
Taux de rendement	Néant	Néant
Facteur de volatilité moyen pondéré i)	40 %	40 %
Taux d'extinction des droits non acquis	2 %	2 %
Durée prévue moyenne pondérée	6,0 ans	6,3 ans

i) La volatilité a été établie au moyen du cours historique de l'action de la Société.

	Exercices clos les 31 décembre			
	2019		2018	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	4 129 843	7,64	3 447 659	7,50
Options attribuées	880 786	7,63	759 991	8,41
Options exercées	—	—	(11 289)	8,02
Options échues / faisant l'objet d'une renonciation	(117 757)	8,24	(66 518)	8,81
Solde à la fin de l'exercice	4 892 872	7,63	4 129 843	7,64
Options exerçables à la fin de l'exercice	3 495 003	7,40	2 936 413	7,18

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en cours au 31 décembre 2019 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 397 220	1,37	5,62	1 397 220	1,37	5,62
5,72 à 8,02	1 798 148	4,87	7,64	781 513	3,26	7,60
8,03 à 9,18	854 240	2,76	8,61	767 053	2,42	8,65
9,19 à 10,25	843 264	6,49	9,93	549 217	6,60	9,87
	4 892 872	3,78	7,63	3 495 003	2,85	7,40

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en circulation au 31 décembre 2018 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 397 220	2,37	5,62	1 397 220	2,37	5,62
5,72 à 8,02	992 120	4,58	7,65	504 174	3,30	7,56
8,03 à 9,18	874 745	3,82	8,60	693 696	3,87	8,70
9,19 à 10,25	865 758	7,51	9,94	341 323	2,91	9,87
	4 129 843	4,29	7,64	2 936 413	3,36	7,18

iii) Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions (le « régime d'achat d'actions ») qui permet aux administrateurs et salariés d'acheter au cours du marché des actions ordinaires émises sur le capital autorisé. Le régime d'achat d'actions a été approuvé de nouveau par le conseil d'administration et les actionnaires le 7 mai 2019. Les salariés peuvent verser jusqu'à concurrence de 10 % de leur salaire et les administrateurs peuvent verser jusqu'à 10 \$ par année. En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse, sous forme d'actions ordinaires, un montant équivalant à 25 % de la cotisation d'un salarié ou d'un administrateur, à condition que le salarié continue de travailler au sein de la Société ou que l'administrateur continue de siéger au conseil d'administration et détienne les actions initiales pendant deux ans à compter de la date d'achat initiale. Les cotisations de la Société en actions ordinaires sont calculées selon la valeur initiale de l'action ordinaire à la date d'achat initiale ou la valeur de l'action ordinaire à la date de cotisation de la Société, si celle-ci est inférieure. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a émis 36 039 actions (27 362 actions en 2018) en vertu du régime d'achat d'actions, pour un produit totalisant 274 \$ (224 \$ en 2018).

iv) OPRCNA

Le 8 juillet 2019, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA. Aux termes de l'OPRCNA, Knight peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 12 053 693 actions ordinaires de la Société, ce qui représentait 10 % du flottant au 2 juillet 2019. L'OPRCNA a commencé le 11 juillet 2019 et prendra fin le 10 juillet 2020 ou à la date à laquelle la Société aura atteint le nombre maximal d'achats dans le cadre de l'OPRCNA, selon la première des deux occurrences.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a acquis 7 249 249 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie totale de 54 838 \$, donnant lieu à un excédent du prix d'acquisition par rapport au coût déclaré des actions de 16 127 \$, qui a été imputé aux résultats non distribués.

Au	31 décembre 2019
	\$
Réduction des éléments suivants :	
Capital social	38 711
Résultats non distribués	16 127
Total	54 838

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Après la fin de l'exercice, la Société a acquis 2 169 278 actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'OPRCNA pour un coût total de 13 310 \$.

v) Bons de souscription

Pediapharm

Le 15 juillet 2016, la Société a acquis 11 470 920 actions ordinaires de Pediapharm contre 221 126 actions ordinaires et 221 126 bons de souscription de Knight venant à échéance le 15 juillet 2020. La juste valeur de chaque bon de souscription de Knight émis dans le cadre de la transaction liée à Pediapharm a été établie à 2,82 \$ (624 \$ au total) au moyen du modèle de Black et Scholes suivant les hypothèses et données ci-dessous :

Hypothèses	15 juillet 2016
Taux d'intérêt sans risque	0,62 %
Durée prévue	4 ans
Volatilité prévue	50 %

Données	15 juillet 2016
Valeur par action ordinaire	8,35 \$
Prix d'exercice	10 \$

Origin

Le 24 juin 2015, Knight avait acquis les actifs liés à Neuragen® suivant un manquement d'Origin aux termes de la convention de prêt garanti qu'elle avait conclue avec Knight. La Société avait émis 185 000 bons de souscription le 30 juin 2015 à l'intention de plusieurs parties prenantes d'Origin. Ces bons sont exerçables, dans certains cas sous réserve de l'atteinte de certains indices de référence financiers prescrits à un prix d'exercice de 10,00 \$ par action, et viennent à échéance le 30 juin 2025. La Société a évalué les bons de souscription émis en fonction de la probabilité que certaines conditions financières soient réalisées. Les bons de souscription qui n'atteindront probablement pas leur indice de référence financier prescrit se sont vu attribuer une valeur nulle. Les autres bons de souscription se sont vu attribuer une valeur de 4,14 \$ par option (161 \$ au total) selon le modèle d'évaluation des options de Black Scholes et les hypothèses suivantes :

Hypothèses	24 juin 2015
Taux d'intérêt sans risque	1,73 %
Durée prévue	10 ans
Volatilité prévue	60 %

Données	24 juin 2015
Valeur par action ordinaire	6,70 \$
Prix d'exercice	10 \$

Nombre de bons de souscription en circulation

Aux 31 décembre	2019	2018
Pediapharm	221 126	221 126
Origin	185 000	185 000
Total	406 126	406 126

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

22. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Aux 31 décembre	2019 \$	2018 \$
Pertes latentes nettes sur les titres de capitaux propres à la JVAERG, déduction faite de l'impôt de 1 168 \$ (1 156 \$ en 2018)	(8 448)	(12 232)
Quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée, déduction faite de l'impôt de 243 \$ (823 \$ en 2018)	767	2 607
Profit latent à la conversion des résultats des établissements à l'étranger	28 670	30 580
Total	20 989	20 955
Participations ne donnant pas le contrôle	(3 584)	—
Attribuable aux actionnaires de la Société	17 405	20 955

23. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2019 \$	2018 \$
Salaires	8 363	3 880
Primes	1 834	787
Régimes incitatifs à base d'actions	2 181	2 223
Total	12 378	6 890

La rémunération totale des principaux dirigeants, y compris les administrateurs, était la suivante :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2019 \$	2018 \$
Salaires	1 312	849
Primes	1 029	379
Jetons de présence	98	73
Régimes incitatifs à base d'actions	1 592	1 663
Total	4 031	2 964

24. RÉSULTAT PAR ACTION

De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Aux 31 décembre	2019 \$	2018 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	14 517	24 079
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	139 758 522	142 827 616
Résultat de base par action	0,10 \$	0,17 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Dilué

Le résultat dilué par action a été calculé après l'ajustement du nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul de base pour réaliser la conversion des actions potentiellement dilutives. Une action potentiellement dilutive pour la Société s'entend des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours de marché moyen des actions de la Société au cours de l'exercice.

	2019 \$	2018 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	14 517	24 079
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	139 758 522	142 827 616
Ajustement tenant compte des options sur actions	380 698	447 394
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	140 139 220	143 275 010
Résultat dilué par action	0,10 \$	0,17 \$

25. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux au résultat avant impôt sur le résultat. Les raisons de cet écart et l'incidence fiscale connexe se présentent comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	22 782	29 464
Taux d'imposition applicable	26,6 %	26,7 %
Impôt sur le résultat au taux applicable prévu par la loi	6 060	7 867
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Écart de taux entre les territoires	(4 902)	(3 223)
Incidence des frais non déductibles et autres	2 564	23
Variation du taux d'imposition	—	(73)
Incidence du change	1 141	—
Économies fiscales non comptabilisées découlant de pertes fiscales et de différences temporaires	—	822
Autres	(114)	(31)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	4 749	5 385
Taux d'imposition effectif moyen	20,8 %	18,3 %

Le taux d'imposition prévu par la loi applicable de la Société est le taux d'imposition canadien combiné en vigueur dans le territoire où la Société exerce ses activités.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente la charge d'impôt.

	2019 \$	2018 \$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	3 836	3 485
Ajustements de l'impôt exigible de l'exercice précédent	—	50
	3 836	3 535
Impôt différé		
Lié à la naissance et au renversement des différences temporaires	913	2 024
Variation du taux d'imposition	—	(73)
Ajustement des exercices antérieurs	—	(101)
	913	1 850
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat	4 749	5 385

Le tableau suivant présente le mouvement des différences temporaires au cours de l'exercice.

	Solde au 31 décembre 2018 \$	Répartition du prix d'acquisition \$	Comptabilisé dans le compte de résultat \$	Comptabilisé dans l'état du résultat global \$	Variation du taux de change \$	Solde au 31 décembre 2019 \$
Immobilisations corporelles	137	(1 459)	(2 081)	—	(105)	(3 508)
Immobilisations incorporelles	(343)	(25 673)	(148)	—	(737)	(26 901)
Créances clients	—	1 238	2 194	—	—	3 432
Stocks	—	(56)	1 619	—	(17)	1 546
Autres passifs	—	557	16	—	—	573
Options sur actions et autres salaires courus	—	(93)	160	—	—	67
Participations dans des filiales	—	(672)	(19)	—	—	(691)
Actifs financiers	286	—	374	(217)	—	443
Frais de financement	1 950	31	(1 055)	—	—	926
Pertes fiscales	557	—	(437)	—	—	120
Autre	372	1 287	(1 535)	—	—	124
Actifs d'impôt différé, montant net	2 959	(24 840)	(912)	(217)	(859)	(23 869)

	Solde au 31 décembre 2017 \$	Comptabilisé dans le compte de résultat \$	Comptabilisé dans l'état du résultat global \$	Variation du taux de change \$	Autre \$	Solde au 31 décembre 2018 \$
Immobilisations corporelles	141	(4)	—	—	—	137
Immobilisations incorporelles	(298)	(45)	—	—	—	(343)
Actifs financiers	785	(579)	118	—	(38)	286
Frais de financement	3 640	(1 690)	—	—	—	1 950
Pertes fiscales	557	—	—	—	—	557
Divers	(95)	468	(3)	2	—	372
Actifs d'impôt différé, montant net	4 730	(1 850)	115	2	(38)	2 959

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont liés aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées qui suivent :

	2019	2018
	\$	\$
Pertes fiscales	7 895	5 413
Crédits d'impôt à l'investissement	1 249	1 249
Frais de recherche scientifique et de développement expérimental	5 789	5 789
Actifs financiers	—	—
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	14 933	12 451

26. INFORMATION SECTORIELLE

Avant la clôture de la transaction GBT, la Société avait un seul secteur à présenter, soit celui englobant les activités liées au développement, à l'acquisition, à l'achat et la vente de droits sous licence, à la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger. Au 31 décembre 2019, et compte tenu du moment de la transaction GBT, les activités de GBT ont été gérées et passées en revue comme une composante distincte et, par conséquent, la Société présente ses informations financières en deux secteurs opérationnels distincts comme suit :

- **Knight Canada et reste du monde à l'exception de l'Amérique latine (« Knight »)** : La principale activité commerciale de ce secteur est axée sur le développement, l'acquisition, l'achat et la vente de droits sous licence, la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger (à l'exception de l'Amérique latine). Knight exerce principalement ses activités au Canada, et certaines sources de produits des activités ordinaires émanent de l'Europe, des États-Unis, de la Barbade, d'Israël et de certains pays à l'échelle internationale (à l'exception de l'Amérique latine).
- **Amérique latine (« GBT »)** : La principale activité commerciale de ce secteur est axée sur l'achat de droits sous licence, la commercialisation et la distribution de produits novateurs, ainsi que le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques spécialisés génériques de marque. GBT exerce ses activités dans 10 pays en Amérique latine.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Information sur les secteurs à présenter

Exercice clos le 31 décembre 2019	Knight \$	GBT \$	Consolidé \$
Produits des activités ordinaires	13 540	33 921	47 461
Coût des produits vendus	1 871	18 672	20 543
Marge brute	11 669	15 249	26 918
Ventes et commercialisation	4 923	2 866	7 789
Charges administratives	21 687	2 773	24 460
Recherche et développement	3 135	778	3 913
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 698	1 715	3 413
Dépréciation des immobilisations incorporelles	4 226	—	4 226
(Produits) charge d'intérêts	(22 898)	370	(22 528)
Autres produits	(2 081)	(114)	(2 195)
Profit net sur les instruments financiers évalués à la JVRN	(20 714)	—	(20 714)
Charge d'impôt	3 713	1 036	4 749
	17 980	5 825	23 805
Total de l'actif du secteur	831 333	473 970	1 305 303
Total du passif du secteur	216 689	173 508	390 197
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(2 269)	6 865	4 596
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(28 101)	16 241	(11 860)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(54 451)	(8 344)	(62 795)

Information géographique

Exercice clos le 31 décembre 2019	\$
Produits des activités ordinaires	
Canada	2 371
Brésil	22 962
Argentine	3 192
Colombie	4 353
Reste de l'Amérique latine	3 414
Autres ¹	11 169
Total	47 461

¹ Comprend l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2019	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles, montant net	Goodwill	Actifs détenus en vue de la vente	Autres créances à long terme
	\$	\$	\$	\$	\$
Canada	124	13 123	—	74 052	41 582
Brésil	2 290	51 293	30 883	—	—
Argentine	19 190	12 663	11 882	—	—
Colombie	430	29 322	12 588	2 099	—
Reste de l'Amérique latine	605	66 573	32 909	—	—
Autre	—	398	—	549	—
Total	22 639	173 372	88 262	76 700	41 582

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits des activités ordinaires tirés des produits vendus au Canada et à l'échelle internationale se sont élevés respectivement à 2 399 \$ et 10 101 \$. De plus, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du placement dans l'entreprise associée et des autres créances clients détenus au Canada et à l'échelle internationale, ont représenté respectivement 118 114 \$ et 2 610 \$.

27. RISQUE FINANCIER

Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation afin d'offrir un rendement à ses actionnaires et de maintenir une structure du capital souple permettant l'optimisation des coûts du capital à un risque acceptable.

La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La gestion du capital comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables, les autres actifs financiers, la dette et les capitaux propres (excluant les autres éléments du résultat global). Afin de maintenir et d'ajuster la structure du capital, la Société peut essayer d'émettre de nouvelles actions ordinaires, de racheter ses propres actions, et d'acquérir ou de céder des actifs. L'émission et le rachat d'actions ordinaires requièrent l'approbation du conseil d'administration.

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Risque de marché

Risque de change

Transaction GBT

Depuis le 29 novembre 2019, à la clôture de la transaction GBT, la Société est exposée de façon importante aux devises des marchés émergents d'Amérique latine. GBT génère une importante partie de ses produits des activités ordinaires en BRL, ARS et COP et autres devises latino-américaines (BOB, MXN, PEN, PYG, UYU et CLP). Ces devises ont toujours été volatiles et pourraient entraîner des variations importantes des résultats de la Société lorsqu'ils sont convertis en CAD. De plus, GBT est exposée à une asymétrie des devises en raison de certains produits pharmaceutiques, ingrédients pharmaceutiques actifs et coûts d'exploitation libellés en devises de marchés développés (CHF, USD, EUR). L'asymétrie des devises expose GBT à un risque de change qui pourrait entraîner des variations importantes de la marge brute ou du résultat net de la Société.

Risque de change des actifs financiers nets

La Société conserve de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des créances clients et autres débiteurs, d'autres actifs financiers, d'autres soldes à payer et des fournisseurs et charges à payer libellés en plusieurs devises. La Société est principalement exposée au dollar américain, à l'euro, au réal brésilien, au peso argentin, au peso chilien ainsi qu'au peso colombien et, par conséquent, court un risque de change sur ces soldes. Le tableau suivant présente le risque de change net important sur les soldes libellés en devises.

2019	USD	EUR	BRL	ARS	CLP	COP
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 711	230	17 179	74 212	233 815	8 786 525
Titres négociables	41 437	—	—	—	—	—
Créances clients et autres débiteurs	7 567	404	241 335	751 513	3 493 761	37 753 245
Autres actifs financiers	72 450	18 950	—	—	—	—
Autres soldes à payer	(1 706)	—	—	—	—	—
Fournisseurs et charges à payer	(49 356)	(2 827)	(91 020)	(312 140)	(1 234 152)	(3 940 189)
Offre publique d'achat obligatoire	—	—	(569 155)	—	—	—
Autres passifs financiers	(6 755)	—	(180 819)	(818 634)	(1 433 622)	(7 695 904)
Exposition nette	81 348	16 757	(582 480)	(305 049)	1 059 802	34 903 677

La Société est également exposée à un risque de change en raison de transactions libellées en BOB, CHF, MXN, PEN, PYG et UYU. L'exposition nette totale en CAD pour ces devises est de 23 \$.

Dans le cadre de l'offre d'achat publique unifiée, la Société a conclu des contrats de change afin d'atténuer son exposition au risque de change. Au 31 décembre 2019, la Société détenait des contrats de change à terme pour vendre des CAD et acheter 105 458 USD à un taux moyen pondéré de 1,32 CAD pour 1 USD (le « contrat USD »). La Société a conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des USD et acheter 510 791 BRL à un taux moyen de 4,10 BRL pour 1 USD (le « contrat BRL »). Après la fin de l'exercice, la Société a conclu un autre contrat de change à terme pour vendre des CAD et acheter 18 984 USD à un taux de 1,3148 CAD pour 1 USD (l'« autre contrat USD »). Au 30 mars 2020, la Société avait une obligation d'acheter 510 791 BRL à un taux moyen de 3,12 BRL pour 1 CAD en fonction du contrat USD, de l'autre contrat USD et du contrat BRL. Ces contrats seront exercés au moment du lancement de l'offre publique d'achat unifiée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

2018	USD	EUR
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 502	213
Titres négociables	104 294	—
Créances clients et autres débiteurs	2 774	376
Autres actifs financiers	58 148	13 954
Autres soldes à payer	(1 950)	(65)
Fournisseurs et charges à payer	(1 215)	(174)
Exposition nette	177 553	14 304

Risque de prix sur titres de capitaux propres

La valeur comptable des placements qui courent un risque de prix sur titres de capitaux propres était comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2019 \$	2018 \$
Placements dans des titres de capitaux propres	10 185	10 810
Placements dans des fonds	114 061	87 054
Instruments dérivés	2 034	689
Total	126 280	98 553

La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements dans des titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé lors de la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. La Société gère le risque de prix sur titres de capitaux propres en appliquant des politiques rigoureuses en matière de placement approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

Risque de taux d'intérêt

La Société est d'avis que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie ne seraient pas très touchés par une variation brusque des taux d'intérêt du marché par rapport aux taux d'intérêt des placements, en raison de la courte échéance des titres négociables et des faibles rendements du marché à l'heure actuelle.

Pour ce qui est de la dette détenue dans GBT, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de ses emprunts contractés auprès de Itaú Brazil et Santander Brazil. Les emprunts sont assortis de taux d'intérêt variables qui fluctuent avec les taux CDI. Le CDI applicable correspond à la moyenne des taux CDI applicables au cours de chaque période d'intérêt et, par conséquent, les intérêts courus à la fin de l'exercice ainsi que les emprunts ne sont pas exposés aux changements liés aux fluctuations des taux variables respectifs. L'emprunt contracté auprès de la Citibank de New York est établi à un taux fixe et n'est donc pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 248 812 \$ (126 174 \$ en 2018), soit le montant global des actifs suivants : créances clients et autres débiteurs, intérêts à recevoir, prêts consentis et placements dans des fonds.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les soldes des titres négociables et des équivalents de trésorerie sont assujettis à un risque de variation de la valeur minimale et sont investis auprès d'institutions dont la notation de crédit accordée par S&P ou DBRS est d'au moins A ou R1 (bas), soit dans :

- trois institutions financières canadiennes et deux sociétés affiliées étrangères d'institutions financières canadiennes;
- une société canadienne;
- cinq coopératives d'épargne et de crédit canadiennes.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Les limites de crédit de chaque client sont établies après une analyse de l'historique de crédit, de la cote de crédit et des informations prospectives du client fournis par des sources internes et externes. Une politique de crédit a été mise en place pour s'assurer que ces limites sont revues périodiquement et ajustées immédiatement s'il y a lieu. De plus, la Société détermine les pertes de crédit attendues en fonction du nombre de jours en souffrance des paiements et de la probabilité de recouvrement des montants impayés pour chaque client.

Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société a évalué que les prêts évalués à la JVRN ont une notation de crédit se situant entre CCC+ et CC. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

Le tableau suivant représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit, sans tenir compte des titres obtenus pour réduire le risque. L'exposition maximale au risque de crédit est déterminée en fonction de la valeur comptable de l'actif.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
	\$	\$
Créances clients et débiteurs	90 560	2 896
Intérêts à recevoir	7 534	7 645
Autres créances	6 086	904
Prêts consentis	30 571	27 675
Placements dans des fonds	114 061	87 054
Total	248 812	126 174

La direction détermine le risque de crédit lié aux créances clients et débiteurs, en fonction des clients représentant plus de 5 % des créances clients. Au 31 décembre 2019, aucun client ne représentait plus que 10 % du solde des créances clients et débiteurs (trois clients représentaient 78 % du solde des créances clients et débiteurs en 2018). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, un client représentait 16 % des produits des activités ordinaires (trois clients représentaient 50 %, 13 % et 15 % des produits des activités ordinaires en 2018).

Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles pour remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables, dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, afin de couvrir toutes ses obligations financières. La Société prévoit ses flux de trésorerie prévisionnels de façon périodique tant par filiale que de manière consolidée. Si des problèmes sont relevés, les équipes de direction travaillent avec les équipes locales pour fournir un soutien en matière de liquidité.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Analyse de sensibilité

D'après le risque de change net et le risque de prix sur titres de capitaux propres susmentionnés, et toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné une variation dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global, comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2019 \$	2018 \$
Risque de change (variation de 5 %)		
USD	5 283	12 111
EUR	1 222	1 117
BRL	9 410	—
ARS	331	—
COP	689	—
CLP	94	—

La Société est également exposée à un risque de change en raison des transactions libellées en BOB, CHF, MXN, PEN, PYG et UYU. Une variation de 5 % de l'exposition nette de la Société liée aux devises susmentionnées aurait entraîné une variation dans le compte de résultat ou l'état du résultat global de 95 \$. De plus, la Société a conclu des contrats (contrat USD, autre contrat USD et contrat BRL) pour acheter 510 916 BRL à 3,12 \$ par BRL. Une variation de 5 % du taux de change BRL/CAD aurait entraîné une variation de 7 798 \$ dans le compte de résultat.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2019 \$	2018 \$
Risque de prix sur titres de capitaux propres (variation de 5 %)^{1, 2}		
Placements dans des titres de capitaux propres	509	541
Placements dans des fonds	5 703	4 353
Instruments dérivés	102	34

¹ La variation défavorable susmentionnée ne tient pas compte de ce qui pourrait être la meilleure hypothèse ou l'hypothèse la plus défavorable. Les résultats pourraient être pires en raison de la nature des marchés des titres de capitaux propres et des concentrations présentes dans le portefeuille de placement dans des titres de capitaux propres, surtout dans les situations où les liquidités se font rares, notamment dans le cas des sociétés à faible capitalisation comprises dans les titres de capitaux propres disponibles à la vente.

² Comprend la variation de 324 \$ (302 \$ en 2018) à l'état du résultat global.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

28. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'incidence sur les flux de trésorerie des variations du fonds de roulement et des autres soldes sans effet sur la trésorerie se présente comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2019 \$	2018 \$
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement :		
Diminution (augmentation) des :		
Créances clients et autres débiteurs	(10 403)	(2 632)
Charges payées d'avance et dépôts	(2 750)	52
Stocks	8 146	88
Impôts sur le résultat à recevoir	84	(29)
Augmentation des :		
Fournisseurs et charges à payer	10 680	1 075
Autres passifs	301	—
Impôts sur le résultat à payer	2 047	3 106
Autre		
Autres actifs financiers	(2 062)	(1 658)
Autres éléments d'exploitation	6 043	2

29. RÉGLEMENTATION DES PRIX DE CERTAINS MÉDICAMENTS BREVETÉS

Tous les médicaments brevetés vendus au Canada faisant partie du portefeuille de produits de Knight sont assujettis à la réglementation des prix par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB), l'organisme fédéral chargé de veiller à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Pour ce qui est des nouveaux produits brevetés, le prix plafond non excessif au Canada est fixé dans une fourchette dont le bas représente le prix des médicaments comparables déjà vendus au Canada et le haut, le prix médian de ce même médicament vendu dans un ensemble précis de pays développés de comparaison. Pour ce qui est des médicaments brevetés existants, la hausse annuelle des prix ne peut dépasser plus d'un facteur selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par des sociétés pharmaceutiques comme Knight sur une base semestrielle. Le CEPMB pourrait à l'occasion juger que le prix de certains produits brevetés existants ou futurs de Knight est excessif aux termes de sa loi constitutive et des règlements qu'il est chargé d'appliquer en vertu de celle-ci, y compris en matière de hausses de prix, d'évaluation comparative de nouveaux produits et de diminutions du prix le plus élevé dans les pays de référence à l'échelle internationale. Ces déterminations du CEPMB pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de Knight.

Le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à réduire le coût des dépenses en médicaments sur ordonnance au Canada. Le 2 décembre 2017, Santé Canada a publié les principales modifications proposées suivantes :

- Modification apportée à la liste de pays de comparaison utilisés pour déterminer les prix plafonds. Les modifications comprennent le retrait des États-Unis (qui affichent généralement les prix les plus élevés à l'échelle internationale) et de la Suisse, ainsi que l'ajout de sept nouveaux pays dont les mandats en matière de protection des consommateurs et la richesse relative sont comparables à ceux du Canada

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

- Ajout de nouveaux facteurs de réglementation du prix fondés sur des critères économiques pour permettre au CEPMB de fixer le prix d'un médicament en fonction de sa valeur et de son incidence sur le système de soins de santé
- Modification aux dispositions en matière de production de rapports, y compris les rapports visant les renseignements sur les rabais et les remises consentis aux tiers payeurs, comme les régimes d'assurance-médicaments provinciaux

Le 21 août 2019, le gouvernement fédéral a publié les modifications réglementaires définitives régissant le CEPMB. La nouvelle réglementation comprend 11 pays de comparaison et devrait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Le 21 novembre 2019, le CEPMB a publié un projet de nouvelles lignes directrices visant la mise en place d'une réglementation finale. Le CEPMB a commencé à solliciter l'avis des parties prenantes ainsi que des membres intéressés du public et a prolongé la période de consultation à l'égard des lignes directrices jusqu'au 14 février 2020. Les lignes directrices peuvent être modifiées au cours du processus de consultation et de révision final et ne seront pas adoptées avant le 1^{er} juillet 2020.

Les modifications réglementaires pourraient avoir un effet défavorable important sur le prix des médicaments brevetés vendus par la Société au Canada et pourraient nuire à sa capacité d'obtenir des licences et de lancer de nouveaux produits au Canada en raison d'une réglementation des prix plus restrictive.

30. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 13 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

31. ENGAGEMENTS

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des engagements contractuels s'étendant au-delà de l'exercice considéré. Ces engagements sont classés en trois grandes catégories : engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat, ainsi qu'engagements liés aux titres de capitaux propres et engagements de prêt. Les engagements de la Société au 31 décembre 2019 étaient les suivants :

i) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2019, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 44 116 \$ (61 973 \$ au 31 décembre 2018), y compris 11 452 \$ (8 817 \$ US) et 8 826 \$ (6 052 €) (17 714 \$ (12 985 \$ US) et 13 650 \$ (8 743 €) au 31 décembre 2018), peut être puisé sur la durée de vie des fonds (montants établis en fonction des taux de change de clôture).

ii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada ou en Amérique latine. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 576 096 \$, dont 44 620 \$ (34 355 \$ US), 133 026 \$ (99 000 CHF) et 561 \$ (385 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence 2 013 \$ (738 € et 721 \$ US) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective. Pour les produits qui sont actuellement lancés, la Société s'est engagée à acheter des stocks de 135 254 \$ (90 354 BRL, 65 644 \$ US et 15 481 CHF) au cours des huit prochaines années.

	\$
2020	39 723
2021	15 314
2022	18 697
2023	11 488
2024	11 688
2025 et par la suite	38 344
Total	135 254

De plus, Knight s'est engagée à respecter certaines obligations en matière de dépenses à l'égard de la force de vente et de la commercialisation d'un de ses produits au cours de la période de cinq ans suivant sa commercialisation.

iii) Engagements liés aux titres de capitaux propres et engagements de prêt

Sous réserve d'une convention de prêt conclue avec un emprunteur, Knight s'est engagée à participer au premier appel public à l'épargne de celui-ci à hauteur d'un placement dans des titres de capitaux propres de 3 247 \$ (2 500 \$ US).

Sous réserve de la convention de financement Moksha8, Knight s'est engagée à consentir un ou des prêts additionnels totalisant au plus 13 637 \$ (10 500 \$ US) si l'emprunteur respecte certaines cibles de rentabilité prédéfinies au cours des exercices 2020 et 2021.

32. RECLASSEMENT DES CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants dans les comptes de résultat consolidés et les bilans consolidés ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

33. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

COVID-19

La récente épidémie de coronavirus, ou COVID-19, qui a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé, s'est propagée dans le monde entier et a des répercussions sur les activités économiques à l'échelle mondiale. Une pandémie, comme la COVID-19, comporte le risque que la Société et ses employés, entrepreneurs, fournisseurs et autres partenaires ne puissent pas mener leurs activités commerciales pendant une période prolongée, notamment en raison d'arrêts qui peuvent être demandés ou mandatés par les autorités gouvernementales. Certains pays où la Société exerce des activités importantes ont exigé que les entités limitent ou suspendent leurs activités commerciales et ont mis en place des restrictions à l'égard des déplacements et des mesures de quarantaine.

Bien qu'il soit impossible à l'heure actuelle d'évaluer l'incidence que la COVID-19 pourrait avoir sur la Société, la propagation continue du virus et les dispositions prises par les gouvernements des pays touchés pourraient perturber la chaîne d'approvisionnement et la fabrication ou l'expédition des stocks de produits et avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société. L'épidémie de la COVID-19 et les mesures d'atténuation peuvent également avoir une incidence négative sur les conditions économiques mondiales, ce qui pourrait nuire aux activités et à la situation financière de la Société. L'ampleur des conséquences de l'épidémie de

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

COVID-19 sur les résultats de la Société dépendra des développements futurs qui sont très incertains et ne peuvent être déterminés d'avance, y compris les nouvelles informations concernant la gravité du virus et les dispositions mises de l'avant pour contenir ses effets. À la date des présents états financiers, l'épidémie n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats de la Société. La Société et ses employés travaillent dorénavant à distance et des moyens sont pris pour mettre en place des canaux de vente numériques. De plus, la Société dispose de liquidités suffisantes pour répondre à tous les besoins d'exploitation dans un avenir prévisible.

En raison des conséquences de la COVID-19, la Société se prévaudra de l'allègement temporaire accordé dans le cadre de la Décision n°2020-PDG-0023 de l'Autorité des marchés financiers concernant l'obligation de déposer sa notice annuelle en vertu de la partie 6.2 du Règlement 51-102. La Société prévoit déposer sa notice annuelle au plus tard le 30 avril 2020. La Société confirme que les membres de la direction et les autres initiés de la Société sont assujettis à une directive sur le délit d'initié qui reflète les principes de la partie 9 de *l'Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires*. Outre ce qui est exposé dans le présent communiqué de presse et dans les documents annuels auxquels il se rapporte, aucun changement important n'a eu lieu concernant les activités de la Société.

Équipe de direction



Jonathan Ross Goodman

Chef de la direction et administrateur

Jonathan Ross Goodman Chef de la direction M. Goodman a fondé Knight en février 2014. Auparavant, M. Goodman fut le cofondateur, président et chef de la direction de Laboratoires Paladin inc., qui a été achetée par Endo Health Solutions Inc. pour 3,2 milliards de dollars. Sous sa direction, 1,50 \$ investi dans Laboratoires Paladin inc. valait, 19 ans plus tard, 151 \$. Avant de cofonder Paladin en 1995, M. Goodman était consultant chez Bain & Company; il a également travaillé en gestion de marque pour Procter & Gamble. M. Goodman siège actuellement au conseil d'administration de Medison Biotech (1995) Ltd. Il est titulaire d'un B.A. (avec grande distinction) de l'Université McGill et d'un B.A. (avec mention honorable) de la London School of Economics. De plus, M. Goodman est également titulaire d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill.



Samira Sakhia

Présidente, chef des finances et administratrice

Mme Sakhia a joint Knight à titre de présidente en août 2016 et a assumé la responsabilité supplémentaire de chef des finances en octobre 2017. Avant de joindre les rangs de Knight, elle a occupé les fonctions de chef des finances auprès de Laboratoires Paladin inc. entre 2001 et 2015. Chez Laboratoires Paladin inc., elle assumait la responsabilité des finances, de l'exploitation, des ressources humaines et des relations avec les investisseurs. Dans le cadre de son emploi auprès de Laboratoires Paladin inc., Mme Sakhia a joué un rôle clé dans l'exécution d'opérations d'acquisition et de licence de produits d'entreprises canadiennes et internationales du domaine pharmaceutique. En outre, Mme Sakhia a mené plusieurs opérations stratégiques de prêt et de fusions et acquisitions, ainsi que de financement par capitaux propres à la TSX, et a également parachevé la vente de Paladin à Endo International pour plus de 3 milliards de dollars. Mme Sakhia est détentrice d'une maîtrise en administration des affaires et d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill. Mme Sakhia siège également aux conseils d'administration de Crescita Therapeutics Inc. et Profound Medical Corporation. En outre, Mme Sakhia est membre du conseil d'administration de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux de Montréal, du conseil consultatif international de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill, membre du conseil des gouverneurs de l'Université McGill et elle est également administratrice indépendante du Centre universitaire de santé McGill.



Amal Khouri

Vice-présidente au développement des affaires

Mme Khouri a joint Knight à titre de vice-présidente au développement des affaires en août 2014. Avant de rejoindre les rangs de Knight, Mme Khouri a occupé plusieurs postes au sein de Novartis Pharma, durant plus de sept ans, dans le cadre de l'équipe du développement des affaires à l'échelle mondiale et de l'acquisition de licences, à Bâle, en Suisse. Avant de rejoindre Novartis, Mme Khouri a travaillé auprès des Laboratoires Paladin, en développement des affaires, qui lui ont conféré des responsabilités élargies. En plus, Mme Khouri siège au conseil d'administration d'Antibe Therapeutics. Elle est détentrice d'un baccalauréat ès sciences en biochimie de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université d'Ottawa.



Arvind Utchanah

Vice-président, Finances

M. Utchanah a joint les rangs de Knight à titre de directeur des finances en juin 2016 et a été promu vice-président, Finances en août 2019. Auparavant, M. Utchanah a occupé plusieurs postes de direction dans le secteur financier, et a assumé des responsabilités croissantes au sein des Laboratoires Paladin Inc. et plus récemment à titre de directeur des finances, de la comptabilité, de la planification et de l'analyse financière, où il a joué un rôle déterminant dans le cadre de l'intégration de Endo Health Solutions Inc. Le passage de M. Utchanah aux Laboratoires Paladin Labs Inc. en 2012 a fait suite à une expérience de 5 ans au sein du cabinet d'expertise comptable international Ernst & Young LLP, dans le groupe des services d'assurance. Comptable professionnel agréé, M. Utchanah est détenteur d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill et d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité publique de l'Université Concordia.

Conseil d'administration



James C. Gale*

Président du conseil d'administration

M. Gale est le partenaire fondateur de Signet Healthcare Partners. Il assume présentement les fonctions de président du conseil d'Alpex Pharma S.A. et de Teligent Inc, tout en siégeant au conseil d'administration de Spepharm BV, de Pfenex Inc., de Bionpharma Inc., de CoreRx, Inc., de Leon Nanodrugs GmbH, de Pharmaceuticals International, Inc. et de Chr. Olesen Synthesis A/S. Avant Signet, M. Gale était chef des principales activités d'investissement et chef des services de banque d'investissement chez Gruntal & Co. LLC. Avant de se joindre à Gruntal, il travaillait auprès de Home Insurance Co., société mère de Gruntal. Plus tôt dans sa carrière, M. Gale a été spécialiste principal des services de banque d'investissement chez E.F. Hutton & Co. M. Gale est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires obtenue à l'Université de Chicago. Il a siégé au conseil d'administration de Paladin de 2008 à 2014.



Jonathan Ross Goodman

Chef de la direction et administrateur

Consulter la section Équipe de direction.



Samira Sakhia

Présidente, chef des finances et administratrice

Consulter la section Équipe de direction.



Robert N. Lande*†

Administrateur

M. Lande est le président de FXCM Group LLC, une maison de courtage qui offre des services de change à des clients partout dans le monde par l'intermédiaire de sa plateforme électronique, avant quoi il était chef des finances de Global Brokerage Inc., un actionnaire de FXCM Group LLC. Précédemment, M. Lande était directeur associé et chef de l'exploitation de Riveredge Capital Partners LLC. Avant d'être à l'emploi de Riveredge Capital, M. Lande a travaillé durant plus de 16 ans au sein du groupe BCE/ Bell Canada, où le dernier poste qu'il a occupé a été directeur financier de Telecom Americas ltée (une coentreprise de Bell Canada International), d'AT&T (anciennement SBC Communications) et d'America Movil. Analyste financier agréé, M. Lande est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de John Molson School of Business et d'un B.A. en sciences économiques de l'Université McGill. M. Lande a siégé au conseil d'administration des Laboratoires Paladin inc. de 1995 à 2014.

* Membre du comité d'audit

† Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature



Sylvie Tendler[†]

Administratrice

Sylvie Tendler est une éminente spécialiste en études de marché pharmaceutique. Avec plus de 20 ans d'expérience directe dans le domaine pharmaceutique, elle a contribué à développer et à lancer de nombreux produits importants. Mme Tendler a travaillé dans la plupart des domaines thérapeutiques, notamment la cardiologie, la neurologie, les maladies infectieuses et les maladies rares. En 2001, elle a fondé le groupe Tendler, une société de consultation en recherche de marketing pharmaceutique spécifique qui a servi plusieurs des 20 premières sociétés pharmaceutiques. Mme Tendler a dirigé le groupe Tendler jusqu'à sa vente en 2007 à IntrinsiQ LLC, et a assuré jusqu'en 2010 la présidence de IntrinsiQ Tendler. Avant de fonder le groupe Tendler, elle a acquis une expérience pratique à mener des recherches fondamentales à l'échelle mondiale dans les 5 principaux marchés de l'UE, ainsi qu'au Brésil et au Mexique. Mme Tendler est détentrice d'une maîtrise en gestion internationale de l'Université du Maryland et d'un certificat en gestion financière de Cornell University.



Nancy Harrison*

Administratrice

Mme Harrison est l'ancienne cofondatrice et présidente de MSI Methylation Sciences, une société de développement financée par une entreprise de capital de risque privée qui a développé un nouveau traitement contre la dépression en phase II d'essai clinique. Elle est ancienne associée et Senior vice-présidente de Ventures West Management Inc. Mme Harrison a passé 13 ans chez Ventures West à la tête de son cabinet des sciences de la vie au Canada et aux États-Unis. Elle est l'un des investisseurs en sciences de la vie les plus expérimentés du secteur du capital de risque canadien et a joué un rôle important dans la participation de Ventures West dans ce secteur ainsi que d'autres sociétés comme Angiotech Pharmaceuticals Inc., AnorMed Inc., Salmedix Inc. et Oncogenix Pharmaceuticals Inc. Au cours de son séjour chez Ventures West, l'entreprise est passée d'environ 80 millions de dollars à plus de 750 millions de dollars. Mme Harrison a obtenu un diplôme de premier cycle en génie de l'Université Queen's et une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill.



Michael J. Tremblay[†]

Administrateur

M. Tremblay est détenteur de plus de 40 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique. En 2018, il a pris sa retraite d'Astellas Pharma Canada, Inc. où il a présidé les opérations canadiennes. Il s'est joint à l'entreprise en juin 2000 et a occupé divers postes au sein du secteur commercial de l'organisation avant d'être nommé au poste de président en 2010. Avant de se joindre à Astellas, M. Tremblay a occupé des fonctions chez Janssen Canada Inc, Searle Canada Inc, Baxter-Travenol Canada et Smith, Kline et French Canada. M. Tremblay a siégé sur plusieurs conseils d'administration, dont celui de Community & Home Assistance to Seniors (« CHATS ») et de Innovative Medicines Canada (« IMC »), organisme représentant les principales sociétés pharmaceutiques de recherche au Canada. M. Tremblay est entré au conseil d'administration de IMC en 2011 et a été élu président du conseil en 2015, un poste qu'il a occupé jusqu'en novembre 2017. M. Tremblay détient un baccalauréat ès sciences en biologie et en chimie de l'Université de Windsor.

* Membre du comité d'audit

† Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature

Conseil d'administration



Kevin Cameron ^{†§}

Administrateur

Cameron est chef de la direction d'Ionetix Corporation, société privée de biotechnologie spécialisée dans la fourniture d'agents d'imagerie diagnostique et de produits radiothérapeutiques. Avant de se joindre à Ionetix, M. Cameron a été cofondateur et président de Glass Lewis & Co, un important fournisseur de services de gouvernance d'entreprise auprès d'investisseurs institutionnels. Auparavant, M. Cameron a travaillé chez Maxi Digital et NorthPoint Communications. Il a débuté sa carrière en tant qu'avocat au sein du cabinet d'avocats Kellogg, Huber, Hansen, Todd & Evans à Washington D.C., et a été greffier à la Cour d'appel des États-Unis pour le District of Columbia Circuit. M. Cameron siège actuellement au conseil d'administration de Xyphos Biosciences, une société de biotechnologie axée sur la thérapie CAR-T de prochaine génération. Il siège également au conseil d'administration de ProCure Treatment Centers, chef de file dans le développement de centres de protonthérapie, et a été administrateur de Keryx Biopharmaceuticals, société biopharmaceutique spécialisée dans les thérapies pour les patients atteints de maladies rénales, ainsi que des conseils d'administration d'AvidBiotics, Reddy Ice et Ecototality. M. Cameron détient un diplôme en droit de l'Université de Chicago et un diplôme de premier cycle de l'Université McGill.

[†] Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature

[§] Kevin Cameron a démissionné du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature le 25 février 2020

Information de la société

Thérapeutique Knight inc.

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055
Montreal, Quebec
H3Z 3B8

T: 514-484-4GUD (4483)

F: 514-481-4116

Courriel : info@gudknight.com

www.gud-knight.com

Marché boursier

Bourse de Toronto

Symbole boursier : GUD

Actions en circulation

135 637 302 actions ordinaires

(au 31 décembre 2019)

Sommaire d'opérations d'exercice 2019

Haut : 8,88 \$

Bas : 7,10 \$

Fermeture : 7,58 \$

Volume quotidien moyen : 301 215

Agent des transferts

Société de fiducie AST (Canada)

1 800 387-0825

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l.



Thérapeutique Knight inc.

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055

Montréal, Québec H3Z 3B8

T : 514-484-4483

F : 514-481-4116

Courriel : info@gudknight.com

www.gud-knight.com